



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Éducation nationale dans le Gard



Initiatives pédagogiques et éducatives

2025-2026

ÉDITO

A l'instar de la première édition, ce deuxième numéro des « initiatives pédagogiques et éducatives » qui ouvre cette nouvelle rentrée scolaire dans le département du Gard conserve la même démarche : Mettre en valeur la volonté des équipes d'accompagner les enfants et adolescents pour que chacun exprime son potentiel et grandisse sereinement au moyen de l'acquisition de connaissances et la construction de compétences.

La circulaire de rentrée 2025 publiée au Bulletin officiel n°27 du 03 juillet 2025 nous engage à tenir la promesse républicaine d'une École élevant le niveau général et donnant les mêmes chances à tous. Cette ambition est portée par trois axes : Consolider l'apprentissage des savoirs fondamentaux et favoriser la réussite de tous les élèves ; Bâtir une école de l'engagement, de la justice et de la responsabilité ; Garantir les conditions d'une École qui protège et qui rassemble.

La protection de l'enfant via son bien-être, son développement, sa sécurité et ses droits constitue un enjeu majeur qui mobilise déjà les équipes éducatives dans les écoles et établissements scolaires.

Sur un plan pédagogique, les évaluations nationales ciblent les besoins des élèves pour proposer des accompagnements adaptés visant à renforcer les savoirs fondamentaux. Les groupes de besoins en 6ème/5ème et la stratégie à déployer pour les 4ème/3ème relaient les dispositifs d'accompagnement mis en œuvre dans le premier degré. L'organisation du département en réseau pédagogique de territoire (RPT) renforce le lien inter-degrés autour d'un projet éducatif ambitieux. Quant à l'intelligence artificielle, elle ouvre de nouvelles perspectives professionnelles. Au sein du territoire éducatif rural (TER) de l'EPCI Cèze-Cévennes, une expérimentation est menée pour assister des enseignants dans la conception des leçons.

Sur un plan éducatif, un partenariat resserré avec la justice et la caisse d'allocations familiales améliore progressivement notre efficacité dans la lutte contre l'absentéisme et l'évitement. De leurs côtés, les dispositifs nationaux « cités éducatives » (Nîmes et Alès) et TER (EPCI Cèze-Cévennes et Le Vigan) articulent autour d'un projet ambitieux les différents acteurs impliqués dans l'accompagnement au plus près des élèves situés en Quartier politique de la ville ou en milieu rural éloigné. Un travail partenarial avec le conseil départemental du Gard (service de l'aide sociale à l'enfance), la préfecture (direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités) se poursuivra pour accompagner le parcours d'élèves pour lesquels une poursuite de scolarité peut s'avérer parfois compliquée : élèves en situation de placement familial, élèves notifiés MDPH et poly-exclus.

Dans la lutte contre toutes les formes de violence, le programme pHARe est aujourd'hui déployé dans toutes les écoles et établissements scolaires avec le concours de tous les acteurs (personnels, élèves,



partenaires). Par ailleurs, l'expérimentation sur la gestion contrôlée des téléphones portables menées dans 6 établissements s'est avérée concluante. Elle s'étendra à tous les collèges d'ici la fin de l'année 2025. Sur ce sujet comme sur la scolarité en général de leur enfant, les familles sont des partenaires absolument incontournables.

La protection de l'enfant dans ses différences s'impose comme une évidence depuis la loi sur le handicap de 2005. Le département créera à cette rentrée trois pôles d'appui à la scolarité (PAS). Avec la présence de personnels médico-sociaux, il s'agira de mieux articuler le soin avec la démarche pédagogique. La compensation par la seule présence d'un AESH, importante pour certains types de handicap, ne peut pas être la seule réponse. La diversification des dispositifs (Unité externalisée, Unité localisée d'inclusion scolaire, dispositif d'auto-régulation...) renforce l'accessibilité aux apprentissages de tous les enfants et par là, favorise progressivement leur autonomie.

Pour répondre à l'augmentation des troubles psychiques, les personnels de santé (médecins, infirmiers, assistants sociaux) avec les psychologues scolaires sont mobilisés au quotidien. Un plan départemental de santé mentale sera conçu avec l'aide d'un référent dédié spécifiquement autour d'une équipe de professionnels.

Enfin, éduquer l'enfant à l'usage et au respect de la règle et le mettre en situation d'exprimer ses droits tout en assumant ses devoirs participe de sa protection juridique au titre de citoyen. Un comité départemental d'éducation à la santé et à la citoyenneté et à l'environnement effective depuis l'an dernier un travail partenarial sur le thème du climat scolaire et plus précisément le sentiment d'injustice.

Beaucoup d'autres actions aussi intéressantes et pertinentes les unes que les autres jalonnent l'ensemble du territoire. Sans pouvoir être exhaustif, nous vous laissons les découvrir à la lecture de ce dossier.

En vous souhaitant une très belle année scolaire.

Carole Drucker-Godard

Rectrice de Région académique Occitanie
Rectrice de l'académie de Montpellier

Christophe Mauny

Inspecteur d'académie
Directeur académique des services de l'Éducation nationale

Sommaire

À la une ! 4

Le plan France ruralité	5
L'École pour tous	7
La prévention et la lutte contre le harcèlement scolaire	9
Les Comités Locaux École Entreprises (CLEE)	12
L'école et l'intelligence artificielle	14
La formation départementale des directeurs d'école	16
Une démarche départementale autour des savoirs fondamentaux	19
Le groupe de travail départemental autour de « la continuité pédagogique »	20
Le volet départemental du plan académique de formation	22

Les réseaux pédagogiques de territoire 26

Les réseaux pédagogiques de territoire	27
Cévennes gardoises	28
Gard rhodanien	30
Nîmes - Petite camargue	32
Les Ponts du Gard	33
Pays viganais	34
Les Trois Rochers	35
Romanité	36

Focus sur les circonscriptions du premier degré 38

Alès 1	41
Alès 2	43
Bagnols-sur-Cèze	44
Le Grau du Roi - Camargue	45
Manduel	47
Nîmes 1	49
Nîmes 2	50
Nîmes 3 - Marguerittes	51
Nîmes 4	52
Nîmes 5	53
Remoulins	54
Saint-Hippolyte-du-Fort - Le Vigan	55

Les missions pédagogiques départementales 58

Mission départementale Maîtrise de la langue française	59
Mission départementale Mathématiques	61
Mission départementale Maternelle	63
Mission départementale Sciences	67
Mission départementale Langues vivantes étrangères	70
Mission départementale langue vivante régionale : l'occitan	71
Mission départementale Éducation artistique et culturelle	73
Mission départementale Education physique et sportive	76
Mission départementale pour le Numérique éducatif	78
Le CASNAV	80

Des actions d'écoles à valoriser sur le département 84

Le Service de la Jeunesse et des Sports (SDJES) 88

Le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports	89
--	----

Les services départementaux 92

Le service de promotion de la santé en faveur des élèves	93
Le service social en faveur des élèves	94
Les services qui accompagnent le personnel	95

Rétrospective 2024-2025 100

Statistiques

Les élèves

Constat 2024

> 1^{er} degré : 68 094 élèves

- **Public : 59 977 élèves**
 - Pré-élémentaire : 21 298
 - Élémentaire : 38 035
 - ULIS : 644
- **Privé sous contrat : 8 117 élèves**
 - Préélémentaire : 2 804
 - Élémentaire : 5 216
 - ULIS : 97

> 2nd degré : 64 028 élèves

- **Public : 50 132 élèves**
 - Collèges : 29 337 élèves
 - Lycées : 20 795 élèves
 - Dont enseignement général et technologique : 12 746
 - Dont enseignement professionnel : 5 317
- **Privé sous contrat : 13 896 élèves**
 - Collèges : 8 096 élèves
 - Lycées : 5 800 élèves
 - Dont enseignement général et technologique : 3 110
 - Dont enseignement professionnel : 2 690

Prévisions 2025

> 1^{er} degré : 67 089 élèves

- **Public : 59 127 élèves**
 - Pré-élémentaire : 21 042
 - Élémentaire : 37 453
 - ULIS : 632
- **Privé sous contrat : 8 698 élèves**
 - Préélémentaire : 3 076
 - Élémentaire : 5 525
 - ULIS : 97

> 2nd degré : 64 481 élèves

- **Public : 49 483 élèves**
 - Collèges : 29 202 élèves
 - Lycées : 20 246 élèves
 - Dont enseignement général et technologique : 12 562
 - Dont enseignement professionnel : 5 398
- **Privé sous contrat : 14 998 élèves**
 - Collèges : 8 054 élèves
 - Lycées : 6 944 élèves
 - Dont enseignement général et technologique : 3 147
 - Dont enseignement professionnel : 2 643

L'encadrement des élèves

- **20,88 élèves par classe dans le 1^{er} degré public**
 - Préélémentaire : 21,1 élèves par classe
 - Élémentaire : 21,27 élèves par classe
- **25,89 élèves par classe dans les collèges publics et privés**
 - Collèges publics : 25,15 élèves par classe
 - Collèges privés : 28,08 élèves par classe

- **17,27 élèves par division dans les lycées et formations professionnelles publics et privés sous contrat**
 - Lycées et formations professionnelles publics : 17,24 élèves par division
 - Lycées et formations professionnelles privées sous contrat : 17,34 élèves par division
- **30,12 élèves par division dans les lycées et formations générales et technologiques**
 - Lycées et formations générales et technologiques publics : 30,29 élèves par division
 - Lycées et formations générales et technologiques privés sous contrat : 28,77 élèves par division

Les 7 réseaux pédagogiques de territoire

■ Cévennes gardoises Gabrielle Bastide

- 124 écoles publiques
- 16 établissements 2nd degré publics

■ Gard rhodanien

- 48 écoles publiques
- 5 établissements 2nd degré publics

■ La Romanité

- 115 écoles publiques
- 15 établissements 2nd degré publics

■ Les 3 rochers

- 41 écoles publiques
- 5 établissements 2nd degré publics

■ Les Ponts du Gard

- 104 écoles publiques
- 15 établissements 2nd degré publics

■ Nîmes petite Camargue

- 80 écoles publiques
- 12 établissements 2nd degré publics

■ Pays viganais

- 33 écoles publiques
- 3 établissements 2nd degré publics

Les établissements scolaires en 2025

> 1er degré : 577 écoles

■ Public : 537

- Préélémentaire : 211
- Élémentaire : 181
- Primaire : 145

■ Privé sous contrat : 40

- Élémentaire : 29
- Primaire : 11

> 2nd degré : 154 établissements

■ Public : 73

- Collèges : 53
- Lycées : 20
 - Dont lycée général et technologique : 13
 - Dont lycée professionnel : 6
 - Dont lycée agricole : 1

■ Privé sous contrat : 30

- Collèges : 18
- Lycées : 12
 - Dont enseignement général et technologique : 7
 - Dont enseignement professionnel : 5

Les diplômes en 2025 (privé et public)

■ Taux de réussite Diplôme National du Brevet (DNB) : 84%

Public : 80,7% - Privé sous contrat : 95,1%
Pour rappel en 2024 : 83,9%

■ Taux de réussite Baccalauréat général : 97,1%

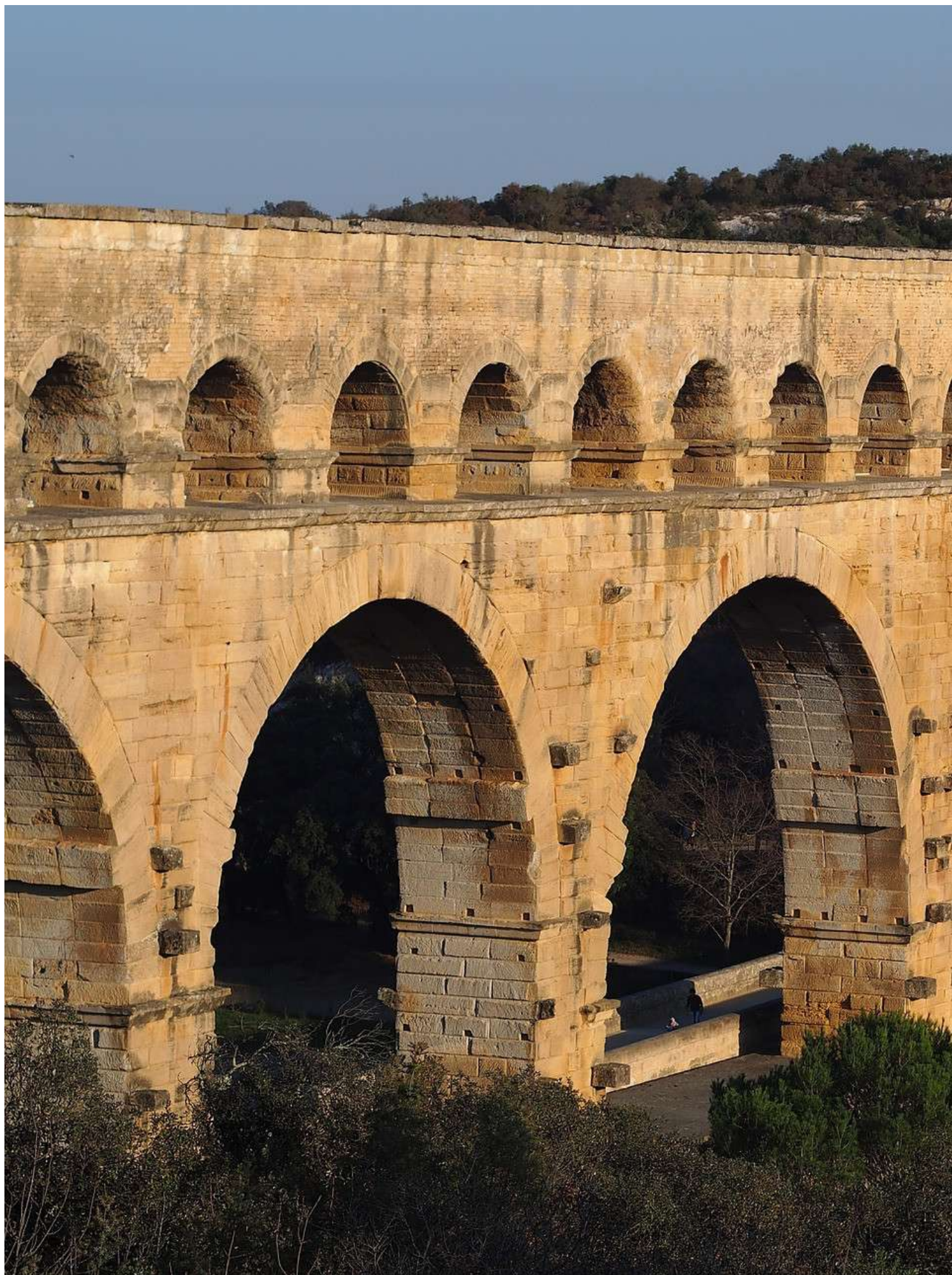
Public : 97,3% - Privé sous contrat : 98,6%
Pour rappel en 2024 : 97,5%

■ Taux de réussite Baccalauréat technologique : 95,7%

Public : 95,6% - Privé sous contrat : 98,6%
Pour rappel en 2024 : 95,2%

■ Taux de réussite Baccalauréat professionnel : 84,5%

Public : 80,3% - Privé sous contrat : 93,1%
Pour rappel en 2024 : 83,9%

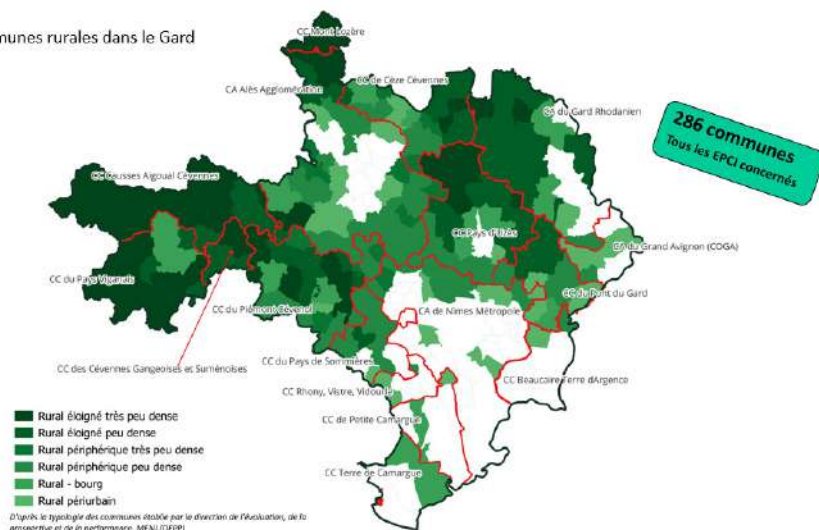


Le Pont du Gard à Vers Pont du Gard, photo Pixabay.com



À la une !

L'État a souhaité faire des ruralités une priorité d'action pour que chaque élève puisse bénéficier des mêmes chances où qu'il grandisse. Si l'école rurale se caractérise souvent par une bonne performance scolaire des élèves, au moins jusqu'à la fin du collège, l'ambition scolaire et d'orientation est plus faible qu'en milieu urbain ou périurbain (éloignement de l'offre, mobilité rendue plus complexe). L'état a choisi dans le cadre du plan France Ruralité de travailler 4 axes :



- L'anticipation des évolutions démographiques et des ouvertures et fermetures de classe partagée avec les autres services de l'État et les élus dans le cadre d'une instance de dialogue et de coordination pour apporter une réponse globale aux enjeux du territoire
- Le déploiement d'un nouvel appel à projet internats d'excellence destinés aux territoires ruraux
- L'extension des territoires éducatifs ruraux avec comme objectifs de doter chaque département d'au moins un TER
- Une réflexion autour de l'école rurale de demain.

L'observatoire des dynamiques rurales est une instance de concertation copilotée par le M. le préfet et M. le DASEN qui se réunit chaque année en amont du CDEN.

L'observatoire des dynamiques rurales permet un état des lieux de la situation dans les territoires ruraux : cartographie, résultats scolaires, situation de l'accès à la culture, aux installations sportives, parcours des élèves, orientation, dispositifs existants tels que les Cordées de la réussite ou les internats d'excellence. Il se discute surtout la définition de l'école rurale de demain dans le Gard.



Pour prolonger les réflexions de l'observatoire des dynamiques rurales, des rencontres ont été engagées avec les EPCI. Il s'agit de tracer les contours d'une action concertée pour les années à venir afin de garantir la qualité du service public d'éducation dans chaque intercommunalité au regard des spécificités.



► TERRITOIRE ÉDUCATIF RURAL CÈZE CÉVENNES : UN DISPOSITIF D'ARTICULATION DES ACTIONS ÉDUCATIVES

Le projet imaginé en 2023/2024 s'est déployé sur l'EPCI Cèze Cévennes autour de 5 axes :

- **Axe 1** : Travailler la parentalité en améliorant le dialogue et l'implication des familles
- **Axe 2** : Développer l'ambition scolaire
- **Axe 3** : Promouvoir la santé à travers le sport
- **Axe 4** : Prendre en compte l'environnement, les besoins psycho affectifs de l'enfant sur différents temps éducatifs
- **Axe 5** : faire du TER un territoire expérimental sur l'apport de l'Intelligence Artificielle dans l'acte d'enseigner des professeurs et d'apprentissage des élèves

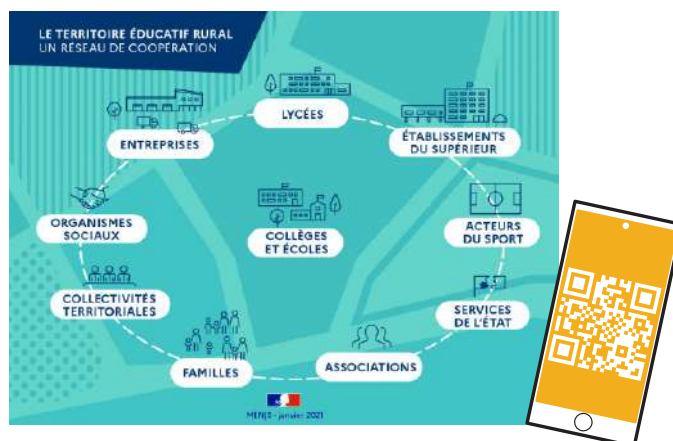
Sur ce 5ème axe une dizaine de professeurs de trois écoles du TER a pu bénéficier d'une formation à l'intelligence artificielle comme aide à la conception des cours multi-niveaux et à la différenciation pédagogique.

Ce projet est suivi par deux chercheuses de l'université Paul Valéry, et accompagné la Direction Régionale Académique du Numérique Éducatif et la Circonscription d'Alès.



► POUR ALLER PLUS LOIN

Qu'est ce qu'un TER ?



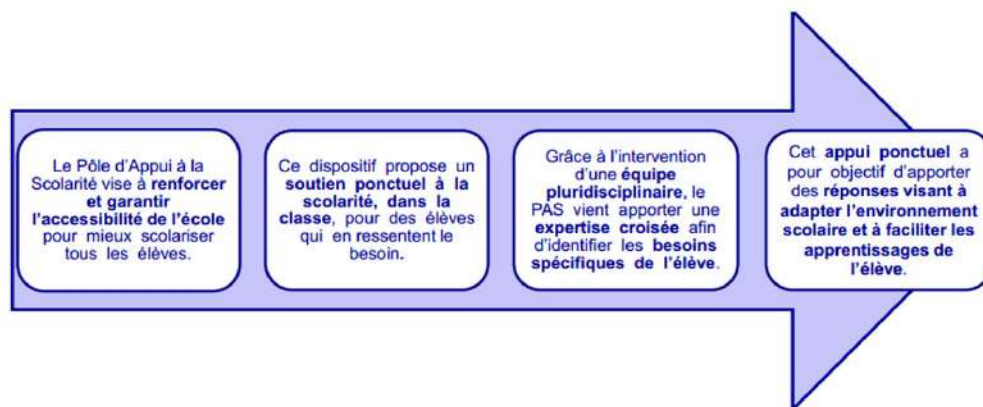
L'internat d'excellence ruralité :



L'ÉCOLE POUR TOUS

► LES PÔLES D'APPUI À LA SCOLARITÉ (PAS)

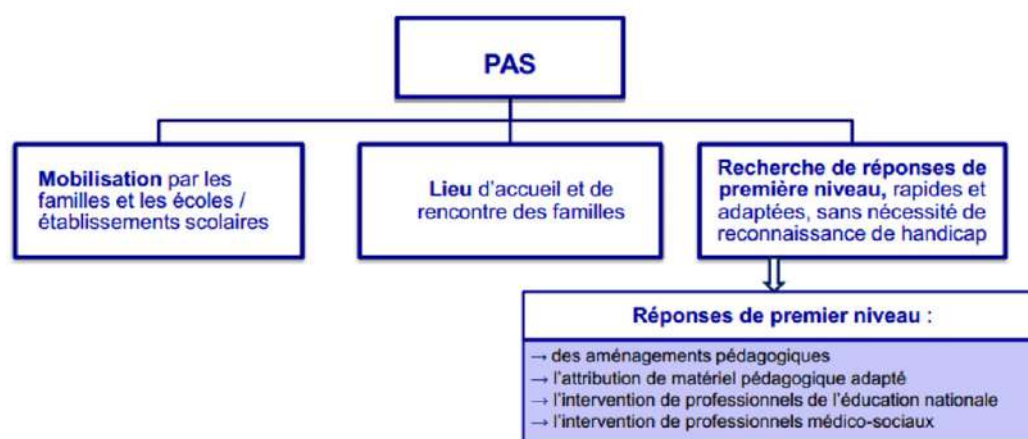
Issue de la dernière CNH (du 23 avril 2023), la création des Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS) est une des mesures « phare » de l'acte 2 de l'école Inclusive. Il a pour objectif de renforcer et de garantir l'accessibilité de l'école pour mieux scolariser tous les élèves.



Sur l'académie de Montpellier, 5 PAS seront mis en œuvre à la rentrée 2025, dont trois sur le département du Gard : un sur Nîmes (adossé au collège Jules Verne), un sur Alès (adossé au collège Daudet) et un sur Bagnols sur Cèze (adossé au collège le Bosquet).

L'équipe du PAS est composée d'un enseignant spécialisé coordonnateur et d'un éducateur spécialisé. Cette équipe permanente s'appuie sur des ressources extérieures (de l'Éducation Nationale et du secteur médical, social et médico-social) pour apporter les réponses au plus près des besoins des élèves. Les missions des PAS sont :

Un travail de recherche sur le Sentiment d'Efficacité Personnelle (SEP) sera mené par André Tricot (professeur de psychologie cognitive à l'université de Montpellier), en parallèle de ces créations.



► LA STRATÉGIE 2023-2027 POUR LES TROUBLES DU NEURODÉVELOPPEMENT (TND)

Depuis la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, le système éducatif français a engagé un ensemble de mesures destinées à adapter les conditions de scolarisation de manière à garantir l'accès de l'élève au cadre ordinaire de scolarité. Cette orientation a été complétée et renforcée par la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République ainsi que par la loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une École de la confiance.

La stratégie 2023-2027 pour les troubles du neurodéveloppement (TND) a pour ambition d'accélérer la dynamique d'inclusion scolaire commencée en 2018 et réaffirmée en avril 2023 à la Conférence nationale du handicap par le Président de la République.

Parmi les six axes majeurs de la stratégie, celui qui concerne la scolarisation constitue une priorité affirmée., qui se traduit notamment par l'intensification et le déploiement de dispositifs de scolarisation destinés aux enfants et adolescents avec des troubles du neurodéveloppement (TND). Ces dispositifs reposent sur des

coopérations étroites entre professionnels de l'Éducation Nationale et professionnels de l'action médico-sociale.

Le département du Gard accueille sur son territoire : 4 UEMA (Unité d'Enseignement Maternelle Autisme) dont la dernière à l'École maternelle Courbet à Nîmes qui a ouvert à la rentrée 24 – une UEEA (Unité d'Enseignement Élémentaire) à Caissargues – 2 DAR (Dispositif d'Auto Régulation) un au collège Jean Rostand à Nîmes qui a ouvert à la rentrée 24 et un au lycée Camus à Nîmes qui ouvrira à la rentrée 25.



Visite de la rectrice, du délégué interministériel à l'autisme et du directeur général de l'ARS Occitanie à l'UEMA de l'école Courbet de Nîmes



Visite du préfet à l'UEMA de l'école Courbet de Nîmes à l'occasion des 20 ans de la loi handicap du 11 février 2005



Inauguration par le directeur académique du DAR au collège Jean Rostand de Nîmes

► LE SERVICE D'ASSISTANCE PÉDAGOGIQUE À DOMICILE, À L'HÔPITAL OU À L'ÉCOLE (SAPADHE)



L'accompagnement pédagogique à domicile, à l'hôpital ou à l'école (APADHE) est un dispositif qui concerne tout élève inscrit dans une école ou un établissement d'enseignement scolaire du 1er ou du 2nd degré, lorsque, pour raison de santé physique ou psychique, dont les accidents ainsi qu'en cas de maternité, sa scolarité risque d'être interrompue pour une période minimale de 2 semaines consécutives (hors vacances scolaires) ou, pour des maladies évoluant sur une longue période, trois semaines discontinues (circulaire du 3 août 2020).

Ce service public d'éducation est gratuit pour les familles.

Ce dispositif permet de maintenir une scolarité grâce à un accompagnement pédagogique d'un ou plusieurs enseignant(s), à leur domicile, en établissement de santé, à l'école, ou si nécessaire, dans un lieu public de proximité où l'élève est capable de bénéficier d'un apprentissage. L'objectif n'est pas d'assurer l'intégralité du programme mais d'éviter une rupture avec la scolarité.

Pour permettre à un élève de bénéficier de l'APADHE, la famille, le directeur d'école, le chef d'établissement scolaire ou toute autre personne concernée par la scolarité et la santé de l'élève doit adresser la demande accompagnée des éléments médicaux nécessaires au médecin conseiller technique de l'IA-DASEN par l'intermédiaire de l'enseignant coordonnateur de l'APADHE. Au regard des éléments médicaux, le médecin conseiller technique autorise la mise en œuvre du dispositif et donne les indications médicales à prendre en considération dans le projet.

► LE PROGRAMME TED-I

Le programme Ted-i (Travaillons Ensemble à Distance et en Interaction) est en place dans le Gard depuis la rentrée 2021. Celui-ci s'adresse aux élèves empêchés de suivre une scolarité au sein de leur établissement pour cause de maladies somatiques graves de longue durée. Le programme Ted-i leur permet ainsi de bénéficier d'un dispositif de télé-présence robotisé.



Le dispositif se compose de 2 éléments : D'une part, un robot est positionné en classe et d'autre part un kit est fourni à la famille, comprenant un ordinateur portable et ses périphériques (casque, souris etc). Grâce à son ordinateur, l'élève peut piloter à distance le robot et il pourra ainsi assister aux leçons et interagir avec son enseignant et ses camarades.

Au-delà du rôle pédagogique, les robots permettent également de maintenir un lien social et d'atténuer les conséquences de la rupture avec l'environnement scolaire.

Le positionnement des robots se fait sur proposition du SAPADHE et la mise en œuvre est effectuée conjointement par le SAPADHE et la circonscription École inclusive.

Sur l'année scolaire 2024-2025, 5 robots ont été positionnés dans le 1er degré et 11 dans le 2nd degré.



LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

► QU'EST-CE QUE LE HARCÈLEMENT ?

Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. A l'école, cette violence est le fait d'un ou plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre : on parle de harcèlement quand un enfant ou un adolescent est insulté, menacé, battu ou reçoit des messages injurieux à répétition.

Avec les nouvelles technologies, ce harcèlement peut se poursuivre en dehors des établissements. On parle alors de cyberharcèlement.

Depuis la loi du 2 mars 2022, le harcèlement scolaire est reconnu comme un délit.

► UNE SITUATION DE HARCÈLEMENT PEUT ÊTRE SIGNALÉE SELON DIFFÉRENTES MODALITÉS :

- Au sein du lieu de scolarisation
- La plateforme nationale : le 3018
- La plateforme académique : ce.harcelement@ac-montpellier.fr
- Par un appel direct, un courrier à la DSDEN, un courriel à : ce.dsden30-harcelement@ac-montpellier.fr
- Par le médiateur académique

► LE PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE (PHARE).

Une prise en charge en interne

La prise en charge des situations de harcèlement se fait d'abord au sein des écoles et des établissements (niveau 1).

L'équipe ressource PHARe de la circonscription (pour le premier degré) ou de l'établissement (pour le second degré) accueille la parole de la victime et met en place le protocole national de prise en charge d'une situation de harcèlement : entretiens avec les élèves impliqués, échange avec leurs parents, mise en place des mesures de protection nécessaires.

Un protocole départemental d'accompagnement et de traitement

Pour renforcer la lutte contre le harcèlement, un pôle départemental harcèlement, composé de 4 personnes a été créé à la DSDEN (l'IEN carré régalien et 2 référents harcèlement Gard, 1 référente harcèlement Gard/Lozère). Ses actions se situent à différents niveaux : il prend connaissance des signalements dans les meilleurs délais quelle que soit la modalité de saisine et s'assure du suivi du traitement des situations. Notamment, en prenant contact avec la personne qui a signalé la situation de harcèlement (dans la plupart des cas il s'agit de la famille). Il informe l'IEN ou le chef d'établissement concerné de la déclaration d'une situation de harcèlement présumée. L'IEN ou le chef d'établissement engage alors une enquête de terrain puis complète le « formulaire type » départemental.

Le pôle départemental harcèlement renseigne, avec l'accord de la famille, la « plateforme nationale stop Harcèlement ».

Pour les situations les plus complexes, le protocole départemental, prévoit que le pôle départemental harcèlement vienne en appui à l'école, la circonscription ou à l'établissement. Pour cela, l'IEN carré régalien mobilise un réseau d'acteurs pluricatégories (DASEN, médecin, CT AS, CT infirmière, psychologues, chefs d'établissement...). Dans certains cas, les acteurs sont réunis au sein d'une instance technique de concertation (ITC). Cette dernière coordonne les actions des différents personnels afin d'apporter systématiquement une réponse aux familles. Dans le même temps, une communication avec la police et la gendarmerie est engagée pour toute situation liée à une démarche judiciaire (main courante, dépôt de plainte...).

La prise de contact avec la famille

La famille est systématiquement contactée par téléphone par le pôle départemental harcèlement. Cet appel permet le recueil d'éléments concrets, précis qui seront ensuite partagés avec l'école, l'IEN ou le chef d'établissement.

Un courrier d'accusé de réception du signalement signé par le DASEN est systématiquement adressé à la famille.

Le traitement de la situation au niveau de l'école ou de l'établissement

- Dans les plus brefs délais, le directeur ou le chef d'établissement rencontre les personnes impliquées (victimes, témoins, auteurs, familles)
- Des mesures de protection de l'élève ou des élèves victimes sont mises en place.
- Des mesures disciplinaires sont prises sur des faits avérés.

- Dans tous les cas, un accompagnement et un suivi à long terme est mis en place pour les élèves concernés (victimes, auteurs, témoins)

Pour tous les élèves le programme pHARe prévoit des actions de sensibilisation : concours Non Au Harcèlement, journée nationale Non Au Harcèlement, mise en place des 10 heures d'apprentissage sur les compétences psycho-sociales.

► LE CONCOURS NON AU HARCÈLEMENT : UNE PARTICIPATION EN AUGMENTATION ET UNE CLASSE DU GARD RÉCOMPENSÉE

En 2024-2025, 25 établissements du Gard (9 écoles, 1 IME, 11 collèges et 4 lycées) ont participé à la 12ème édition du concours NAH. De nombreux élèves du primaire au lycée se sont impliqués et ont exprimé leur volonté de s'engager dans la prévention et la lutte contre le harcèlement scolaire en réalisant des affiches et des courts métrages.

Le lycée L. Aubrac à Sommières, le lycée professionnel P. Langevin à Beaucaire et l'école A. Camus à Roquemaure ont été nommés « lauréats académiques ». Leurs projets ont tous été présentés au jury national.



Et l'école F. Rabelais à Aramon a remporté le prix coup de cœur académique, sa vidéo Gare au harcèlement a conquis le jury réuni à Montpellier le 4 mars 2025. A cette occasion, en présence de madame la Rectrice, madame Girard (administratrice MAE) a remis à madame GRASSET (IEN carré régalien) un chèque de 1000 euros à destination de l'école. Ce financement permettra à l'équipe enseignante et aux élèves d'aménager la cour de récréation dans le cadre de l'amélioration du climat scolaire (banc de l'amitié, création de différents espaces : jeux, bibliothèque, détente...).



11

LES COMITÉS LOCAUX ÉCOLE ENTREPRISES (CLEE)

► LA RELATION ÉCOLE/ENTREPRISE AU CŒUR DU PARCOURS DES ÉLÈVES

Le directeur académique du Gard a placé le parcours de l'élève au cœur de la feuille de route adressée aux établissements de l'enseignement public.

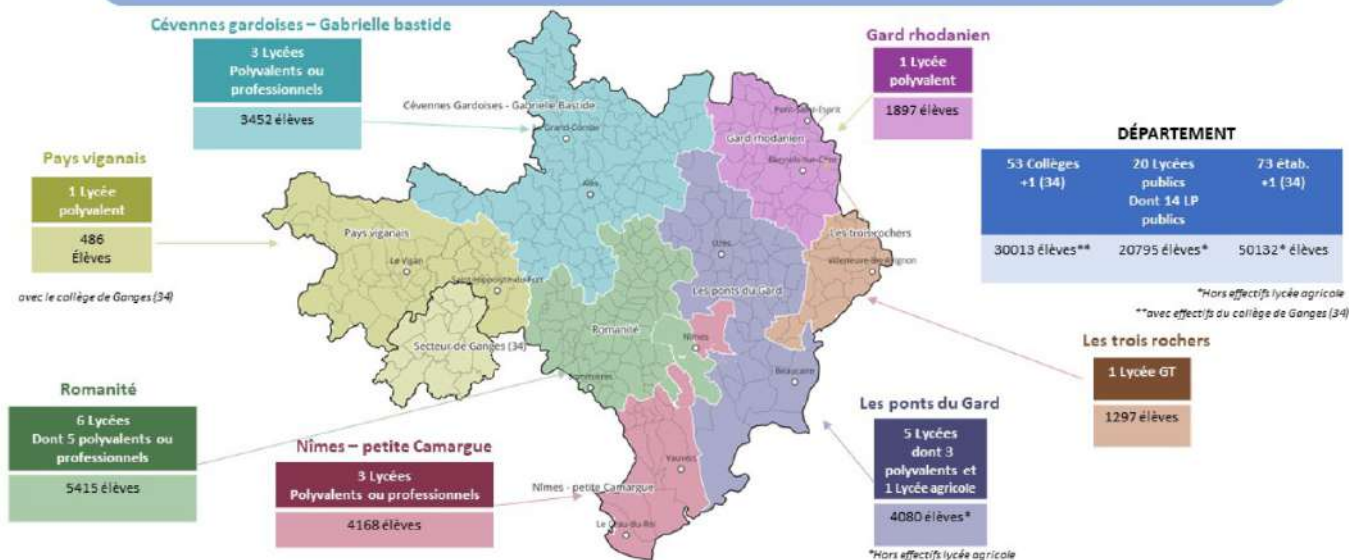
L'enjeu est de sécuriser le parcours scolaire en prévenant les éventuelles ruptures et en leur permettant de construire leur projet d'orientation et de poursuites d'études le plus adapté à chacun.

Pour ce faire il faut offrir aux élèves les moyens d'élargir leurs horizons, parfois de déconstruire les représentations auxquelles ils peuvent être exposés, pour d'autres de lutter contre différents déterminismes (isolement géographique, déterminismes sociaux...).

Afin de faciliter au mieux cette articulation entre les établissements scolaires et le monde de l'entreprise ou les autres acteurs pouvant s'inscrire dans cette démarche, le directeur académique du Gard a souhaité doter chacun des Réseaux Pédagogiques de Territoire (RPT) d'un Comité Local École Entreprise (CLEE).

Un département couvert par 7 Comités Locaux Ecole Entreprises (CLEE)

instance de dialogue avec les acteurs du territoire, un par Réseau pédagogique de Territoire.



Depuis 2023 le président de la République a souhaité que soit mise en place, dès le début du cycle 4 (cinquième) une action de découverte des métiers dans la cadre du parcours avenir des établissements.

L'objectif de l'Education Nationale est bien entendu de former des citoyens capables de comprendre le monde qui les entoure mais au-delà de leur permettre de trouver leur place dans celui-ci afin de s'y réaliser pleinement.

Notre objectif est d'éviter l'orientation par défaut et d'accompagner le jeune dans la construction d'un projet délibérément choisi conduisant à des vœux d'orientation réfléchis, assumés.

A cette fin ont été mis en place des stages d'observation en troisième et en seconde visant à confirmer ou à permettre de revoir le projet ainsi préparé, tant pour préparer l'après collège (accès au lycée, apprentissage...) que dans la perspective des candidatures Parcousup.

De la même façon la réforme en cours de la voie professionnelle confirme cette volonté en proposant aux jeunes de choisir, sur une période de six semaines en fin de cycle terminal, soit une préparation vers l'enseignement supérieur, soit une immersion en entreprise afin de faciliter leur insertion professionnelle.

La question de l'insertion professionnelle à l'issue des études des jeunes est donc fondamentale dans ce parcours.

Le CLEE est un dispositif, co-animé par des représentants du monde économique et des chefs d'établissement dont le but est de coordonner la mise en place des périodes de stages, de faciliter la découverte des métiers en lien avec les acteurs du territoire et plus largement de proposer tous type d'activité permettant de créer des ponts entre l'école et les entreprises.

La signature, le 10 février 2025 de la charte du CLEE « Ponts du Gard », co-animée par le principal du collège de Marguerittes, la directrice de l'Agrocampus de Rodilhan et l'entreprise Véolia, est venue parachever ce dispositif.



Les différents CLEE du territoire, au-delà de leurs actions liées à l'organisation des divers stages, de la découverte des métiers s'investissent aussi dans une relation de proximité dans les Comités Locaux pour le Plein Emploi (CLPE) mis en place par monsieur le préfet du Gard dans le cadre de la Loi pour le Plein Emploi afin de répondre aux besoins du territoire tout en facilitant l'insertion notamment pour des publics parfois fragiles ou éloignés de l'emploi. Les actions proposées dans ces instances peuvent associer le GRETA, acteur propre à l'Education Nationale dans le domaine de la formation continue.

Le Gard sera cette année porteur d'une expérimentation associant plus directement l'Education Nationale à la gouvernance de ce dispositif.

L'ÉCOLE ET L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

L'arrivée des intelligences artificielles génératives grand public telles que Chat GPT ou Mistral a eu un retentissement fort dans les médias, dans le monde du travail et celui des études. Le directeur académique du Gard a souhaité que la mission numérique se saisisse de cet enjeu pour que les professeurs puissent profiter de la plus-value de ces nouveaux outils de manière responsable (données personnelles, impact environnemental).

Le défi pour les professeurs de monter en compétence dans l'utilisation de l'IA.

► TER CÈZE CÉVENNES : EXPÉRIMENTATION DE L'IA

Au sein du Territoire éducatif rural (TER) Cèze Cévennes, un des 5 axes explore l'apport de l'intelligence artificielle à l'école. Elle réunit dix enseignants de trois écoles rurales (Saint-Ambroix, Meyrannes, Saint-Victor-de-Malcap), couvrant la maternelle, l'ULIS et l'élémentaire, dont plusieurs classes multi-niveaux.

Les enseignants utilisent l'IA, notamment via ChatGPT, pour :

- Créer des contenus différenciés (résumés, questionnaires, dictées adaptées),
- Ajuster le niveau et la longueur des textes,
- Concevoir des activités alignées sur les programmes,
- Enrichir les projets pédagogiques grâce au dialogue avec l'IA.



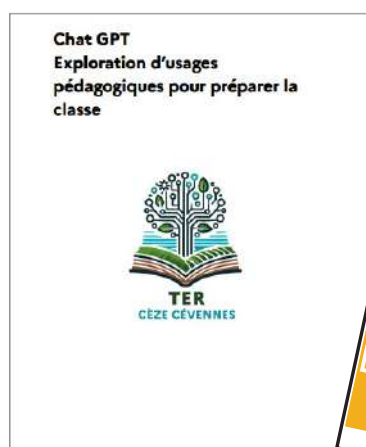
Ce travail explore la capacité de l'IA à produire des documents avec la visée d'une différenciation pédagogique renforcée, permettant de mieux répondre à l'hétérogénéité des élèves et de dégager du temps pour l'enseignant qu'il consacra à des tâches à plus forte valeur ajoutée.

Le projet est accompagné par la mission numérique du Gard, la DRANE Occitanie et le laboratoire universitaire Sciences de l'Information et de la Communication, assurant un lien fort avec la recherche.

Le dispositif a proposé en 2024-2025 20 heures de formation, réparties entre juin et avril.

Une poursuite en 2025-2026 est envisagée pour approfondir les usages, et continuer à évaluer les plus-values et les limites de l'IA à l'école.

Ci-dessous une documentation et un reportage sont disponibles en scannant les Qrcodes :



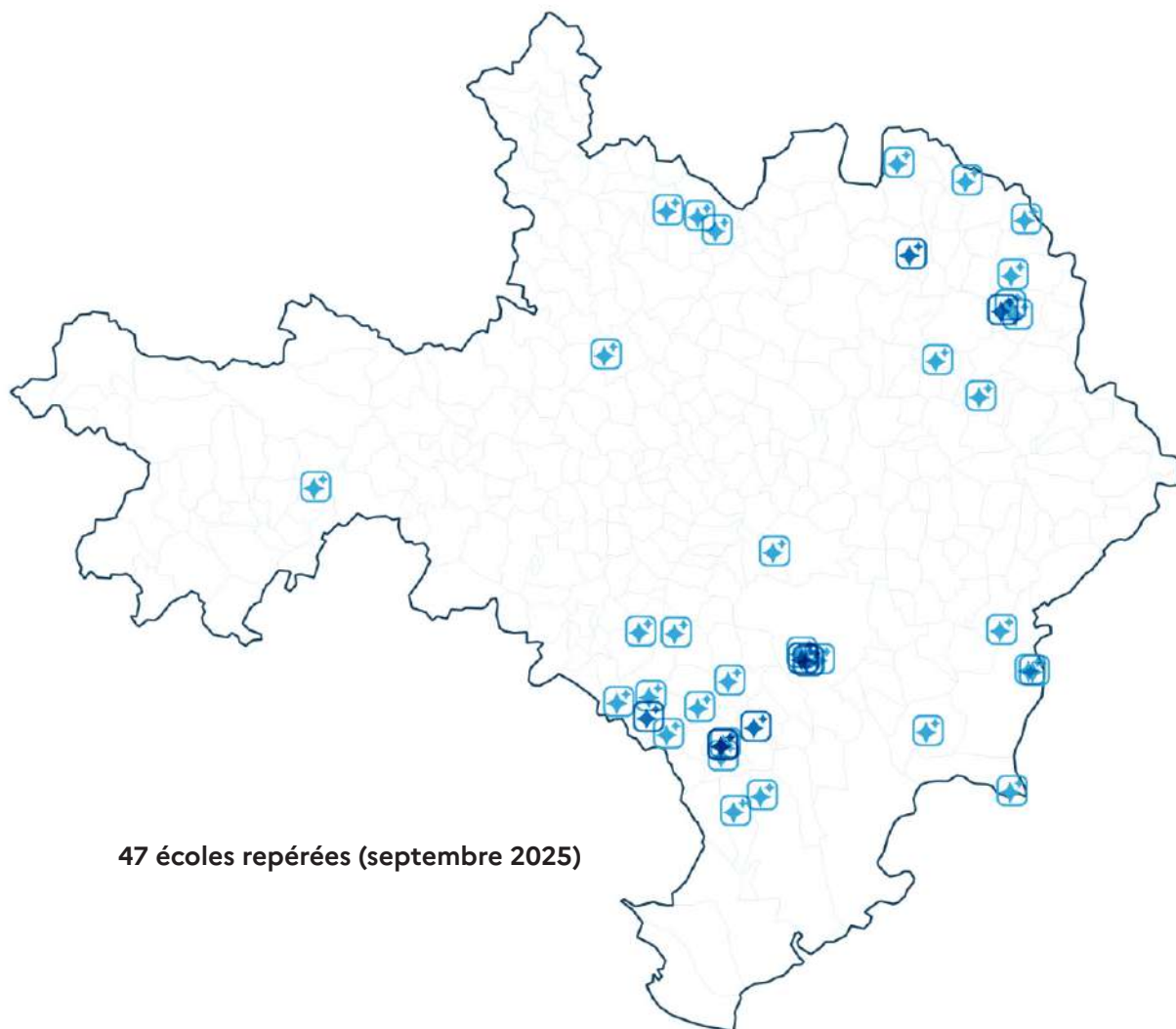
► FORMATIONS SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

La mission numérique du Gard a conçu dès l'année dernière des animations pédagogiques qui ont été déployées dans les circonscriptions. En REP+, 3 journées de formation ont été proposées aux professeurs des écoles.

Que le public soit constitué de directeurs d'école, de nouveaux enseignants, ou de professeurs avec des problématiques particulières, l'IA est désormais un objet de formation incontournable. Ces formations permettent de dessiner les contours des intérêts et des limites de cet outil qui reste un assistant du professeur. Les enjeux déontologiques et environnementaux des IA constituent également un point central.

► DES USAGES NAISSANTS : L'IA COMME AIDE AUX GESTES PROFESSIONNELS

Le professeurs des écoles commencent à explorer des outils adossés à l'IA notamment pour préparer leurs supports de cours, organiser leur classe ou différencier les contenus proposés à leurs élèves. Ces usages naissants ont été repérés par les ERUN dans le département.



LA FORMATION DÉPARTEMENTALE DES DIRECTEURS D'ÉCOLE

Depuis la loi du 21 décembre 2021 dite « loi Rilhac », les missions des directeurs d'école ont été précisées notamment celles relatives au pilotage pédagogique de l'école.

Le plan départemental de formation a donc conçu et mis en œuvre un plan de formation ambitieux permettant de répondre aux nouveaux enjeux de ces champs de responsabilités et de compétences accrues pour un pilotage renforcé et affermi des écoles primaires par les directeurs d'école.

► UN PILOTAGE DÉPARTEMENTAL DE LA FORMATION ET DE L'ACCOMPAGNEMENT DES DIRECTEURS D'ÉCOLE

Sous l'impulsion du directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN) du Gard, les directeurs d'école ont pu travailler et échanger sur des objets de travail spécifiques constitutifs des différentes missions et de cette identité professionnelle renforcée et affermie impulsée par la loi du 21 décembre 2021 dite « Loi Rilhac ».

Plusieurs temps ont donc rythmé cette année scolaire afin d'accompagner les directrices et les directeurs d'école dans ce développement professionnel attendu en termes de compétences de pilotage pédagogique.

Du 2 septembre au 9 octobre 2024 :

Monsieur le directeur académique s'est déplacé dans chacune des 12 circonscriptions du département à la rencontre des directrices et directeurs d'école. Accompagné des inspectrices de l'éducation nationale chargée des missions départementales de l'école inclusive et de lutte et prévention du harcèlement, ces temps d'échange ont permis de répondre aux enjeux des missions des directeurs d'école, notamment celles relatives au pilotage pédagogique, ainsi qu'à leurs préoccupations dans le cadre de l'exercice de leur fonction.



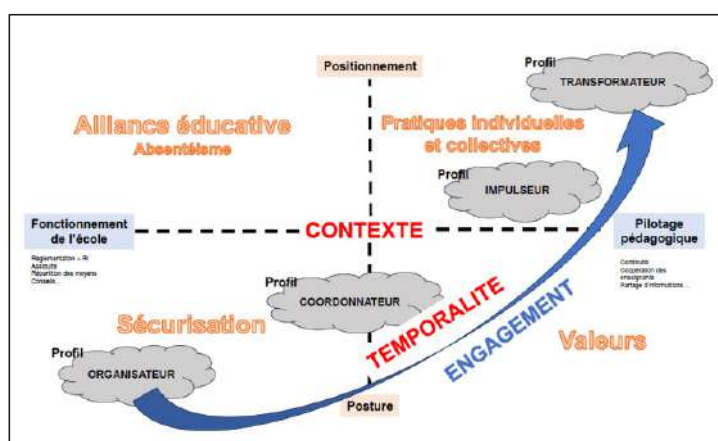
Mercredi 18 décembre 2024 :

Une visio a abordé deux points :

- Retour des rencontres menées en circonscriptions en début d'année : simplification des tâches de direction et mise en place d'une charte départementale.
- Préparation de la carte scolaire pour la rentrée 2025 : contexte, méthode et calendrier

Vendredi 7 mars 2025 :

Pour clore leur parcours de formation initiale, les directeurs et directrices d'école nommés à la rentrée scolaire 2024, ont bénéficié d'un temps de formation de trois heures sur le pilotage pédagogique et le développement de compétences managériales et de leadership dans l'exercice des missions relatives au pilotage pédagogique.



Mardi 10 juin 2025 :

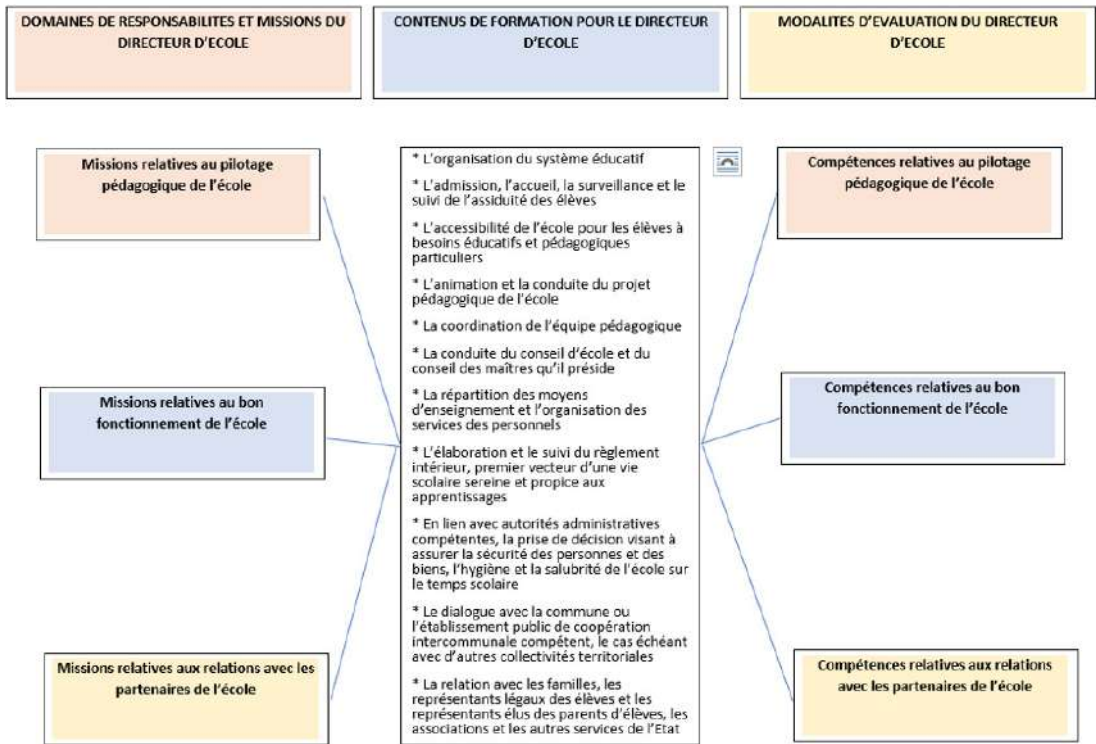
Monsieur le directeur académique a ouvert le parcours de formation initiale des directeurs qui seront nommés sur un poste de direction d'écoles maternelles, primaires ou élémentaires à la rentrée scolaire 2025. Compétences professionnelles, posture et positionnement, éléments de contexte et environnement, acteurs et partenaires ont été au cœur de l'intervention de monsieur Mauny auprès des 24 directrices et directeurs en formation initiale du 10 au 30 juin 2025.



► LE CADRE DE LA FORMATION INITIALE DES DIRECTEURS D'ÉCOLE

« La formation des directeurs d'école a pour objectif de leur permettre d'assurer les responsabilités inhérentes au pilotage pédagogique, au bon fonctionnement de l'école et aux relations avec les parents et les partenaires de l'école. »

Art. 5, arrêté du 21 mars 2024 portant organisation de la formation des directeurs d'école



► LA PROGRESSIVITÉ DES CONTENUS DE FORMATION

Les volets « Pilotage pédagogique » et « Développement des compétences managériales » ont été conçus au service de la construction et du développement d'une nouvelle professionnalité du directeur d'école pour un renforcement de la réussite des élèves.

Volet 1 : PILOTAGE PÉDAGOGIQUE

FÉVRIER 2025 (Liste d'aptitude (LA), 3 jours)	JUIN 2025 (3 semaines)	NOVEMBRE 2025 (2 semaines)	MARS 2026 (3 jours)
Le directeur, pilote pédagogique de son école (0,5 jour) MODULE 1 : Les objets et gestes professionnels du directeur, pilote pédagogique de son école. Problématique : En quoi la loi Rilhac et la circulaire du 14 août 2023 viennent-elles redéfinir et préciser les missions du directeur d'école relatives au pilotage pédagogique ?	Le directeur, pilote pédagogique de son école (0,5 jour) MODULE 2 : Les actions et les leviers à disposition du directeur, pilote pédagogique de son école. Problématique : Quels sont les différentes actions et les différents leviers permettant au directeur de piloter pédagogiquement son école ?	Le directeur, pilote pédagogique de son école (0,5 jour) MODULE 5 : L'identité professionnelle du directeur, pilote pédagogique de son école. Problématique : Comment le directeur d'école peut-il faire autorité pour asseoir confiance et légitimité en engageant son équipe dans une dynamique de changement ?	Le directeur, pilote pédagogique de son école (0,5 jour) MODULE 7 : L'identité professionnelle du directeur, pilote pédagogique de son école. Problématique : Quelles stratégies mettre en place au service du renforcement de la réussite et du bien-être des élèves et des personnels ?
	Le directeur, pilote pédagogique de son école (0,5 jour) MODULE 3 : Le renforcement de l'expertise didactique et pédagogique des directeurs d'école. Problématique : En quoi le renforcement de l'expertise didactique et pédagogique du directeur d'école est un levier pour engager son équipe dans l'analyse et l'exploitation des résultats des élèves au service de la réussite de chacun ?	Le directeur, pilote pédagogique de son école (0,5 jour) MODULE 6 : L'acculturation à l'évaluation : évaluation des directeurs, évaluation d'école, évaluation des élèves Problématique : En quoi l'évaluation donne-t-elle du pouvoir d'agir au directeur d'école et à son équipe pour le renforcement de la réussite du parcours des élèves ?	
	Le directeur, pilote pédagogique de son école (0,5 jour) MODULE 4 : La dynamique du projet pédagogique d'école Problématique : En quoi le projet pédagogique de l'école, permet-il d'engager une dynamique territoriale au service de la cohérence et de la continuité de l'action éducative et pédagogique ?		

Volet 2 : DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES MANAGÉRIALES

FÉVRIER 2025 (LA, 3 jours)	JUIN 2025 (3 semaines)	NOVEMBRE 2025 (2 semaines)	MARS 2026 (3 jours)
	Le directeur, manager de son équipe (0,5 jour) MODULE 2 : Les différents types de management. Problématique : En quoi les différents types de management permettent-ils de répondre aux situations diverses rencontrées par le directeur, pilote de son équipe ?	Le directeur, manager de son équipe (0,5 jour) MODULE 5 : Mobiliser des compétences managériales Problématique : Quels sont les freins, obstacles et leviers à l'installation d'un management ajusté au service de l'engagement, de la valorisation et du bien-être des personnels ?	Le directeur, manager de son équipe (0,5 jour) MODULE 7 : Etude de cas Problématique : Comment conduire une analyse distanciée des situations pour les résoudre voire les anticiper ?

► TROIS WEBINAIRES SUR LE PILOTAGE PÉDAGOGIQUE

Dans le cadre du plan académique de formation 2024-2025, le groupe académique de l'école maternelle (GAEM) a proposé 3 webinaires d'1 heure afin de construire et partager, directeurs et formateurs, une culture commune autour du pilotage pédagogique.

Webinaire 1 : Jeudi 7 novembre 2024 de 17h30 à 18h30

« Comment définir le pilotage pédagogique du directeur d'école ? Éléments de cadrage et de contexte »

Webinaire 2 : jeudi 9 janvier 2025 de 17h30 à 18h30

« Quels leviers pour le pilotage pédagogique du directeur d'école ? Comment accompagner la construction et le développement de la professionnalité du directeur d'école ? »

Webinaire 3 : Jeudi 6 mars 2025 de 17h30 à 18h30

« Quels objets de travail spécifiques pour le directeur dans le pilotage pédagogique de l'école maternelle ? »

► UN DISPOSITIF DE FORMATION INNOVANT ET TRANSFORMANT

Pour conduire la formation des directeurs d'école ayant été nommés suite aux opérations de mobilité pour la rentrée 2025, le département du Gard a proposé, pour la première année, de concevoir un parcours hybride de formation composé, sur les trois semaines du mois de juin de temps de formation en présentiel (à la faculté d'éducation de Nîmes) et de temps de formation en distanciel.

Un parcours M@gistère a été conçu départementalement afin de venir accompagner, soutenir et renforcer le développement professionnel de ces nouveaux directeurs.

Ce parcours M@gistère a pour objectif d'accompagner les directeurs en leur proposant des espaces et des ressources pour prendre connaissance de documents incontournables, pour engager une réflexion et une production individuelle et collective sur les objets de travail proposés.

Le fil rouge de ces différents temps de formation sera de permettre au directeur d'école :

- de construire une identité professionnelle affermie et assurée ;
- de s'acculturer et de renforcer la culture de l'évaluation et notamment celle de l'évaluation des acquis des élèves tout au long de son parcours



Direction d'école : Formation initiale départementale - promotion 2025 – [25-26] IADASENI

SOMMAIRE	
• Notre galerie d'images	
Forum	
Lien visio pour les temps de formation en distanciel synchrone	
Salles de travail	
Café de la formation	
Encyclopédie du groupe	
Temps 1 de la formation: Juin 2025	
Semaine du 9 au 16 juin 2025	
Semaine du 16 au 23 juin 2025	
Semaine du 23 au 30 juin 2025	
Temps 2 de la formation: Novembre 2025	
Temps 3 de la formation: Mars 2026	
Documents pour le suivi et l'évaluation de la formation	

UNE DÉMARCHE DÉPARTEMENTALE AUTOUR DES SAVOIRS FONDAMENTAUX

La DSDEN du Gard a le plaisir de vous présenter une synthèse de ses travaux de réflexion autour d'un des enjeux fondamentaux de notre École et de notre service public d'éducation :

permettre à chaque enfant, chaque élève de grandir et de s'épanouir.

Grandir sereinement et s'épanouir s'appuie notamment sur une maîtrise des savoirs enseignés à l'école et plus particulièrement dans les savoirs fondamentaux, en mathématiques et en français.

L'amélioration du niveau général des élèves tout au long de leur parcours scolaire, le renforcement de leur réussite en mathématiques et en français a donc été la réflexion conduite en groupe de travail départemental, afin de venir préciser, pour chacun des acteurs de la chaîne de pilotage pédagogique (directeurs, IEN) leur pouvoir d'agir et d'œuvrer pour cet enjeu républicain :

- Un enjeu d'excellence en renforçant la réussite des élèves dans les savoirs fondamentaux ;
- Un enjeu d'égalité des chances en réduisant les écarts de performances constatés et liés aux biais de sociologie et de genre.

Au travers de deux compétences cibles que sont « Mieux lire et comprendre » en français et « Mieux calculer » en mathématiques, cette démarche départementale propose une méthode d'analyse et d'exploitation des résultats des élèves aux évaluations nationales, renforce le pouvoir d'agir des enseignants, directeurs et inspecteurs afin de permettre à chaque élève de notre département de progresser.



LE GROUPE DE TRAVAIL DÉPARTEMENTAL AUTOUR DE « LA CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE »

A la demande du directeur académique des services de l'éducation nationale du Gard, un groupe de travail départemental piloté par le directeur académique et coordonné par l'ADASEN regroupant 5 conseillers pédagogiques départementaux, 2 conseillères pédagogiques de circonscription référentes mathématiques et français, 2 directeurs associés au groupe départemental des directeurs d'école a travaillé afin d'élaborer et de proposer au niveau départemental un outil gardois et des contenus permettant aux enfants de continuer leurs apprentissages, de les consolider, en classe ou à la maison, lorsqu'un élève est empêché de suivre les enseignements en classe.

Les premiers parcours conçus s'adressent aux élèves de niveaux CE2, CM1 et CM2 et proposent des activités en mathématiques, français, EPS et anglais.

Chaque parcours, pour chaque niveau de classe, comprend trois niveaux de difficultés croissantes. Les élèves pourront donc cheminer dans ces parcours selon une progressivité en lien avec les programmes d'enseignement.

LA CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE DANS LE GARD

3 niveaux d'enseignement :

- CE2
- CM1
- CM2

(Les niveaux GS, CP et CE1 sont en cours d'élaboration)

Une excursion « monuments gardois » par niveau d'enseignement comprenant 3 niveaux de difficulté croissante :

- Niveau 1 → Parcours « *Tour Magne* »
- Niveau 2 → Parcours « *Maison carrée* »
- Niveau 3 → Parcours « *Pont du Gard* »

4 domaines d'apprentissages proposés :

- Mathématiques
- Français
- Anglais
- EPS

Un support numérique accessible en classe ou à la maison permettant également d'imprimer les fiches d'activités proposées

Des compétences ciblées dans chacun de ces domaines afin de venir stabiliser et consolider les connaissances des élèves dans les savoirs fondamentaux :

Dans chaque domaine, pour chaque activité :

- * **un mémo** permettant de se remémorer les connaissances et compétences essentielles,
- * **des activités** pour s'entraîner,
- * **une partie autocorrective**
- * **un référencement de sites institutionnels** permettant de découvrir d'autres activités sur les mêmes connaissances

Mathématiques

- Lire et écrire les nombres (décomposer, représenter)
- Calculer (memoriser, représenter, effectuer)
- Résoudre des problèmes (automatiser, raisonner)
- Reconnaître, tracer, nommer, décrire

Français

- Lire et automatiser (fluence)
- Lire et comprendre
- Lire et partager (fluidité, mémoriser)
- Lire et écrire (copie, transposition, production écrite)

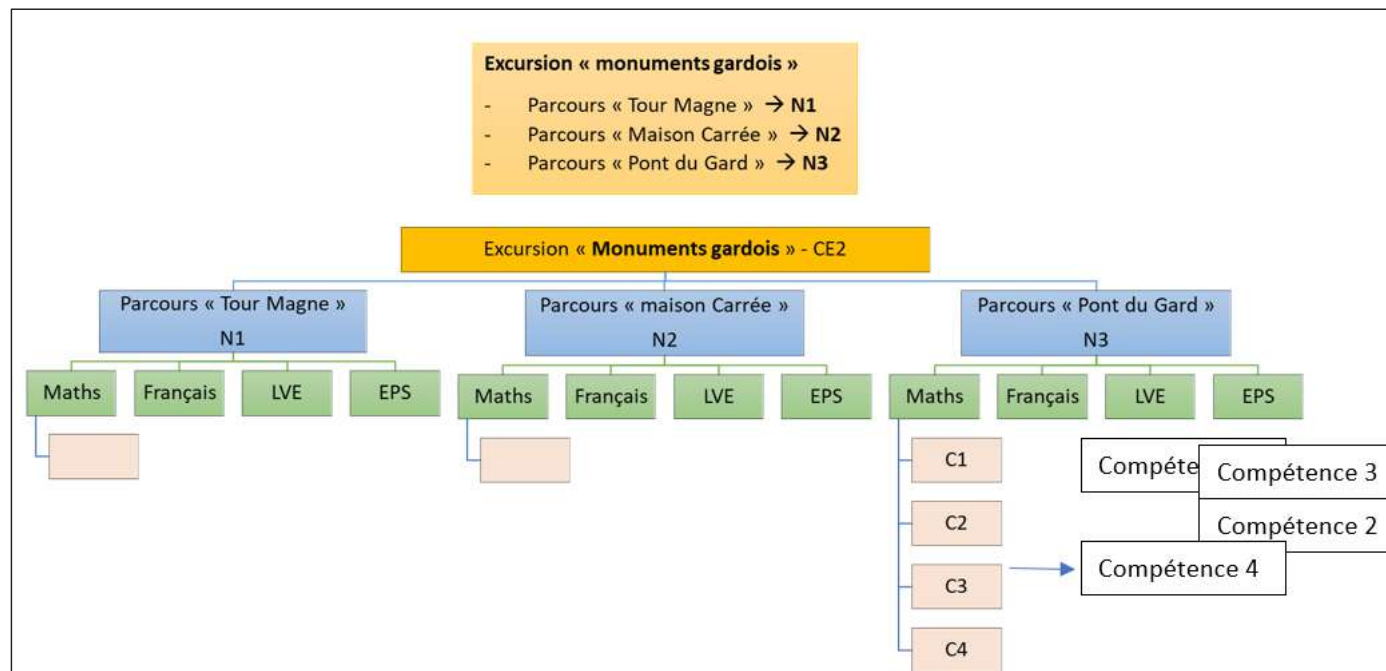
LVE (anglais)

- Comprendre un message audio
- Mémoriser une comptine
- Comprendre un message vidéo
- Apprendre des faits culturels

EPS

- Activités de pleine nature
- Activités athlétiques
- Sports collectifs
- Activités artistiques

► ARCHITECTURE D'UNE EXCURSION



Excursion monuments romains CE2

PARCOURS TOUR MAGNE CE2	PARCOURS MAISON CARRÉE CE2	PARCOURS PONT DU GARD CE2
NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
MATHÉMATIQUES <u>Compétence 1: Jouer avec les nombres</u> --> lire, écrire, décomposer, représenter <u>Compétence 2: Jouer avec les opérations</u> --> mémoriser, calculer, représenter <u>Compétence 3: Jouer avec des problèmes</u> --> chercher, raisonner, automatiser <u>Compétence 4: Jouer avec des figures</u> --> observer, reconnaître, tracer, nommer	MATHÉMATIQUES <u>Compétence 1: Jouer avec les nombres</u> --> lire, écrire, décomposer, représenter <u>Compétence 2: Jouer avec les opérations</u> --> mémoriser, calculer, représenter <u>Compétence 3: Jouer avec des problèmes</u> --> chercher, raisonner, automatiser <u>Compétence 4: Jouer avec des figures</u> --> observer, reconnaître, tracer, nommer	MATHÉMATIQUES <u>Compétence 1: Jouer avec les nombres</u> --> lire, écrire, décomposer, représenter <u>Compétence 2: Jouer avec les opérations</u> --> mémoriser, calculer, représenter <u>Compétence 3: Jouer avec des problèmes</u> --> chercher, raisonner, automatiser <u>Compétence 4: Jouer avec des figures</u> --> observer, reconnaître, tracer, nommer

LE VOLET DÉPARTEMENTAL DU PLAN ACADÉMIQUE DE FORMATION

Le volet départemental du plan académique de formation (VDPAF) définit et précise la formation des enseignants du premier degré dans le département du Gard.

Chaque enseignant bénéficie, dans le cadre de ses obligations réglementaires de service, de 18 heures de formation dont les priorités sont définies en fonction de plusieurs objectifs :

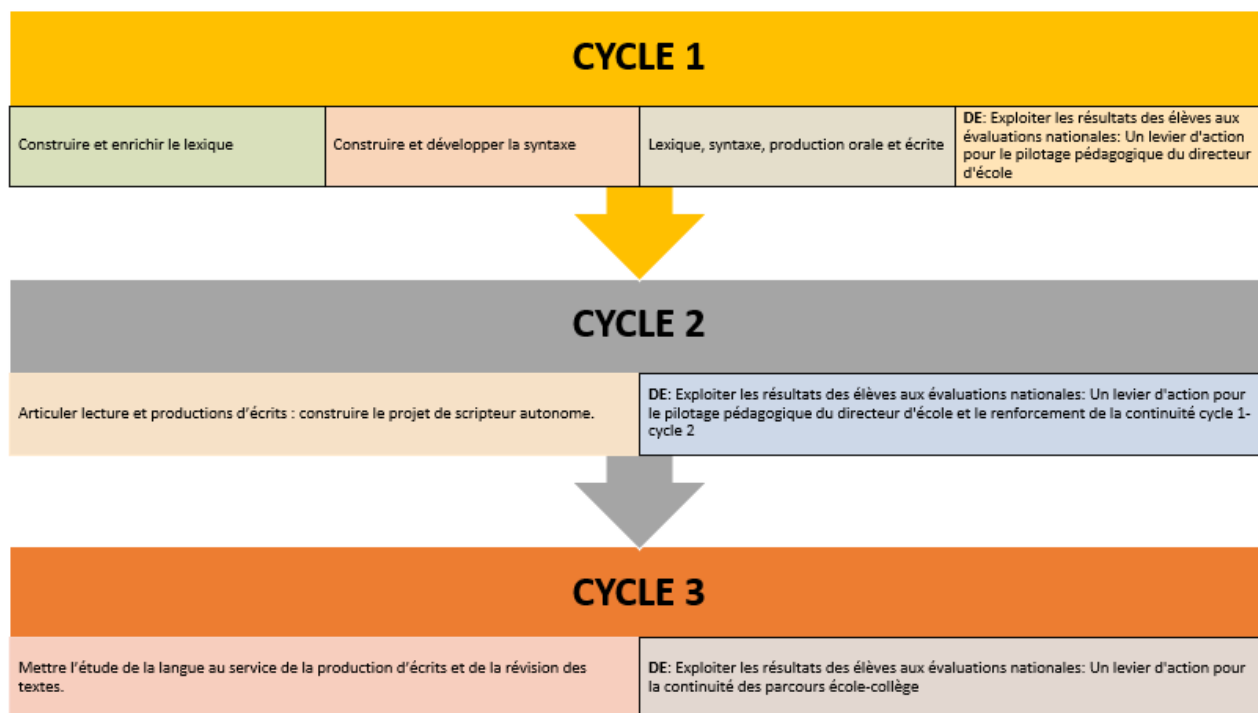
- La mise en œuvre des grandes priorités nationales autour notamment du développement de l'expertise des enseignants dans les savoirs fondamentaux en mathématiques et en français ;
- L'accompagnement et la formation des directeurs d'école avec une focale ciblée et renforcée en termes de pilotage pédagogique ;
- L'accompagnement à l'entrée dans le métier pour les professeurs des écoles stagiaires et les enseignants contractuels ;
- L'accompagnement des enseignants dans des contextes d'exercice spécifiques comme en éducation prioritaire, quartiers politique de la ville (QPV) ou dans le cadre des postes de l'école inclusive ;
- L'accompagnement au développement professionnel et à l'acquisition de compétences et qualifications nouvelles (certifications CAFIPEMF et CAPPEI).



► LE RENFORCEMENT DE L'EXPERTISE DES ENSEIGNANTS DANS LE CADRE DE L'ENSEIGNEMENT DES SAVOIRS FONDAMENTAUX EN MATHÉMATIQUES ET EN FRANÇAIS

- Un objectif de renforcement de la réussite et du progrès de tous les élèves dans les savoirs fondamentaux
- Des modules ciblés en fonction de priorités définies en groupe de travail « savoirs fondamentaux »
- Des modules de formation déclinés dans chaque territoire
- Des modules dédiés aux directeurs d'école (DE) afin de venir renforcer leurs compétences relatives au pilotage pédagogique dans les savoirs fondamentaux

Enseignement des savoirs fondamentaux : Français



► UN ACCOMPAGNEMENT CIBLÉ DES ENSEIGNANTS ENTRANT DANS LE MÉTIER

Chaque année, le VDPAF conçoit et met en œuvre un plan de formation visant à accompagner et sécuriser les « premiers pas » des enseignants nouvellement nommés : professeurs des écoles stagiaires ayant été lauréats au concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE) et professeurs des écoles contractuels.

En 2024-2025, le département du Gard a accueilli :

- 94 professeurs des écoles stagiaires dont 67 à 100% et 27 à 50% (données au 1er janvier 2025)
- 55 professeurs des écoles contractuels (données au 14 mai 2025)

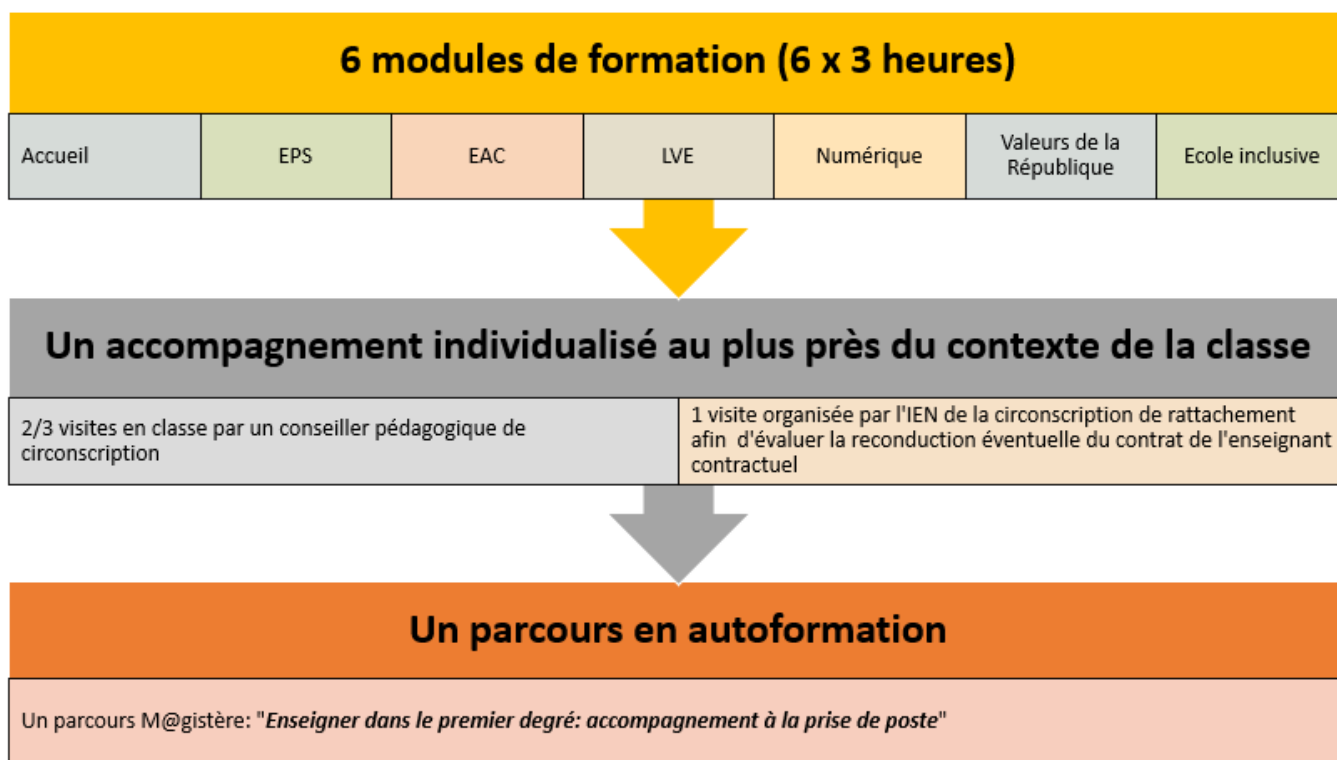
Cette année, au mois de novembre 2024, 4 professeurs des écoles supplémentaires, lauréats du CRPE, ont été affectés dans le département du Gard.

A la demande du directeur académique, un accompagnement et un parcours de formation spécifiques ont été mis en place afin de les accompagner et de sécuriser leurs premiers pas dans l'exercice du métier.

- 18 heures de formation intégrées au parcours de formation des enseignants contractuels avec des apports en langues vivantes étrangères (LVE), éducation artistique et culturelle, valeurs de la République, école inclusive, Éducation physique et sportive (EPS) et numérique.
- Un accompagnement personnalisé, en classe, par un conseiller pédagogique départemental (CPD)

► FOCUS 3 : LA FORMATION INITIALE ET CONTINUE DES DIRECTEURS D'ÉCOLE

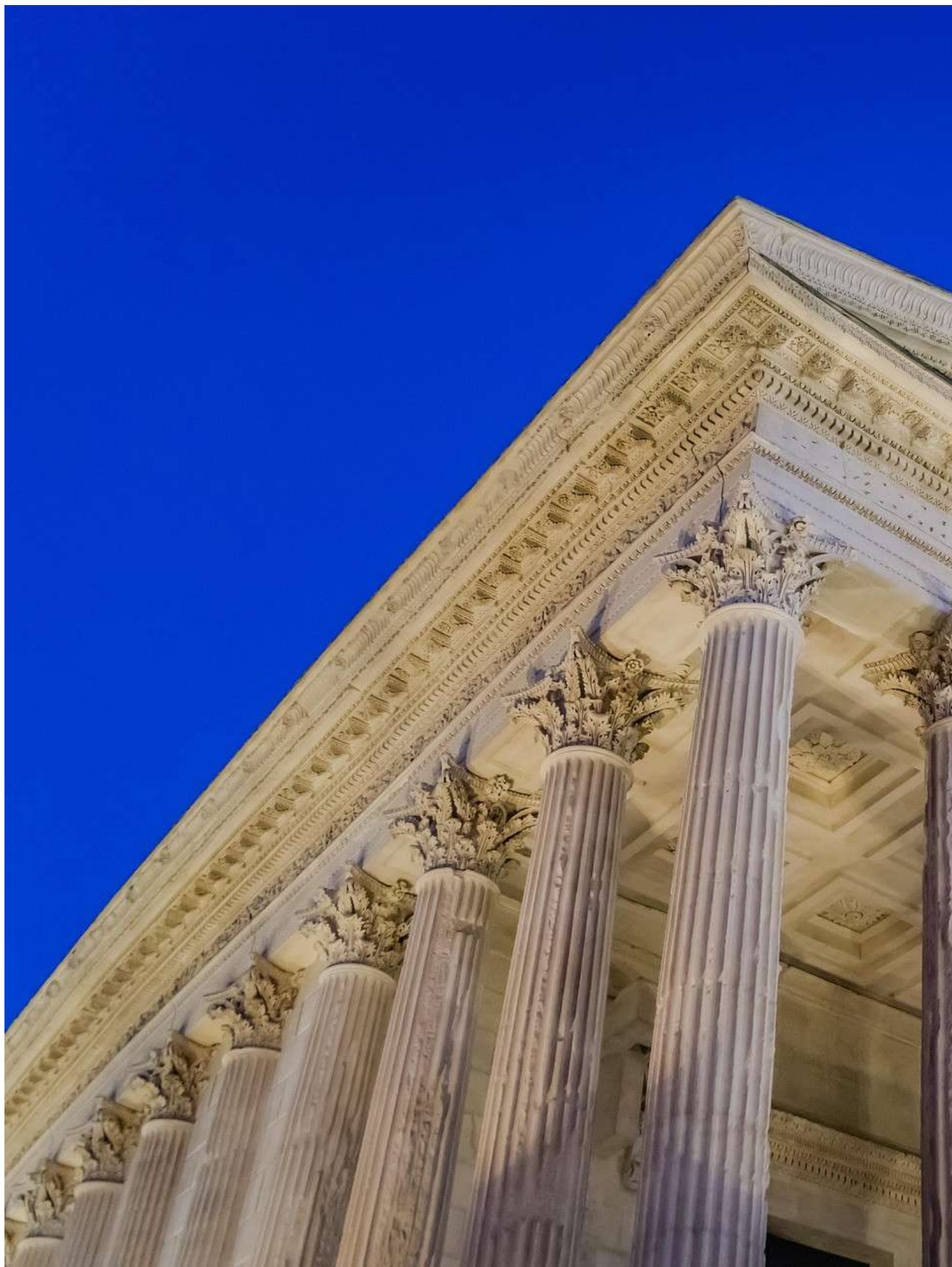
Formation départementale des enseignants contractuels



Consulter la page dédiée à la formation initiale et continue des directeurs.



Un élève de CM2 lors d'un atelier de création plastique dans le cadre du projet « des artistes et des œuvres à l'école 2025 »



La Maison Carrée à Nîmes, photo Pixabay.com

Les réseaux pédagogiques de territoire

Accompagner le parcours scolaire des élèves



LES RÉSEAUX PÉDAGOGIQUES DE TERRITOIRE

La rectrice de région académique a souhaité redéfinir les territoires éducatifs des départements de l'académie de Montpellier de façon que l'Éducation nationale puisse apporter toutes les réponses aux besoins des élèves en renforçant les pratiques d'accompagnement au plus près des établissements.

Un objectif : assurer l'accompagnement des élèves au plus près de leur parcours scolaire :

En créant les conditions de proximités ;
géographique - institutionnelle - sociale -
organisationnelle - cognitive

En reconsidérant les délimitations territoriales ; flux
des orientations - bassin de vie - accessibilité

Un principe - une gouvernance - une instance - un
outil :

- Afficher une meilleure lisibilité auprès de la communauté éducative au moyen d'une mise en réseau permettant d'élaborer une stratégie d'accompagnement ;
- Une responsabilité partagée, distribuée et congruente et non par addition ;
- Un conseil pédagogique au sein duquel se débattent les mises en œuvre opérationnelles inter-degrés ;
- Un projet pédagogique de réseau qui définit les axes convergents en appui du projet académique.

FOCUS :

Rôle du directoire : Une charte académique

- Impulse la dynamique du réseau via un conseil pédagogique du réseau animé par les inspecteurs référents ;
- Élabore un projet de réseau pour construire une culture éducative commune ;
- Veille à la bonne représentativité du réseau : directeurs, chefs d'établissement, coordonnateurs, SDJES ;
- Fixe l'ordre du jour des réunions du réseau et invite le cas échéant les experts en lien avec les points abordés ;
- Établit un programme de travail annuel en assurant sur chaque point la continuité éducative ;
- Évalue la portée et la résonance de son activité en appui d'indicateurs proposés par la DAPEC.



CÉVENNES GARDOISES

► LA LITTÉRATURE DE JEUNESSE POUR PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ ET L'INCLUSION DANS LES CÉVENNES GARDOISES

À l'occasion de la rentrée scolaire 2025, le réseau pédagogique territorial Cévennes Gardoises-Gabrielle Bastide lance l'opération "La littérature de jeunesse pour promouvoir l'égalité et l'inclusion". Cette action ambitieuse, qui concerne l'ensemble des écoles, collèges et lycées du territoire, s'inscrit pleinement dans les axes 1 et 3 du projet académique, dédiés aux valeurs partagées et à l'égalité des chances.

Des objectifs forts au service des élèves

Cette opération vise à développer durablement le goût de la lecture chez les élèves tout en promouvant une véritable culture de l'égalité et de l'inclusion. À travers des œuvres jeunesse soigneusement sélectionnées, elle entend sensibiliser les élèves aux stéréotypes de genre, aux discriminations, et prévenir les violences sexistes et sexuelles dès le plus jeune âge.

Constitution d'un corpus commun et collaboratif

Pour poser les fondements de cette action, chaque établissement est invité, d'ici le 11 avril 2025, à recenser parmi une liste proposée les ouvrages de littérature jeunesse qu'il possède déjà. Ce corpus commun, enrichi grâce au soutien des partenaires associatifs locaux et à la médiathèque Alphonse Daudet d'Alès, constituera le socle des activités pédagogiques à venir.

Un programme pédagogique ambitieux

À partir de septembre, chaque établissement intégrera cette dynamique dans son projet pédagogique. Cette action sera formellement inscrite sous la forme d'une fiche action dans le projet de chaque école et établissement. Des moments de lecture spontanée, des débats interprétatifs et des pratiques de lecture à voix haute seront régulièrement organisés. Ces activités auront pour effet non seulement d'enrichir la compréhension des textes, mais aussi de cultiver chez les élèves une réflexion profonde sur l'égalité entre filles et garçons et le respect de la diversité.

Mobilisation autour d'événements fédérateurs

Des événements phares ponctueront l'année scolaire : "semaine de l'égalité", journées dédiées à l'inclusion, nuits de la lecture ou encore manifestations sportives inclusives avec restitution littéraire (expositions, saynètes, podcasts). Ces moments forts favoriseront les échanges inter-niveaux et renforceront la cohésion au sein des établissements.

Un dispositif évalué et suivi

Pour assurer la réussite et mesurer l'impact de ce projet, plusieurs indicateurs seront pris en compte :

amélioration du climat scolaire, augmentation de la mixité dans les espaces communs, progression en expression orale et lecture des élèves, et hausse significative de la participation des filles dans les activités sportives et culturelles. Ce projet ambitieux également de donner envie aux filles de s'intéresser davantage aux mathématiques et aux sciences, tout en incitant l'ensemble des élèves, filles ou garçons, à valoriser le vivre-ensemble.

Cette opération constitue un levier essentiel pour construire des parcours scolaires fluides, du premier au second degré, tout en enracinant durablement une culture du respect, de l'inclusion et de l'égalité au cœur des Cévennes gardoises.

► « MOI, JEUNE CITOYEN » : UNE PREMIÈRE OPÉRATION ÉDUCATIVE D'ENVERGURE POUR LES 9-13 ANS

Lancée dans le cadre du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD), l'opération « Moi, jeune citoyen » marque une collaboration exemplaire entre l'Éducation nationale et les élus du territoire de l'agglomération d'Alès, engagés ensemble pour la prévention et l'éducation à la citoyenneté des jeunes. Ce dispositif pédagogique vise à faire comprendre aux enfants de 9 à 13 ans — élèves de CM1, CM2, 6e et 5e — les règles de vie en société, leurs droits et devoirs, ainsi que les conséquences juridiques de certains comportements.

Une première édition prometteuse : cette année, 14 établissements scolaires ont été mobilisés, soit 24 classes et 637 élèves sensibilisés. Plus précisément, l'opération a touché 5 collèges (283 élèves – 10 classes) et 9 écoles élémentaires (354 élèves – 14 classes), montrant un fort intérêt pour cette approche innovante.

Un partenariat structuré et une démarche pédagogique dynamique

Le dispositif repose sur une mallette interactive composée de 90 fiches thématiques, permettant d'ouvrir le dialogue autour de situations concrètes de la vie quotidienne, réparties selon trois espaces : la maison, la rue et l'école. À partir d'une fiche sélectionnée par l'élève, un débat s'instaure, suivi d'une vidéo projetée qui livre les réponses de divers intervenants incarnant les figures de l'autorité ou du soutien : parent, camarade, directeur d'école, policier, travailleur social, juge.

Chaque séance dure environ une heure par demi-classe, pour maintenir la concentration des élèves. L'intervention se déroule en plusieurs temps : accueil, présentation de l'exposition, appropriation des fiches, débat, puis analyse des réponses fournies par les



vidéos, avec un retour collectif orchestré par un animateur formé. Ce dernier peut enrichir les propos grâce à une connaissance approfondie des textes de lois et du contexte éducatif.

Une équipe plurielle au service d'un même objectif

Les interventions sont préparées en amont par une équipe mixte, préalablement formée, réunissant personnels de l'Éducation nationale, élus, agents des collectivités, professionnels du champ social et éducatif. Ce collectif garantit un regard croisé sur les enjeux éducatifs, sociaux et citoyens. Il est également un point d'appui pour donner suite aux questionnements personnels exprimés par les enfants, en orientant si nécessaire vers les ressources locales (CPE, services sociaux, numéros d'aide comme le 119...).

En alliant rigueur institutionnelle et pédagogie participative, l'opération « Moi, jeune citoyen » s'affirme comme un levier majeur de prévention précoce et d'éducation à la citoyenneté. Fort de ce succès inaugural, le dispositif a vocation à être pérennisé sur l'ensemble du réseau pédagogique territorial Cévennes Gardoises-Gabrielle Bastide.

Danièle Viala (Proviseure)

Julie Sanglier (Principale)

Anne Martin, Marie-Christine Kaysen (IEN)

Marie-Ange Rivière (IA-IPR)

Cécile Bonnet-Pontier
(directrice d'école référente)

Laurent Hofer, Thibaut Vallet (SDJES)

GARD RHODANIEN

Le projet du réseau se présente en trois axes qui regroupent des actions phares pour 2024/2025 :

► 1. LE CONTINUUM D'APPRENTISSAGE ET LA MAÎTRISE DES FONDAMENTAUX

Une liaison école-collège grâce à des visites croisées

Enseignants du 2nd degré qui vont mener des séances dans le 1er degré et inversement. Deux univers différents, mais un langage commun, des problématiques qui font consensus, des discussions engagées autour de pratiques pédagogiques différenciées... Effet recherché : la réussite de nos élèves.



Projet Apprenance / Sylvain Joly :
Comment former les enseignants aux pratiques pédagogiques équitables ?

Les effets recherchés de cette action résident dans l'attention portée à ce que l'élève apprend. Il s'agit de s'intéresser autant à ce qu'il apprend (learning) qu'à l'acte d'enseignement du professeur (teaching)

La parole de l'élève est prise comme boussole de son parcours d'apprentissage en partant du constat que le même enseignement reçu par un élève en réussite et un élève en difficulté ne produit pas les mêmes effets en terme d'apprentissage.



Objectifs de formation :

Quels sont les leviers pédagogiques identifiés par la recherche pour contrer les déterminismes sociaux ?

Comment les mettre en œuvre dans la classe ?

Actions :

Se former avec Apprenance à des pratiques pédagogiques équitables identifiées grâce à des milliers d'entretiens d'explicitation menés auprès des élèves pour mieux comprendre comment ils comprennent.

- Créer une culture commune sur les pratiques pédagogiques équitables :
- Visio avec Sylvain JOLY le 6 mars 2025 en direction des personnels du RPT (Personnels du 1er degré, du 2nd degré : collèges et lycées) :
- Implémenter dans les pratiques professionnelles les pistes pédagogiques identifiées au sein d'un collectif apprenant :
 - Formation-action : une journée par trimestre. Juin 2025, octobre 2025, janvier 2026, avril 2026
 - Identification des routines à implémenter dans la classe - expérimentation sur le terrain - analyse réflexive collective en formation.

Indicateurs retenus :

Entretiens d'explicitation d'élèves et enseignants, menés par les inspecteurs, dans les classes où le dispositif a été implémenté.

► 2. TRANSFERT DES COMPÉTENCES PSYCHO-SOCIALES

Création d'un CESCE de réseau

Besoins communs

- Discussion sur la formation IPCS (Information préventive aux comportements qui sauvent)
- Réflexion sur les conseils de discipline : Imaginer un projet où il y aurait un accueil temporaire pour les poly exclus.
- Intervention sur le cyberharcèlement, les réseaux sociaux à mutualiser, projet avec l'UDAF
- Formations des délégués et éco-délégués en commun
- Envisager que les éco-délégués se rencontrent, que chacun se déplacent les uns chez les autres,

Plan d'actions mutualisées

- Formations ambassadeur inter établissement et inter degré pourraient se faire
- Formation commune sur la vie à la sexualité : FIL mise en place cette année
- Conférence « Les réseaux sociaux, mon ado et moi » de l'UDAF



► 3. RENFORCEMENT DES LIENS ÉCOLE ENTREPRISE AUTOUR D'ÉVÉNEMENTS

Clean-up day

Mardi 1er avril, les établissements du réseau ont participé à l'opération CLEANUP DAY organisée par l'association GRISBI. « L'objectif est que les élèves nettoient les alentours de leurs établissements aux côtés de chefs d'entreprises ». Au-delà de cette collaboration entre les jeunes et les chefs d'entreprises, l'événement vise à sensibiliser les plus jeunes à l'environnement. À l'issue du nettoyage, les élèves ont été invités à un pique-nique zéro déchet au parc Rimbaud. Nous étions plus de 300 dans le parc Rimbaud, et au total l'équivalent de deux camions plateaux pleins de sacs poubelle a été transporté, soit probablement plus d'une tonne de déchets collectés ! Un travail de titan qui démontre l'ampleur de la tâche, mais aussi la force de notre engagement collectif pour la planète.



Anne-Sophie Gréselle (Proviseure)
Muriel Carrara (Principale)
Magali Raoux (Principale adjointe)
Christine Pretceille (IEN)
Vincent Dupayage (IA-IPR)
Marion Soavi,
Marie-Claude Gouloumes (SDJES)

NÎMES - PETITE CAMARGUE

► DÉVELOPPER UNE CULTURE COMMUNE AUTOUR DU BIEN-ÊTRE ÉDUCATIF : UNE FORMATION SUR LES COMPÉTENCES PSYCHO-SOCIALES DANS LE RÉSEAU NÎMES PETITE CAMARGUE

Dans le cadre de son engagement pour une éducation de qualité et le bien-être au sein des établissements, le réseau Nîmes Petite Camargue a organisé une double session de formation sur les compétences psycho-sociales (CPS), les 16 et 17 octobre derniers. Destinée à l'ensemble des équipes éducatives, pédagogiques et des personnels d'encadrement du réseau, cette initiative a rencontré un vif intérêt.

Vers une synergie renforcée entre les acteurs du 1er et du 2nd degré

L'objectif affiché : renforcer les liens entre les personnels du 1er et du 2nd degré, et entre les différentes fonctions au sein des établissements, autour d'un enjeu partagé. Cette action s'inscrit dans une volonté claire de faire émerger une culture commune et de favoriser des pratiques pédagogiques plus efficaces, fondées sur la coopération, l'écoute et la bienveillance.

Agir sur le climat scolaire : les compétences psycho-sociales comme levier

Les compétences psycho-sociales, essentielles dans les contextes éducatifs actuels, permettent de faire face aux défis du quotidien, de renforcer la résilience individuelle et collective, et de développer des relations interpersonnelles saines. La formation a ainsi permis aux participants de :

- Mieux comprendre les enjeux des CPS dans le champ éducatif,
- Acquérir des outils concrets pour développer ces compétences dans leurs équipes,
- Améliorer la gestion du stress, des conflits et du mal-être en milieu scolaire,
- Encourager une culture de respect et de bienveillance partagée.

Par cette démarche, le réseau Nîmes Petite Camargue poursuit son action vers un accompagnement toujours plus humain, coopératif et efficace des élèves et de l'ensemble des personnels.

► FORUM PRO-ORIENTATION DU RÉSEAU NÎMES PETITE CAMARGUE : UNE ORIENTATION ÉCLAIRÉE AU CŒUR DES PARCOURS ÉLÈVES

Une mobilisation inter-établissements réussie pour une orientation construite ensemble, pour chacun

Organisé dans le cadre du réseau pédagogique Nîmes Petite Camargue, le Forum Pro-Orienté tenu le 1er avril 2025 au lycée Frédéric Mistral de Nîmes a marqué une étape significative dans

l'accompagnement à l'orientation des élèves. Réunissant enseignants de collèges et lycées, ce temps fort a permis de fédérer les acteurs éducatifs autour d'une ambition commune : construire une orientation éclairée, partagée et émancipatrice.

Le forum visait à renforcer les compétences des équipes pédagogiques en matière d'orientation, à valoriser les filières professionnelles souvent méconnues, et à lutter contre les stéréotypes de genre ou de niveau qui les entourent. Les objectifs pédagogiques étaient clairs : mieux connaître l'offre locale de formation, comprendre les attendus des différentes familles de métiers, valoriser les parcours en alternance et les passerelles, tout en renforçant la coopération inter-établissements.

Une dynamique collaborative porteuse

Plébiscité pour la qualité de son organisation et la richesse de ses contenus, l'événement a favorisé une dynamique de réseau stimulante. Les échanges nourris entre établissements ont permis de poser les bases d'une culture commune de l'orientation, centrée sur l'élève, son potentiel, ses aspirations. En mettant en avant des parcours inspirants et en éclairant les perspectives offertes par les voies professionnelles, le forum a contribué à une meilleure reconnaissance de ces filières et à une orientation plus équitable.

Les retombées sont prometteuses : outils concrets pour les enseignants, meilleure lisibilité des parcours pour les élèves et leurs familles, et projets à venir tels que des visites croisées de plateaux techniques et une pérennisation du forum. Cette seconde édition s'impose ainsi comme un jalon structurant dans la mise en œuvre d'une orientation active, collaborative et ambitieuse, au service de la réussite et de l'égalité des chances pour tous les jeunes du réseau Nîmes Petite Camargue.



Cynthia Cramaix, Rachel Stewart
(Principales adjointes)
Jean-Louis Tourvieille (IEN)
Nathalie Ranchin, Laurence Remaud
(IA-IPR)
Pascale Aussel (directrice d'école)
Anne Gigondan, Thibaut Vallet (SDJES)

LES PONTS DU GARD

► LES AXES DU PROJET DE RÉSEAU LES PONTS DU GARD

A la suite du séminaire académique des réseaux pédagogiques territoriaux le lundi 9 décembre 2024, en présence de la rectrice de l'académie de Montpellier, le projet du réseau Les Ponts du Gard a évolué :

Axe 1 : Garantir la continuité et la cohérence du parcours de élèves

- Exploiter pédagogiquement les évaluations standardisées
- Assurer le suivi et l'accompagnement des élèves dans leur singularité

Axe 2 : Développer l'ambition de tous les élèves et passer à une orientation éclairée et construite

- Favoriser l'ambition en levant les stéréotypes
- Donner de la lisibilité sur les parcours possibles pour mieux construire son orientation

Axe 3 : Agir sur le bien-être, le climat scolaire à l'École et favoriser les conditions d'un désir d'apprendre

- Favoriser le bien-être des personnels et de chaque élève
- Prévenir et traiter l'absentéisme, le décrochage et l'évitement scolaire

► LES TRAVAUX EN COURS

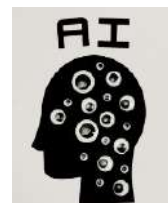
- Améliorer la lisibilité des parcours pour mieux construire l'orientation : travaux sur une meilleure diffusion de l'offre de formation du réseau et sur les compétences à s'orienter en lien avec les familles.
- Prévenir et traiter l'absentéisme, le décrochage et l'évitement scolaire : travaux sur l'élaboration de protocoles, la constitution de pôles ressource, et la mise en place d'une expérimentation
- Transformations visées : Mieux prendre en charge les parcours des élèves qui rencontrent une problématique liée à l'absentéisme, le décrochage ou l'évitement scolaire et mieux impliquer les acteurs de la communauté éducative.
- Favoriser le rayonnement du réseau Les Ponts du Gard sur le territoire : mise en place d'une newsletter, d'une adresse mail générique et renforcement de la présence du 1er degré dans les groupes de travail

► ATELIERS DE RÉFLEXION DU DIRECTOIRE DU RÉSEAU LE 7 FÉVRIER 2025 À UZÈS AVEC VISITE DU LYCÉE DES MÉTIERS D'ARTS



► DES FORMATIONS EN COURS OU À VENIR

- L'utilisation de l'Intelligence Artificielle par les personnels de direction et les inspecteurs de circonscription
- La conduite d'entretiens individuels pour les élèves en risque de décrochage
- Le travail des compétences psycho-sociales avec les élèves
- L'utilisation de Parcoursup dans l'accompagnement des élèves, y compris au collège



Cédric Pluinage (Principal)
Karine Bossan (Proviseure adjointe)
Anne Guillon, Valérie Duboc (IEN)
Emmanuel Gault (Directeur d'école)
Nathalie Bauval-Troncet,
Frédéric Cadilhac, Nicolas Picard (IA-IPR)
Sandrine Mazzia (SDJES)

PAYS VIGANAIS

A cheval sur le Gard et l'Hérault, le réseau, à taille humaine, du Pays Viganais possède une organisation et une dynamique pédagogique qui associent 35 écoles, 3 collèges et 1 lycée.

Piloté par un directoire et un comité de pilotage comprenant des chefs d'établissements, des inspecteurs et des directeurs, il a adopté une approche systémique pour faire vivre le réseau à travers ses instances et les projets des établissements (Conseils Écoles/Collèges, PIAL, forums, ...).

La compétence « s'exprimer à l'oral » étant au cœur des processus d'apprentissages et une base des modalités d'évaluation et de certification du DNB au grand oral du bac, le choix pédagogique de retenir comme objet d'étude commun, la maîtrise de l'oral de la maternelle à l'université, a fait consensus et sens pour l'ensemble de la communauté enseignante du territoire.

Le projet de réseau, articulé sur le projet académique, s'est donné trois axes majeurs de développement :

1. Garantir un continuum sur le parcours des élèves
2. L'oral, expression maîtrisée d'une citoyenneté
3. L'oral à la convergence des acteurs d'un territoire au bénéfice de la réussite de chacun

Outre les instances de pilotage, le réseau s'est doté de groupes de travail qui ont réfléchi et mis en place diverses actions sur les thématiques suivantes :

- Identification des ressources et besoins dans l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers
- Analyse des évaluations nationales et ciblage des priorités
- Transition école/collège avec harmonisation des Conseils Écoles/Collège
- Liaison collèges/lycée, faire vivre le Comité Local École Entreprise (CLEE)
- Cercle d'études en mathématiques

Dans la vie du réseau, ces choix ont permis la mise en place de diverses actions au service du suivi et de la continuité de la vie des élèves :

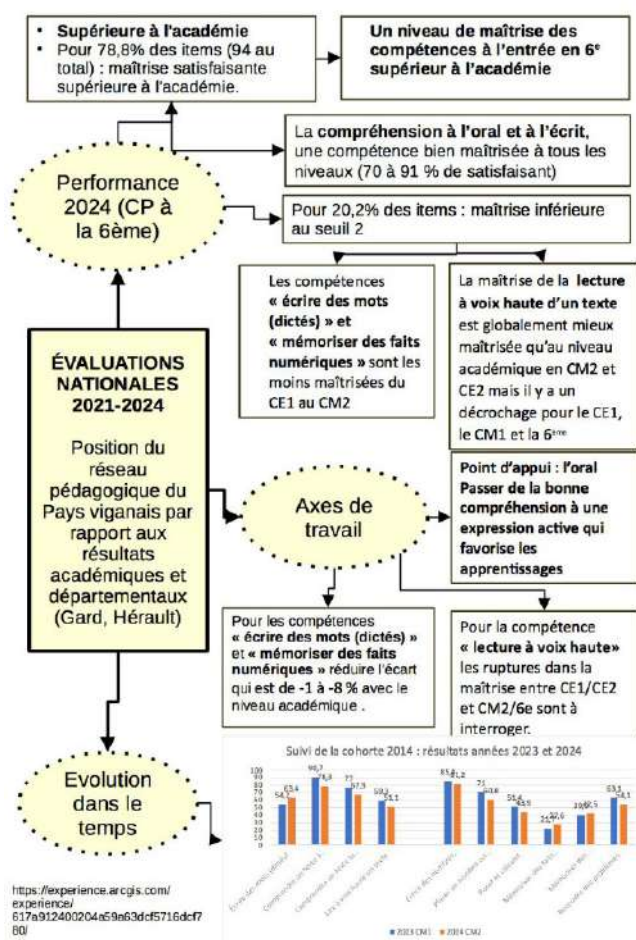
- Projets pluridisciplinaires : concours logo, « Ville de demain », forums,
- Formation enseignants 1er et 2d degré : français, web radio, mathématiques, ...
- Formation des élèves « ambassadeurs » dans le cadre du dispositif pHARe
- Publication d'un document synthétique « État des lieux sur les EBEP 2024 »
- Ouverture du dispositif relais du lycée aux établissements du réseau

Après 2 ans de fonctionnement effectif, les élèves bénéficient de la dynamique de réseau par :

- une orientation construite et motivée des élèves (pas ou peu de non affectés)
- des résultats aux évaluations nationales laissant

voir un niveau des compétences satisfaisantes honorable avec des progrès réguliers

- une identification des compétences à travailler basée sur les évaluations
- les effets du Comité Local École Entreprise (CLEE) dont l'action est lisible par les membres de la communauté éducative (aide à la recherche des stages)
- l'ouverture du dispositif relais opérationnel à l'échelle du réseau
- l'identification effective du réseau par les équipes pédagogiques



Jean-Claude Chareyre (Proviseur)
Sandrine Rose, Chantal Montbroussous (Principales)
Céline Garcia (IEN)
Marion Rilhac (IA-IPR)
Yves Cabon,
Marie-Claude Gouloumes (SDJES)

LES TROIS ROCHERS

► LE PROJET DU RÉSEAU

Améliorer la fluidité du parcours des élèves de la maternelle jusqu'au Lycée, faire de ce réseau celui des valeurs de la République.

► LES AXES DE TRAVAIL

AXE 1 : ÊTRE FRATERNEL : DÉVELOPPER L'ENTRAIDE ET LE SAVOIR

Ambassadeurs élèves :

- Action intergénérationnelle de l'étudiant à l'écolier pour fluidifier le parcours de chacun
- Ambassadeurs ph@re du collège qui sensibilisent les élèves de CM2 du secteur

Laboratoire de Mathématiques Inter Degré Maryam MIRZAKHANI :

Semaine de maths : « Labo maths » au collège Paul Valéry à Roquemaure (30)

Commission d'harmonisation

Production d'outils communs pour faciliter les transmissions d'information lors des commissions d'harmonisation écoles/collèges.

Travail en réseau

Concertation et mutualisation en termes de Pilotage des établissements (échanges de pratiques, inter-degré, besoins en ressources humaines, en formation, répartition de DGH pensée collectivement)

Mise en œuvre collaborative des réformes et dispositions réglementaires dans les établissements, construction des groupes de besoins, prise en charge du décrochage...)

Animation du CLEE avec définition d'un programme de travail et d'action.

Rencontre d'élèves avec des entreprises, élaboration d'un calendrier commun de stage, visite de l'entreprise Seqens par des personnels

Mise en commun des besoins en termes de formations des personnels et mise en place de formations de réseau : Devoirs faits inclusifs, compétences psychosociales

AXE 2 : ÊTRE LIBRE D'ESPRIT : DÉVELOPPER LA CONFIANCE EN SOI

Politique des langues et continuité des parcours linguistiques (1er et 2nd degrés). Échanges 3ème / 2de en langue vivante.

Mise en place d'un parcours EPS autour de l'aisance aquatique et du savoir nager pour les élèves de CP, CM2 et 6EME tous les ans dans une perspective de continuum.



AXE 3 : FAVORISER L'ÉQUITÉ : ACCOMPAGNER LES PUBLICS FRAGILES

Mise en œuvre d'événements ou d'actions autour de l'orientation (professeurs, élèves, familles...) : forum des métiers 3ème (le 31 janvier à Aramon et le 5 avril à Jean Vilar) et des formations 1ère/terminale, ambassadeurs...

Renforcer le travail autour de la prévention du décrochage, dans le suivi des élèves concernés et le partenariat (MLDS) par une réflexion collective en inter-degrés.



François Vinatier (Proviseur)
Véronique Villatte (Principale)
Pierre Jacob (IEN)
Stéphane Vazquez,
Jérôme Vincent,
Vincent Dupayage (IA-IPR)
Thibaut Vallet (SDJES)

ROMANITÉ

► PREMIER PRIX DU CONCOURS MÉDIATIKS POUR LA CLASSE « 4ÈME MÉDIA » DU COLLÈGE GASTON DOUMERGUE DE SOMMIÈRES

C'est une aventure pédagogique et humaine qui s'est transformée en consécration nationale. La classe de 4e Média du collège Gaston-Doumergue de Sommières a remporté le premier prix du concours Médiatiks, organisé par le CLEMI (Centre pour l'éducation aux médias et à l'information). Leur podcast, "Eau'ccitanie, un voyage au fil de l'eau" a été salué pour sa qualité d'enquête, sa pertinence éditoriale et l'engagement remarquable des élèves.

Fruit de plusieurs semaines de travail intense, ce reportage sonore plonge les auditeurs dans une exploration documentée et vivante de la ressource en eau en Occitanie : de sa gestion à ses enjeux environnementaux et économiques, en passant par les témoignages d'acteurs locaux. Interviews, recherches, montage, animation : les quatrièmes ont tout mené de bout en bout, démontrant un professionnalisme et une rigueur salués par le jury national.

► UN PROJET DE « CLASSE FLEXIBLE AU COLLÈGE DE CLARENSAC

Premier prix du concours Médiatiks pour la classe de 4e média du collège



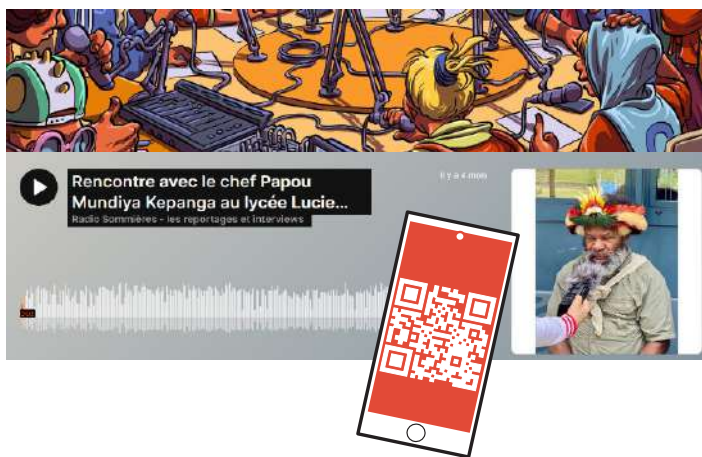
La question posée aux élèves était « Que pensez-vous des séances de mathématiques organisées dans le hall du collège ? ».

L'enquête a été réalisée auprès d'élèves de 6e et 5e utilisant le hall de manière régulière (environ deux fois par mois) lors de séance de travail en autonomie. Les élèves devaient écrire quelques lignes sur une feuille de manière anonyme pour donner leur ressenti, positif ou négatif sur ces heures de cours.

L'intégralité des réponses indiquent qu'ils apprécient travailler dans le hall. Les élèves évoquent en grande majorité le plaisir de travailler à leur rythme, en autonomie (45% l'indiquent de manière spontanée dans leur réponse). Ils apprécient travailler avec les autres et leurs amis (25% des réponses), développer des compétences orales et d'entraide

(18% des réponses abordent cette thématique). Ils apprécient le changement que procure le hall par rapport à leurs habitudes de travail et soulignent le confort (32% des réponses) et la variété des assises existantes (27% des réponses). L'ambiance de travail leur semble plus agréable, certains élèves se sentant plus libres, mais ils évoquent surtout un espace de travail plus reposant et calme (27% des réponses évoquent spontanément cette dimension). Certains élèves apprécient la possibilité de pouvoir se déplacer, bouger. Les élèves trouvent qu'ils travaillent mieux, plus efficacement et qu'ils ont une meilleure concentration.

► WEB RADIO AU LYCÉE LUCIE AUBRAC DE SOMMIÈRES



Béatrice Hubert (Proviseure)

Olivier Cros-Mouret (Principal)

Céline Mazeyrie, Stéphane Sébastien, Bruno Barthélémy (IEN)

Aurore Mielvaque (Directrice d'école)

Fairouz Dadouche, Agnès Vrinat, Marion Rilhac (IA-IPR)

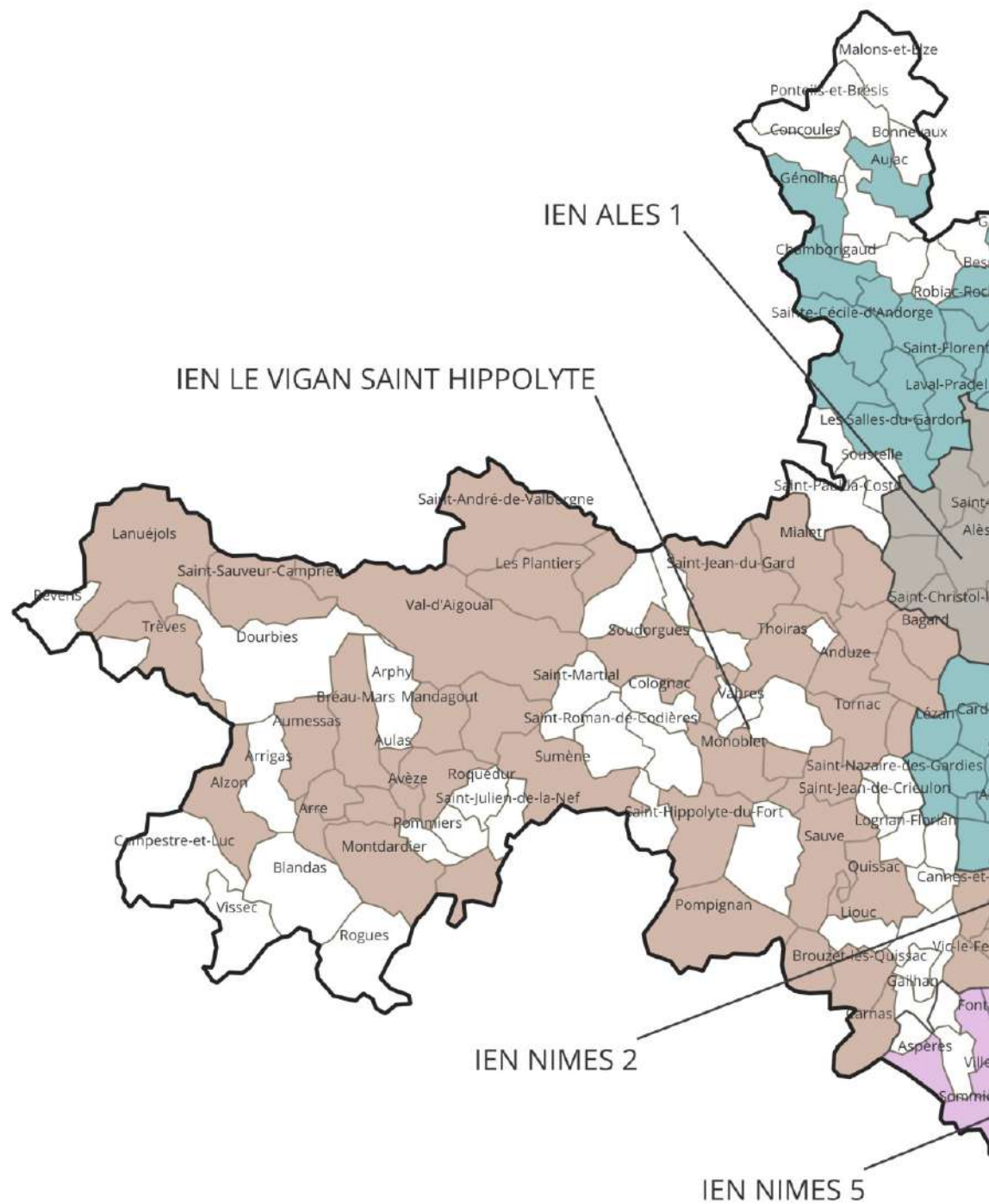
Blandine Poix, Karine Capocchiani, Marie-Claude Gouloumes (SDJES)



Le Vieux Pont au Vigan, photo Wikipedia, CC BY 2.0

The background image shows a scenic view of a large, ancient stone bridge with multiple arches spanning a river. The bridge is constructed from weathered stone blocks. In the foreground, there are dense green trees with some yellowing leaves, suggesting an autumn setting. Behind the trees, a multi-story building with a red-tiled roof is visible. The sky is a clear, bright blue with a few wispy clouds. A white, tilted rectangular box is overlaid on the upper part of the image, containing the title text in a bold, olive-green font.

Focus sur les circonscriptions du premier degré



IEN LE GRAU DU ROI CAMARGUE

ALÈS 1

La circonscription d'Alès 1 répartie sur 10 communes, comporte 44 écoles publiques accueillant 5165 élèves répartis dans 262 classes et 6 écoles primaires privées accueillant 1071 élèves répartis dans 44 classes. Toutes font partie de l'agglomération d'Alès.

Alès 1 fait partie du réseau pédagogique Cévennes Gardoises-Gabrielle Bastide se caractérise par une mixité entre zone urbaine définie par l'ensemble des écoles de la Ville d'Alès et péri-urbaine constituant une partie de l'agglomération alésienne.

Les structures éducatives

- 15 écoles maternelle, 17 écoles élémentaires, 12 écoles primaires,
- 8 dispositifs ULIS premier degré,
- 4 dispositifs d'accueil des enfants de moins de 3 ans,
- 1 réseau REP (9 écoles), 1 réseau REP+ (10 écoles),
- 4 secteurs de collège / 1 réseau pédagogique

► LA CLASSE CÉLESTE : UN ENVOL ARTISTIQUE ET CITOYEN POUR LES ÉLÈVES DE TAMARIS QUAND LES ÉLÈVES DE TAMARIS DÉCROCHENT LEUR ÉTOILE AU CRATÈRE.



Depuis le début de l'année scolaire 2024-2025, les 23 élèves de CM1-CM2 de l'école primaire Tamaris à Alès, en Réseau d'Éducation Prioritaire Renforcée, vivent une expérience hors du commun grâce au projet Classe Céleste, mené en partenariat avec Le Cratère, Scène nationale. Ce projet ambitieux, placé sous le signe de la danse, de l'écriture et de l'expression corporelle, s'inscrit pleinement dans les objectifs des programmes d'arts de l'école primaire ainsi que dans la mise en œuvre du Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC).

Encadrés par leur enseignante Célia Laïdi, le directeur Laurent Debeaux, le chorégraphe François Rascalou et le poète Antonio Rodriguez Yuste, les élèves ont été invités à explorer l'art de « dire » et de « danser » leurs mots, dans un travail de création collective où la voix, le geste et la poésie s'entrelacent. Le cœur du projet repose sur l'expérimentation artistique, la traversée des trois « vies » d'une œuvre : sa création, sa présentation au public et sa relecture dans un nouvel élan de désir.

La semaine d'immersion au Cratère fut un moment-clé, durant lequel les élèves ont travaillé dans des conditions proches de celles des artistes

professionnels : répétitions, exploration scénique, confrontation aux regards des autres... Cette immersion a nourri leur compréhension du processus artistique tout en développant leur sensibilité, leur esprit critique et leur capacité à coopérer.

Dans le cadre du PEAC, ce projet a permis de rencontrer un lieu culturel, des œuvres et des artistes, mais aussi de pratiquer des formes artistiques variées et de construire une culture personnelle, en lien avec les valeurs de l'école républicaine : respect, égalité, expression libre et épanouissement individuel au sein du collectif. Les enjeux citoyens ont également été abordés, notamment autour de la gestion des émotions, de la lutte contre les stéréotypes et de la valorisation de la parole de chacun.

La Classe Céleste bénéficie du soutien de la DRAC Occitanie, de l'Agence nationale de la cohésion des territoires, de la DSDEN du Gard, et du mécénat de l'entreprise Arcadie, via le Club "Déclic", pour offrir à ces jeunes une véritable ouverture culturelle.

La restitution de ce parcours artistique dans la Salle d'à côté du Cratère, a été un moment fort d'expression, de partage, d'émotion et de reconnaissance du travail accompli. Un pas de plus pour ces élèves vers une citoyenneté éclairée et sensible.

► ALÈS CANDIDATE À LA LABELLISATION CITÉ ÉDUCATIVE : UN TERRITOIRE EN MOUVEMENT POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Alès, ville-centre d'un territoire marqué par une précarité sociale importante et une jeunesse nombreuse, porte aujourd'hui une ambition forte en matière éducative : sa candidature à la labellisation Cité Éducative sur l'ensemble de son territoire. Cette dynamique, engagée dans le cadre du Contrat de ville "Engagements Quartiers 2030", vise à renforcer l'alliance entre les acteurs scolaires, éducatifs, associatifs et institutionnels, pour garantir à chaque enfant et jeune un parcours de réussite, de l'école à l'insertion professionnelle.

La labellisation couvrirait les trois Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV), soit plus de 19 800 habitants, tout en rayonnant sur l'ensemble de l'agglomération. Elle permettrait d'articuler et de structurer les nombreuses initiatives déjà en œuvre, dans une logique de continuité éducative, de coéducation et de lutte contre les inégalités scolaires.



Coup de Pouce Mathématiques en CE1 : une action déjà exemplaire

Parmi les dispositifs déjà opérationnels et exemplaires, la ville d'Alès déploie depuis plusieurs années le Coup de Pouce CLEM - Mathématiques dans cinq écoles situées en quartier politique de la ville (Tillion, Langevin, Pasteur, Panséra et Tamaris), au bénéfice des élèves de CE1. Ce programme, vise à accompagner les enfants fragiles dans leurs apprentissages mathématiques et à renforcer la relation école-famille, souvent distendue dans les contextes sociaux les plus fragiles.

Concrètement, le dispositif se traduit par l'organisation de clubs périscolaires, accueillant six enfants maximum trois soirs par semaine, durant 1h30, dans un cadre chaleureux et valorisant. Les séances sont rythmées par des jeux mathématiques, des activités de manipulation (tangrams, abaquas, puzzles, défis numériques), des temps de lecture, et des échanges oraux autour du vocabulaire mathématique. L'objectif est double : redonner confiance aux enfants dans leur capacité à réussir et impliquer activement les parents dans ce parcours, par leur présence, leur soutien et leur engagement tout au long de l'année.

Ce programme ne se substitue pas à l'enseignement ordinaire mais vient le compléter par une approche ludique, ritualisée et bienveillante, adaptée aux besoins des enfants identifiés par leurs enseignants. Il a démontré son efficacité dans la progression scolaire, la motivation et la participation active des familles, tout en favorisant une meilleure continuité entre les temps scolaire et périscolaire.

Une ambition éducative partagée

En articulant des actions comme Coup de Pouce au sein d'un projet global porté par la Cité Éducative, Alès affirme sa volonté d'agir à l'échelle de toute l'agglomération : renforcer l'égalité des chances, prévenir le décrochage, redonner de l'ambition aux jeunes, soutenir les familles et valoriser les réussites éducatives. La candidature à la labellisation marque une étape décisive pour ce territoire qui fait de l'éducation un pilier du développement et de la cohésion sociale.



Inspectrice de l'éducation nationale

Anne Martin

Conseillères pédagogiques

**Cécile Ginhoux, Sylvaine Roux,
Véronique Tudela**

ERUN

Julien Turc

Secrétaire

Claire Champetier

Ce.0300072R@ac-montpellier.fr

04.49.05.80.42

ALÈS 2

La circonscription d'Alès 2 fait partie du réseau pédagogique Gabrielle Bastide Cévennes gardoises. Elle s'étend sur un territoire vaste, principalement rural: 44 % des écoles accueillent moins de 50 élèves.

Le contexte social est globalement peu favorisé, avec un IPS moyen de 98, variant de 74 à 118, ce qui révèle une diversité significative des profils sociologiques.

Elle regroupe 57 écoles publiques, allant de 1 à 10 classes, réparties sur 7 secteurs de collèges. Le secteur privé est représenté par 3 écoles.

Les structures éducatives :

- 13 écoles maternelles, 18 écoles élémentaires, 26 écoles primaires,
- 5 regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI),
- 4 dispositifs ULIS premier degré,
- 4 dispositifs d'accueil des enfants de moins de trois ans,
- 1 réseau d'éducation prioritaire (REP) autour de La Grand-Combe (4 écoles),
- 7 secteurs de collège / 1 réseau pédagogique

Depuis l'année scolaire précédente, un Territoire Éducatif Rural (TER) a été instauré pour trois ans. Il concerne les écoles des communes de Bessèges, Gagnières, Robiac-Rochessadou, Barjac, Clet-Meyrannes, Méjannes-le-Clap, Molières-sur-Cèze, Saint-Ambroix, Saint-Brès, Saint-Jean de Maruéjols, Saint-Victor de Malcap, ainsi que les collèges de Bessèges et de Saint-Ambroix. Ce dispositif renforce la coopération entre école, collège et partenaires du territoire, au service de la réussite de tous les élèves, dans une logique adaptée au contexte rural. Les acteurs du TER Cèze Cévennes sont mobilisés autour de cinq axes stratégiques.

► INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET PÉDAGOGIE

des équipes enseignantes s'engagent dans une réflexion innovante visant à expérimenter l'IA comme outil d'aide à la conception pédagogique, pour accompagner la différenciation et enrichir les pratiques d'enseignement. Insérer Ce qu'ils en disent : vidéo (Xavier Blanc, Julien Turc et Mr Agniel, directeur de l'école élémentaire de St-Ambroix)



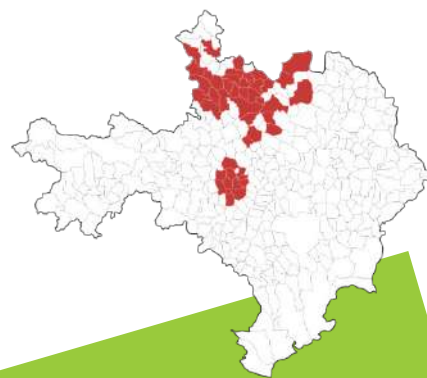
► VALORISATION DE L'ACCÈS À LA CULTURE EN MILIEU RURAL



participation de tous les élèves de l'école de Robiac Rochessadou au projet Les Petits Danseurs, initié en partenariat avec des structures artistiques, permettant aux élèves de découvrir l'expression chorégraphique et de s'approprier un langage culturel exigeant. Insérer Ce qu'ils en disent : vidéo des enseignants ou photo

► ÉCOLE POUR TOUS

Dans le cadre de la politique nationale pour une école inclusive, un dispositif ULIS ouvrira à l'école Marcel Pagnol de Salindres. Il offrira aux élèves en situation de handicap un parcours scolaire adapté, favorisant leur inclusion dans la vie de classe. Soutenue par la municipalité, la circonscription, les services médico-sociaux et les familles, l'école s'inscrit dans une dynamique de coopération et de bienveillance au service d'un climat scolaire apaisé et d'une école accessible à tous. Insérer une photo de l'équipe de l'école Marcel Pagnol



Inspectrice de l'éducation nationale
Marie-Christine Kaysen
Conseillers pédagogiques
**Hélène Gleyse, Jean-Michel Levain,
Sandrine Perrier**
ERUN
Julien Turc
Secrétaire
Linda Chazalon

Ce.0300073S@ac-montpellier.fr
04.49.05.80.48

BAGNOLS-SUR-CÈZE

La circonscription de Bagnols sur Cèze, qui comprend 53 écoles, est pour un tiers urbaine et deux tiers rurale. Elle est incluse dans le réseau pédagogique du Gard Rhodanien et à la communauté d'agglomération éponyme. 22 communes composent un territoire riche et divers. Les deux principales villes, Bagnols et Pont Saint Esprit, ont, chacune, un quartier, inscrit en politique de la ville qui nécessite plus de moyens et d'attention.

Les structures éducatives :

- 11 écoles maternelles, 11 écoles élémentaires, 25 écoles primaires,
- 4 regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI),
- 9 dispositifs ULIS premier degré,
- 1 dispositif d'accueil des enfants de moins de trois ans,
- 4 secteurs de collège / 1 réseau pédagogique

► CRÉER, LIRE, S'EXPRIMER : TROIS PROJETS INNOVANTS POUR APPRENDRE AUTREMENT AVEC « NOTRE ÉCOLE, FAISONS-LA ENSEMBLE ».

Les élèves de Saint-André d'Olérargues lancent leur webradio !

Les élèves de CE1 à CM2 de l'école de Saint-André d'Olérargues ont créé leur propre webradio, endossant tous les rôles : journalistes, animateurs, techniciens, avec du matériel professionnel.



Accompagnés par les ressources du centre pour l'éducation aux médias et à l'information (CLEMI) et les séances d'éducation aux médias (EMI), ils produisent des podcasts enrichis d'habillages sonores et de montages audio. Ce projet développe leur autonomie, leur créativité, leur esprit critique et leurs compétences en communication. Leurs productions, mises en valeur sur l'espace numérique de travail (ENT), renforcent leur capacité à s'exprimer de manière claire et dynamique. Une belle réussite collective qui fait rayonner leur voix au-delà de l'école !

L'art entre dans les écoles !

Deux écoles maternelles (Ferry à Pont Saint Esprit et Ferry à Bagnols-sur-Cèze) et une école élémentaire (Jaurès à Bagnols-sur-Cèze) développent des projets autour de l'éducation à l'art pour motiver les élèves et renforcer les apprentissages. Grâce à des activités créatives (présentations, rédaction d'articles, gazette, cahier de culture, blog ENT), les élèves développent leur expression orale, leur maîtrise de l'écrit, leur sens



critique et leur capacité à communiquer.

Parmi les projets phares, les élèves découvrent les arts du cirque avec une école spécialisée et s'initient à la danse grâce à l'accompagnement de chorégraphes professionnels, développant motricité, créativité, confiance en soi et esprit d'équipe.

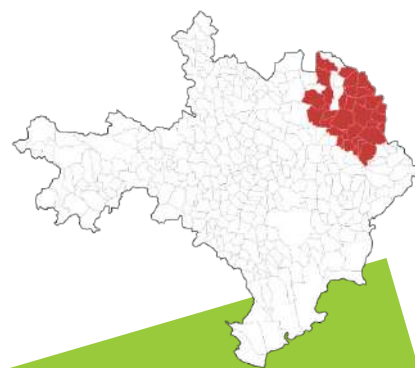
Devenir lecteur autonome

L'école Jules Ferry de Bagnols-sur-Cèze s'est engagée à faire de chaque élève un lecteur autonome, curieux et engagé. La BCD, repensée collectivement, devient un espace central avec un mobilier adapté et une sélection d'ouvrages renouvelée.



Chaque classe dispose d'un coin lecture favorisant un contact quotidien avec les livres. À l'extérieur, des boîtes à livres rendent la lecture accessible partout, tandis que des rallyes lecture stimulent l'envie de lire. Des enseignants expérimentent de nouvelles méthodes pour développer les stratégies de compréhension.

Une attention particulière est portée aux élèves en difficulté, grâce à des boîtes à histoires avec des supports multimodaux. Des lectures à voix haute partagées avec les élèves du dispositif ULIS renforcent l'inclusion. Le plaisir de lire est au cœur du projet. Enfin, l'intervention d'une autrice a permis aux élèves de s'initier à la création littéraire en réalisant des bandes dessinées inspirées des fables de La Fontaine.



Inspectrice de l'éducation nationale

Christine Pretceille

Conseillères pédagogiques

**Véronique Guiraud, Gwenael Thauvin,
Laurie Picaud**

ERUN

Gaël Bégau

Secrétaire

Sabine Jarrige

Ce.0300074T@ac-montpellier.fr

04.49.05.80.48

LE GRAU DU ROI - CAMARGUE

L'impulsion donnée par les écoles dans leurs projets est un signe fort. L'idée de mettre le pilotage pédagogique au centre des pratiques innovantes est une stratégie payante pour stimuler la créativité et l'efficacité, en y intégrant l'innovation.

Une belle perspective que de voir une force pédagogique très positive et un réel investissement des enseignants dans l'avenir et la réussite des enfants !

Les structures éducatives :

- 16 écoles maternelles, 16 écoles élémentaires, 6 écoles primaires,
- 6 dispositifs ULIS premier degré,
- 3 dispositifs d'accueil des enfants de moins de trois ans,
- 1 réseau REP (8 écoles)
- 4 secteurs de collège / 2 réseaux pédagogiques

► LA DICTÉE FRANCOPHONE



La « Dictée francophone » est organisée chaque année dans le cadre de la Semaine Mondiale de la Francophonie par la fédération France- Québec / Francophonie. Elle a pour objectif de permettre aux élèves de se sensibiliser à la diversité et à la richesse de la langue française par la découverte du vocabulaire, d'expressions spécifiques ou traditionnelles, dans les pays où elle est langue d'usage, en France, au Québec mais également dans de nombreux autres pays et régions francophones.

Le 21 mars dernier, 270 élèves, du CE2 à la 6e, ont participé à cet événement organisé à Vauvert par la circonscription Le Grau-du-Roi / Camargue en partenariat avec le Collège de la Vallée Verte et la Mairie de Vauvert.

► PROJET « LES AIRES MARINES » : LA PRÉSERVATION DU TERRITOIRE NATUREL

Les aires éducatives marines, un projet citoyen pour les élèves

À l'école, au collège ou au lycée, les élèves peuvent gérer de manière participative un petit territoire naturel, qu'il soit terrestre, marin ou fluvial. Le principe consiste à impliquer les élèves dans la préservation du littoral en découvrant la biodiversité locale. Encadrés par leurs enseignants et des partenaires, ils deviennent acteurs de sa protection. Un dispositif qui éveille l'engagement écologique et citoyen.

Afin d'engager davantage d'établissements scolaires, la circonscription Le Grau-du-Roi / Camargue a organisé une animation pédagogique en appui avec des enseignants déjà engagés.

Un défi scolaire pour sauver l'océan de la Maud Fontenoy Foundation L'Appel de la jeunesse pour l'Océan

Cette année, les classes élémentaires avaient pour défi d'interpeller non seulement les adultes, mais aussi les institutions ! Pour cela, ils se sont employés à réaliser des affiches engagées proposant des slogans forts et des solutions concrètes !

Le 1er prix est remporté par les CM1 de l'École André QUET, au Grau du Roi (30), pour leur travail de recherche poussé et leur affiche finale « Aimez-la comme une mer ».



► LES PETITS ARTISTES SE JETTENT À L'EAU

Un projet culturel ambitieux pour les élèves de Vauvert : à la découverte du patrimoine local

Toutes les écoles de la commune s'unissent cette année scolaire autour d'un projet culturel ambitieux et fédérateur avec une volonté forte de dynamiser le partenariat culturel avec les acteurs du territoire.

Ce projet s'inscrit dans une dynamique éducative, où le pilotage pédagogique joue un rôle central. En articulant le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC) avec les besoins spécifiques des écoles, les équipes enseignantes visent à ancrer les apprentissages dans une réalité locale concrète et stimulante.

À travers, des sorties, des ateliers, des rencontres et

une semaine de restitution, les élèves sont invités à s'approprier leur patrimoine, à questionner leur histoire locale et à contribuer activement à une culture commune qui dépasse les murs de l'école.



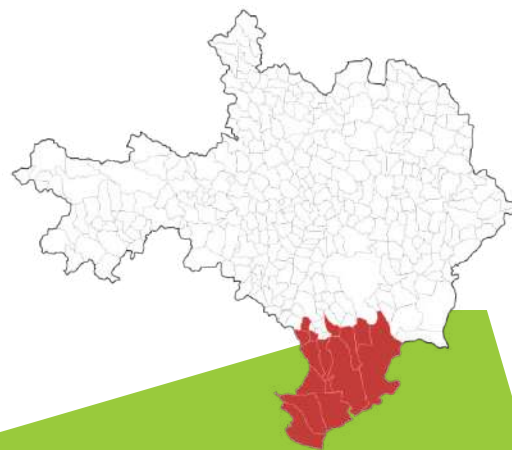
Un bel exemple de la manière dont l'éducation peut devenir un vecteur de cohésion sociale, de valorisation et d'appropriation du territoire.

► LA MED MAX I OCCITANIE – SAÏDIA RESORTS

La MED MAX I Occitanie – Saïdia Resorts, nouvelle course au large en Méditerranée initiée par le navigateur Kito de Pavant, est devenue un support pédagogique innovant pour élèves de CM1 des communes du Grau du Roi, Saint Laurent d'Aigouze et Aigues Mortes.

Ces 10 classes en complément de leur cycle voile ont pu rencontrer et interviewer des skippers. Ils ont exploré le monde de la course à l'occasion de deux temps forts, la visite du village de la course et le suivi de l'épreuve avec des activités pédagogiques pluridisciplinaires.

Une illustration concrète d'apprentissages ancrés dans le réel, entre sport, culture et citoyenneté.



Inspecteur de l'éducation nationale

Éric Ciabrini

Conseillers pédagogiques

Aude Eberle-Soulages, Caroline Merle, Patrick Rauzier

ERUN

Cédric Calvas

Secrétaire

Djamila Badji

Ce.0301676J@ac-montpellier.fr

04.30.67.60.89

La circonscription de Manduel comporte 36 écoles, réparties sur 13 communes, 6 secteurs de collège et 2 réseaux pédagogiques. Géographiquement, elle s'articule essentiellement le long du Rhône.

La diversité des publics accueillis et l'hétérogénéité des écoles constituent des éléments saillants de la circonscription. En effet, l'empan de l'IPS varie de 70,8 à 112,9, accueillant des élèves en éducation prioritaire ou en milieu semi-rural.

Les structures éducatives :

- 14 écoles maternelles, 16 écoles élémentaires, 6 écoles primaires,
- 6 dispositifs ULIS premier degré,
- 1 dispositif d'accueil des enfants de moins de trois ans,
- 1 REP (6 écoles) et REP+ (7 écoles),
- 6 secteurs de collège / 2 réseaux pédagogiques

► LES SAVOIRS FONDAMENTAUX À LA LUMIÈRE DES SCIENCES COGNITIVES : UNE CONFÉRENCE MARQUANTE À FOURQUES

Dans le cadre de son plan de formation, la circonscription de Manduel a proposé cette année aux enseignants un parcours de 12 heures d'animation pédagogique centré sur un thème à la fois ambitieux et porteur : « **Mieux enseigner les savoirs fondamentaux à la lumière des sciences cognitives** ».

Le premier temps fort de ce dispositif s'est tenu le mercredi 15 janvier, à l'auditorium de Fourques, sous la forme d'une conférence exceptionnelle animée par Monsieur André Tricot, professeur de psychologie cognitive à l'Université Paul Valéry Montpellier 3, spécialiste reconnu dans le domaine des sciences cognitives.

Devant un public attentif, Monsieur Tricot a présenté les dernières avancées de la recherche scientifique sur les mécanismes de l'apprentissage et leurs implications concrètes dans les pratiques pédagogiques. Comment les élèves apprennent-ils vraiment ? Quelles méthodes favorisent la mémorisation, la compréhension et l'attention ? Comment adapter l'enseignement pour le rendre plus efficace à la lumière de ces connaissances ? Autant de questions essentielles abordées avec clarté, rigueur et accessibilité.

En mobilisant les apports des sciences cognitives, cette démarche vise à accompagner les enseignants dans l'enrichissement de leurs pratiques sur les savoirs fondamentaux, tout en favorisant la dynamique d'un collectif apprenant.

► LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT : PRIX « COUP DE CŒUR » POUR LA CLASSE DE CE1/CE2 DE L'ÉCOLE RABELAIS D'ARAMON.

Dans le cadre de la prévention du harcèlement, la classe de CE1-CE2 de l'école Rabelais à Aramon a mené un projet interdisciplinaire ambitieux, alliant littérature, arts et éducation morale et civique.

S'appuyant sur un travail annuel autour des contes traditionnels, les élèves ont analysé des scènes emblématiques de récits connus (Les Trois Petits Cochons, Le Petit Chaperon Rouge, Hansel et Gretel, Blanche-Neige) pour en dégager différentes formes de harcèlement, en lien avec leur propre expérience de la vie scolaire.

Ce travail d'analyse a abouti à la création d'une vidéo de sensibilisation, rythmée par une réécriture de la comptine « Promenons-nous dans les bois » et inspirée de l'album Gare à la maîtresse de Blandine Aubin.



Les élèves ont vu leur travail récompensé par le Prix spécial du Jury académique « Coup de cœur » dans le cadre du concours Non au Harcèlement (NAH), valorisé par la remise d'un chèque de 1 000€ par la MAE, partenaire de cette opération. Une belle reconnaissance pour un projet citoyen, sensible et créatif !

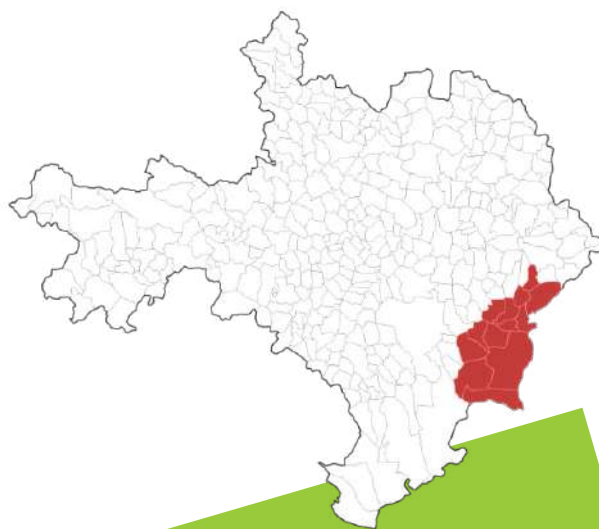
► UNE CÉLÉBRATION MÉMORABLE DES 130 ANS DE L'ÉCOLE PRÉFECTURE DE BEAUCAIRE

À l'occasion du 130ème anniversaire de la fondation de l'établissement, l'équipe pédagogique a imaginé un événement original, mêlant spectacle, découverte patrimoniale et projet éducatif interdisciplinaire.



Installée dans un ancien hôtel particulier au riche passé architectural, l'école a mis en lumière ses espaces, actuels et historiques, à travers une visite guidée théâtralisée. Les élèves, costumés à la manière du XVIII^{ème} siècle, ont tenu le rôle de médiateurs culturels, guidant les familles dans les différentes pièces du bâtiment, en expliquant leur usage passé et leur fonction actuelle (salles de classe, bureaux, etc.).

Ce projet a permis de valoriser le patrimoine local tout en développant les compétences orales, historiques et artistiques des élèves, dans une démarche d'ouverture culturelle et citoyenne.



Inspectrice de l'éducation nationale

Valérie Duboc

Conseillères pédagogiques

**Sophie Boudouin-Turc, Armelle
Fournier, Cécile Germain**

ERUN

Frédéric Enjalbert

Secrétaire

Estelle Frémot

Ce.0300070N@ac-montpellier.fr

04.49.05.80.60

NÎMES 1

Circonscription entièrement urbaine, Nîmes 1 accueille 31 écoles relevant du secteur de collège Jean Rostand, ainsi que de deux secteurs de collège en REP+ (Nicolas de Condorcet et Jules Verne), toutes relevant du réseau pédagogique territorial « La Romanité ».

Avec une identité marquée par l'Éducation prioritaire renforcée, 1 Cité éducative, 71 dispositifs dédoublés, 5 UPE2A, 5 ULIS dont une ULIS TSA, 1 UEEP (Unité d'Enseignement pour Élèves Polyhandicapés), 1 UEMA (Unité d'Enseignement en Maternelle), 1 école accueillant un Pôle inclusif et 20 écoles avec le label Numérique, l'ensemble des équipes de terrain atteste d'un dynamisme et d'un engagement certains pour construire des parcours au plus près des besoins des élèves, mais également un partenariat de confiance avec les familles.

► UNE CULTURE PARTAGÉE TOUJOURS TRÈS FORTE AU SEIN DE LA CIRCONSCRIPTION :

- Déploiement du projet NEFLE de Nîmes 1 (webradio scolaire et pratique des échecs de la GS au CM2) sur la partie REP+ de la circonscription entre mars et juin 2025 afin d'accroître la mise en réflexivité des élèves ;
- Des valeurs toujours portées très haut et mises en avant dans les projets d'inclusion ayant cours à l'école primaire Marie Curie, ex-école de Plein Air, ainsi qu'à l'UEEP (élèves polyhandicapés) et l'UEMA (élèves d'âge maternel avec un TSA) implantées dans le groupe scolaire Courbet de Nîmes ;
- De nombreux projets relevant du Parcours Éducatif Artistique et Culturel dont le premier prix académique au concours Médiatiks (CLEMI), reçu par l'école élémentaire Faucher dans la catégorie "Podcasts" ;
- Une nécessaire vigilance à accorder, tous les jours, au développement du langage (oral et écrit) et de la compréhension dans les classes, en français comme en mathématiques, dans les écoles maternelles comme dans les écoles élémentaires et primaires, via un enseignement explicite, structuré et progressif des fondamentaux (plans Maternelle, Français, Mathématiques / animations pédagogiques / conseils inter-cycles / formations REP+ / visites des classes dédoublées).

► RENFORCER LE LIEN ÉCOLE-FAMILLE POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES : UNE FORMATION SUR L'ALLIANCE ÉDUCATIVE AU CŒUR DES DEUX REP+

En REP+, favoriser la réussite de chaque élève passe aussi par une collaboration étroite entre l'école et les familles. Ainsi, mieux comprendre les attentes de celles-ci, réfléchir à des espaces de dialogue constructif et mettre en œuvre des actions innovantes telles que « Classe ouverte en activité » où des parents assistent à des séances d'apprentissage en classe et peuvent ensuite questionner l'enseignant pour mieux appréhender certains enjeux sont de réels leviers pour créer une relation de confiance avec nos partenaires.

La Cité Éducative de Nîmes veille, par ailleurs, à créer un sentiment d'appartenance renforcé via des actions qui mettront en avant les atouts culturels des parents et les relieront aux apprentissages langagiers fondamentaux.

► APPRENDRE AUTREMENT : UNE MATIÈRE ENSEIGNÉE EN ALLEMAND GRÂCE AU DISPOSITIF EMILE DANS LA CIRCONSCRIPTION



Dans les écoles élémentaires Barbès, Lakanal et Marcelin de Nîmes, ce dispositif innovant permet aux élèves de pratiquer l'allemand dans une autre discipline tout en développant leurs compétences disciplinaires (par exemple, en EPS, en histoire-géographie, ...).

L'EMILE permet de découvrir une nouvelle culture et de progresser, en langue vivante, de manière naturelle et dynamique. Il offre aussi une ouverture sur le monde germanophone, sur ses richesses culturelles et scientifiques, ainsi qu'une réelle opportunité de développer des compétences utiles pour l'avenir. À travers ce dispositif, les élèves gagnent en confiance en autonomie et développent leur goût pour les langues.



Inspectrice de l'éducation nationale

Céline Mazeyrie

Conseillères pédagogiques

**Véronique Blache, Aurélie Guiraud,
Peggy Jouvart, Valérie Perrot**

ERUN

Emmanuel Orti

Secrétaire

Anne Broussoux

Ce.0300069M@ac-montpellier.fr

04.30.67.60.01

NÎMES 2

La circonscription de Nîmes 2 est une circonscription majoritairement rurale. 27 de ses écoles sont regroupées dans 10 RPI. Quatre écoles nîmoises sont en politique de la ville. Quatre des plus grandes écoles privées de la ville de Nîmes y sont aussi incluses. En outre, elle inclut 35 communes dans « La Gardonnenque », ainsi que Milhaud et Aubord. Elle est dotée des secteurs de collège de Brignon, St Génès de Malgoirès et Feuchères répartis dans deux réseaux pédagogiques qui regroupent des communes de tailles très variables (de 5900 habitants à Milhaud à 172 habitants à Seynes).

Les structures éducatives :

- 18 écoles maternelles, 27 écoles élémentaires, 11 écoles primaires,
- 2 dispositifs ULIS premier degré,
- 10 RPI,
- 3 secteurs de collège / 2 réseaux pédagogiques

► UN PROJET INNOVANT AUTOUR DE LA ROBOTIQUE

Les écoles de Ners, Dions, Jean Macé et La Placette (Nîmes) se sont lancées cette année dans une aventure numérique passionnante : faire découvrir aux élèves les bases de la programmation grâce à l'utilisation de robots éducatifs.

Dans le cadre d'une expérimentation nationale, ces écoles ont bénéficié en septembre 2024 d'un kit robotique. Dès la rentrée scolaire 2024-2025, des formations ont été proposées aux enseignants pour les accompagner dans la prise en main de ce nouveau matériel et dans l'élaboration d'activités pédagogiques adaptées. Les élèves ont ainsi pu, tout au long de l'année, manipuler les robots à travers des projets ludiques, découvrant de manière concrète les premières notions d'algorithmie.

Ce travail a été valorisé lors du grand tournoi de robotique Crocobot, organisé par Canopé les 22 et 23 mai 2025 au Carré d'Art de Nîmes, auquel plusieurs classes ont participé avec enthousiasme. Une belle manière de développer, dès le plus jeune âge, la culture numérique, la créativité et le travail en équipe !

► DU SAC À LA CLASSE, JOUONS LES MATHS EN FAMILLE !

Près de 70 classes maternelles des circonscriptions de Nîmes 2 et Nîmes 4 ont participé au projet « Maths' Mater » dans l'objectif de renforcer l'alliance école-famille sur le sujet des maths. S'adossant à la semaine des mathématiques qui a permis aux familles de découvrir des jeux mathématiques au sein des écoles, il s'agit de prolonger l'expérience dans leur foyer. Pour cela, les prêts de « sacs à maths » contenant des jeux mathématiques est mis à leur disposition. Cette ambition forte pour l'école maternelle a été renforcée auprès des enseignants de Nîmes 2 et Nîmes 4 par une conférence du neuroscientifique Grégoire Borst en décembre 2024. En croisant les apports des sciences cognitives avec les enjeux pédagogiques de la maternelle, son intervention a nourri les réflexions engagées à la lumière des programmes révisés, notamment autour

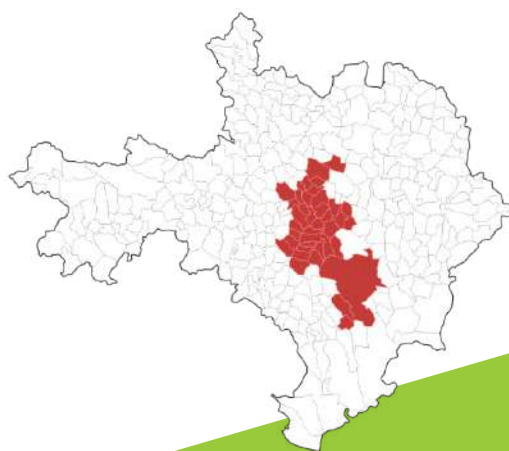
des fonctions exécutives et du climat de classe.

Quand les « sacs à maths » passent du cartable au salon, c'est toute la famille qui prouve que 1 (école) + 1 (foyer) = + ∞ plaisir d'apprendre !

► L'ESPRIT D'ÉQUIPE ET LA PASSION DU SPORT AU CŒUR DES ÉCOLES.

De nombreuses écoles s'illustrent en organisant des rencontres sportives d'envergure. Comme chaque année, les écoles de Gajan, La Calmette et Saint-Mamert-du-Gard ont organisé quatre rencontres axées sur les « Activités athlétiques et jeux collectifs ». Plus au nord dans la circonscription, les classes de cycle 2, provenant des écoles de Boucoiran, Ners se tournent vers l'ultimate et le hand-ball. Le secteur du centre-ville de Nîmes n'est pas en reste, puisque la plupart des écoles organise ou participe à des rencontres qui permettent aux élèves de développer des compétences motrices, de mieux connaître leur corps. Elles favorisent aussi l'esprit d'équipe, la coopération et le respect des règles. C'est aussi l'occasion d'apprendre à gérer ses émotions, la victoire comme la défaite... et de renforcer la confiance en soi et le goût de l'effort.

"Ensemble, cultivons l'esprit sportif et la camaraderie !"



Inspecteur de l'éducation nationale

Bruno Barthélémy

Conseillères pédagogiques

Laure Bianciot, Cécile Kombrza,

Annie Veron

ERUN

Stéphane Violin

Secrétaire

Maria Blanca

Ce.0301281E@ac-montpellier.fr

04.30.67.60.10

NÎMES 3 - MARGUERITTES

La circonscription de l'éducation nationale Nîmes 3 - Marguerittes s'étend sur cinq réseaux du socle : le réseau du collège Romain Rolland à Nîmes, le réseau du collège Ada Lovelace à Nîmes, le réseau du collège Lou Castellàs à Marguerittes, le réseau du collège Lou Redounet à Uzès et le réseau du collège Jean-Louis Trintignant à Uzès.

Elle participe à deux réseaux pédagogiques : le réseau Nîmes-Petite Camargue pour les réseaux Romain Rolland, Ada Lovelace et Lou Castellàs et le réseau Les Ponts du Gard pour les deux autres réseaux.

Les structures éducatives :

- 19 écoles maternelles, 19 écoles élémentaires, 14 écoles primaires,
- 4 dispositifs ULIS premier degré,
- 2 dispositifs d'accueil des enfants de moins de trois ans,
- 5 RPI
- 1 REP+ (12 écoles)
- 5 secteurs de collèges / 2 réseaux pédagogiques

► FORMATION COMMUNE PORTANT SUR LES ENJEUX DE LA PREMIÈRE ANNÉE DE SCOLARISATION POUR LES ÉLÈVES EN ÉDUCATION PRIORITAIRE



Inscrite dans le cadre des formations départementales d'initiative locale, sa force est la prise en compte de l'ensemble des compétences permettant de scolariser de jeunes enfants.

Préparée par un collectif inter-métiers (psychologues, conseillères pédagogiques, ATSEM et adjointes opérationnelles de programme de la mairie de Nîmes, elle s'est déroulée le 2 mai 2025 avec l'appui de la maison départementale de l'enfance et de la famille.

Ouverte aux professeurs des écoles exerçant en PS-MS, aux ATSEM de ces classes ainsi qu'aux AESH et membres du RASED, la formation a porté sur :

- Développer la cohésion interprofessionnelle : les éléments de langage partagés, les outils de communication au sein de l'école ;
- Mieux connaître les besoins de l'enfant ;
- Affiner les gestes professionnels pour répondre aux besoins du jeune enfant.

Elle répond à un des moyens du récent protocole d'accord entre le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie

Associative et l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité du 8 avril 2025 : « L'enjeu d'une plus forte coordination des actions nécessite le développement de formations communes entre les agents de l'Éducation nationale et ceux des communes ou intercommunalités. »

► CHORALE DES MATERNELLES DU RÉSEAU D'ÉDUCATION PRIORITAIRE RENFORCÉE ROMAIN ROLLAND À NÎMES

Les cinq écoles maternelles du Chemin-Bas d'Avignon et de Pont-de-Justice travaillent depuis plusieurs années sur une chorale commune qui permet à la fois de construire une cohérence pédagogique commune et d'enrôler toutes les familles dans une actions qui met en valeur leur enfant. Après deux représentations il y a deux ans au centre social André Malraux, une représentation l'an dernier dans l'auditorium du lycée Alphonse Daudet, la chorale des maternelles s'est produite à Paloma.

Le travail mené dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle avec l'appui des financements Adage, de la ville de Nîmes a permis l'intervention forte d'Emmanuel Garcia, conseiller pédagogique départemental, d'un groupe vocal et de l'équipe de Paloma. Comme chaque année, la représentation a rendu fière la communauté éducative qui s'est unie pour valoriser le travail commun.



Inspecteur de l'éducation nationale

Jean-Louis Tourvieille

Conseillères pédagogiques

Magali Le-Gac-De-Lansalut, Sophie Loirat, Agnès Rubio

ERUN

Vivien Bouhey

Secrétaire

Christine Roustan

Ce.0300068L@ac-montpellier.fr

04.30.67.60.03

NÎMES 4

La circonscription de Nîmes 4 couvre un territoire ramassé géographiquement sur 9 communes et 5 secteurs de collège. Elle regroupe des zones très urbaines à Nîmes (secteurs de collège Mont-Duplan, Révolution et Les Oliviers) et péri-urbaines (secteur sud de Nîmes - Collège Bouillargues et secteur de la Vaunage – collège Clarensac). La circonscription se caractérise par la grande hétérogénéité des écoles qui se trouvent au croisement de 3 réseaux pédagogiques : Les Ponts du Gard, Nîmes Petite Camargue et La Romanité. En avril 2025, le nouveau groupe scolaire Léo Rousson a ouvert au Clos d'Orville à Nîmes.

Les structures éducatives :

- 16 écoles maternelles, 16 écoles élémentaires, 7 écoles primaires,
- 5 dispositifs ULIS premier degré dont 1 ULIS TSA,
- 1 UPE2A,
- 1 REP (8 écoles)
- 5 secteurs de collège / 3 réseaux pédagogiques

► LE PROJET LÉC, LES ÉCRITS COURTS

Plus de 110 classes, de la GS au CM2, issues d'une cinquantaine d'écoles, ont participé à un projet d'écriture original. Tous les quinze jours, des déclencheurs d'écriture motivants ont permis aux élèves d'explorer divers genres textuels (faits divers, publicités...) et de s'initier à des jeux de langue inspirés de l'Oulipo.

Ce dispositif transversal a offert aux enseignants l'opportunité d'intégrer l'écriture dans différentes disciplines, tout en consolidant les apprentissages en français au service de la production d'écrit.

Après l'écriture, chaque classe a pu mettre en valeur les productions.

► ENCLOS REY, PREMIÈRE ÉCOLE



ÉLÉMENTAIRE D'OCCITANIE LABELLISÉE « MEMBRE DU RÉSEAU DES ÉCOLES ASSOCIÉES À L'UNESCO » !

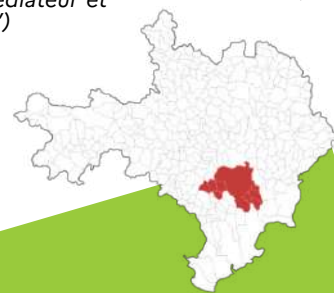
L'équipe pédagogique s'est engagée dans une démarche globale éducative portant les valeurs de l'UNESCO "ériger les défenses de la paix dans l'esprit des hommes et des femmes" à savoir l'éducation au Développement Durable, au patrimoine et au dialogue interculturel. Un projet inter degré sur 3 ans avec la classe de CM2, en partenariat avec l'OCCE et le Musée de la Romanité, a été élaboré pour permettre un travail sur le patrimoine et la transmission de valeurs. L'école promeut également l'éducation à la citoyenneté mondiale grâce à un partenariat scolaire avec d'autres pays dans le cadre d'échanges Erasmus.

► NÎMES 4 S'ENGAGE POUR L'ALLIANCE ÉDUCATIVE AU BÉNÉFICE DE LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES, NOTAMMENT DES FAMILLES ÉLOIGNÉES DE LA CULTURE SCOLAIRE !

- Formation des directeurs de la circonscription sur l'alliance éducative en janvier 2025.
- Sur le secteur de collège de Clarensac, un projet en faveur de l'accueil des élèves de familles gitanes :
 - FIL 1er degré et intervention de la mission académique sur la scolarisation des élèves de familles gitanes
 - Mise en place d'un rôle de médiateur entre l'école et les familles gitanes en la personne de M. Castro, patriarche de la communauté
 - 2ème FIL inter-degrés pour une continuité sur les actions à mener en faveur de la scolarisation de ces élèves (aspect historique, médiation, livret d'accueil, difficulté scolaire)
 - Participation de 3 enseignantes à la 2ème rencontre académique sur les familles gitanes à Perpignan
 - Engagement de l'école de Clarensac dans un projet de danse flamenco pour valoriser la culture gitane
 - Mise en œuvre d'un café des parents en juin 2025 avec les familles gitanes pour préparer la rentrée 2025 et lever les incompréhensions



Témoignage de M. CASTRO, médiateur et patriarche de la communauté (2°)



Inspectrice de l'éducation nationale
Anne Guillon

Conseillères pédagogiques
**Anne Berlureau, Nathalie Grelat,
Ingrid Turban**

ERUN

Sarah-Karen Doublet

Secrétaire

Christine Piacenza

Ce.0300054W@ac-montpellier.fr

04.49.05.80.20

NÎMES 5

Les écoles de la circonscription Nîmes 5 sont réparties en 4 secteurs de collèges situés à l'ouest de Nîmes. Les collèges de Capouchiné de Nîmes, le Vignet de Calvisson, et G. Doumergue de Sommières font partie du réseau de la Romanité. Le collège La Garriguette est inclus dans le réseau Nîmes-Petite Camargue. Du point de vue socio-économique, on observe de grands écarts entre les différents secteurs géographiques. L'IPS moyen des écoles publiques est de 107, donc légèrement supérieur au niveau national mais avec de très grandes disparités de territoire.

Les structures éducatives :

- 11 écoles maternelles, 12 écoles élémentaires, 13 écoles primaires,
- 6 dispositifs ULIS premier degré,
- 3 RPI
- 1 REP (5 écoles)
- 4 secteurs de collège / 2 réseaux pédagogiques

► ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PAUL FORT DE BERNIS : UNE MATINÉE DU VIVRE ENSEMBLE PLACÉE SOUS LE SIGNE DU RESPECT ET DE LA COOPÉRATION

Ce vendredi matin 09/05/2025, l'école élémentaire de Bernis a organisé une matinée spéciale dédiée au vivre ensemble, réunissant 180 élèves autour d'une série d'ateliers variés et enrichissants. L'objectif était de favoriser la connaissance de soi et des autres, de développer l'esprit d'équipe, et d'encourager les comportements citoyens.

Les élèves ont été répartis en groupes mixés en âge, pour participer à plusieurs ateliers tout au long de la matinée. La découverte de l'engagement citoyen à travers une animation menée par le maire de la commune et son adjointe a permis à chacun de mieux comprendre les valeurs de la République et le rôle des citoyens dans la vie démocratique.

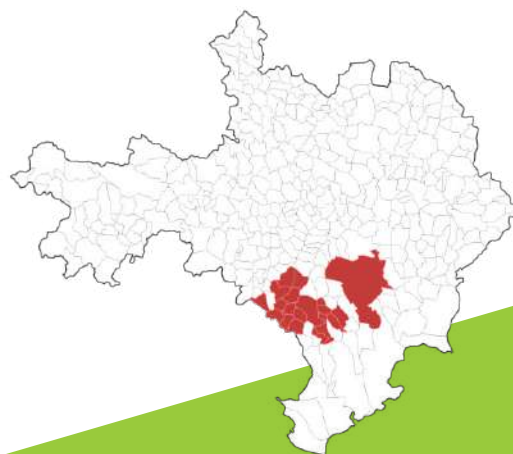
Un atelier de rencontres et de connaissance de soi a ensuite offert un moment d'échanges et d'écoute, où les élèves ont appris à mieux se connaître, à travers des jeux et des discussions guidées.

Côté sport, des activités collectives ont été menées pour encourager l'entraide et le respect des règles. Ces jeux ont permis de renforcer la cohésion entre les élèves, en mettant en avant l'importance du travail d'équipe.

Un atelier sur l'empathie a amené les élèves à se mettre à la place des autres, à réfléchir sur leurs émotions et celles de leurs camarades, et à développer leur capacité à écouter sans juger.

Enfin, pour terminer sur une note apaisante, un atelier de massage entre élèves, dans un cadre respectueux et encadré, a été proposé. Ce moment de calme a permis à chacun de se détendre tout en découvrant l'importance du respect du corps et de la confiance.

Cette matinée, placée sous le signe du respect, de la tolérance et de la solidarité, restera un moment fort de l'année scolaire. Elle a permis aux élèves de vivre ensemble autrement, en apprenant à se respecter et à coopérer dans la joie et la bienveillance.



Inspecteur de l'éducation nationale

Stéphane Sébastien

Conseillères pédagogiques

**Cécile Delcamp, Cécile Quissac,
Karine Seigneurin**

ERUN

Vanessa Le-Scolan

Secrétaire

Émilie Coutreras

Ce.0301339T@ac-montpellier.fr

04.49.05.80.66

REMOULINS

Une zone géographique limitrophe avec le département du Vaucluse. 65% de la population totale de la circonscription appartient au Grand Avignon. Une caractéristique rurale avec 25% des écoles ayant 3 classes et moins, 40% appartenant au secteur de Remoulins. Des équipes enseignantes stables. Un IPS allant de 95 à 130, avec une moyenne de 112.

Une circonscription qui fait réussir avec des résultats aux évaluations supérieurs aux résultats nationaux, académiques et départementaux.

Les structures éducatives :

- 16 écoles maternelles, 17 écoles élémentaires, 11 écoles primaires,
- 3 dispositifs ULIS premier degré, 1 UEMA
- 1 RPI
- 4 secteurs de collège / 2 réseaux pédagogiques

► UNE PRIORITÉ : ENSEIGNER LA LECTURE, APPRENDRE À LIRE

Un Plan « Lecture » déployé sur trois niveaux :

- Pour les directeurs : formation sur leur pilotage pédagogique, pour la cohérence du parcours de l'élève en lecture.
- Pour les enseignants : formation et accompagnement pour améliorer les résultats des élèves.
- Pour les élèves : des actions d'envergure, dont l'organisation de la demi-finale départementale des « Petits champions de la lecture » à l'école de Castillon-du-Gard, ou encore le projet « Autour des contes » à Saint Hilaire d'Ozilhan, incluant une conteuse et une nuit de la lecture.



► L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE AU CŒUR DES PRATIQUES DE CLASSE

- 422 élèves de 17 classes impliqués dans les rencontres sportives USEP en avril-mai 2025, incluant hand-ball et course d'orientation.
- 9 écoles et 615 élèves en projets vélo.
- 250 élèves engagés pour le « Grand Défi Vivez et Bougez » qui allie EPS et santé.



- 1000 élèves répartis sur 23 voyages scolaires, dont 15 axés sur l'EPS.
- 146 élèves en rencontre SCOLA le 1er octobre 2024 à St Génies de Comolas.
- 100 % des élèves vont bénéficier de l'« aisance aquatique et du savoir nager ». Projets natation dans 5 sites pour 31 écoles, couvrant 117 classes. Les piscines de Tavel et Roquemaure prévues pour juin 2025.

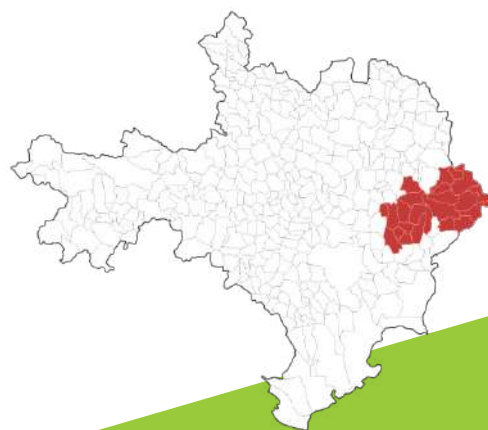
► UNE PARCELLE FORESTIÈRE GÉRÉE PAR L'ÉCOLE PRIMAIRE DE LIRAC

En 2020, Lirac a été la première commune à participer au programme « Dans 1 000 communes, la forêt fait école » : l'école gère une parcelle forestière de 3500 m². Dans ce cadre, l'école coopère avec le Québec via des correspondances et visioconférences avec des élèves de Girardville. pour sensibiliser les enfants à la forêt et au changement climatique.

De ce projet est née la mise en place d'une « école dehors » : une fois par semaine, les élèves de CM1-CM2 et CE1-CE2 travaillent en ateliers (conjugaison, théâtre, etc.) et gèrent leur parcelle avec les partenaires locaux.



La réduction du stress et une meilleure concentration font partie des bienfaits observés.



Inspecteur de l'éducation nationale

Pierre Jacob

Conseillères pédagogiques

Karen Celli, Aurélie Jourdan,

Florie Rouillet

ERUN

Loïc Soullier

Secrétaire

Guillaume Herzog

Ce.0300071P@ac-montpellier.fr

04.30.67.60.85

SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT - LE VIGAN

La circonscription appartient à la ruralité profonde. Sur 26 % du territoire gardois, de la montagne au piémont cévenol, elle accueille 6,7% de la population départementale.

Ses écoles sont en majorité des petites écoles, 51 ont 5 classes ou moins. C'est donc un semis de très petites écoles qui assure la mise en œuvre du service public d'éducation. 3 écoles sont à classe unique et 25 fonctionnent dans un des 10 RPI constitués par 31 communes.

La communauté éducative est très éclatée ; les écoles dépendent de 7 secteurs de collèges dont 2 sont hors département. A partir du siège de la circonscription, le temps moyen de trajet pour rallier les écoles est de 51 minutes et de 27 pour les collèges.

La circonscription est partagée entre 3 réseaux pédagogiques. Le réseau pédagogique du Pays viganais a la particularité d'être à cheval sur le Gard et l'Hérault. Il associe 2 circonscriptions du 1er degré comptant 35 écoles, 3 collèges et le lycée du Vigan. Il a pris un axe de travail transversal, l'oralité, qui concerne les élèves de la maternelle à la terminale. De l'oral comme mode d'expression de compétences à l'oral comme témoin de l'expression maîtrisée de la citoyenneté, l'oralité est au cœur de la réussite et de l'ambition scolaire des élèves.

Les structures éducatives :

- 13 écoles maternelles, 22 écoles élémentaires, 21 écoles primaires,
- 4 dispositifs ULIS premier degré,
- 2 dispositifs d'accueil des moins de 3 ans,
- 6 secteurs de collège / 3 réseaux pédagogiques

► DES PODCASTS POUR ACCOMPAGNER AUTREMENT

Pour répondre concrètement aux questionnements récurrents des enseignants et des directeurs, l'équipe de circonscription a lancé une série de podcasts thématiques. Faciles d'accès, conçus comme des outils de formation et d'information, ces épisodes abordent avec clarté des sujets parfois complexes : Que faire de tous ces EBEP ? SortieSco est mon ami, Vous prendrez bien un peu d'Adage ? Orientations, Affelnet, L'enfance en danger.

Ce format souple permet de diffuser une parole institutionnelle incarnée, pédagogique et rassurante, au plus près des réalités du terrain.



► UN COLLECTIF "ÉCOLE DEHORS" STRUCTURÉ ET VIVANT

Face aux enjeux de bien-être, d'engagement et de sens pour les élèves comme pour les enseignants, un collectif "École dehors" a vu le jour. Il regroupe des professeurs de toute la circonscription, qui mutualisent leurs pratiques, expérimentent sur le terrain, s'auto-forment et construisent ensemble une nouvelle manière de faire école, dehors comme dedans.

Des temps communs avec l'équipe de circonscription jalonnent l'année pour renforcer la cohérence, la continuité et la lisibilité de cette démarche auprès des familles et des partenaires.

Par ces actions, la circonscription construit un accompagnement cohérent, et inspiré par les valeurs de coopération, de formation continue et de confiance partagée.



Inspectrice de l'éducation nationale

Céline Garcia

Conseillères pédagogiques

Véronique Causse, Bénédicte Debèche, Marion Villégas

ERUN

Sébastien Julien

Secrétaire

Karine Fabre

Ce.0300075U@ac-montpellier.fr

04.49.05.80.73



Des élèves de grande section rencontrent l'œuvre de l'artiste Pierre Alechinsky au Musée Pierre-André Benoît d'Alès (juin 2025)



La Tour de Constance à Aigues-Mortes, photo Pixabay.com



Les missions pédagogiques départementales

**Accompagner les personnels dans leurs pratiques
professionnelles**

MISSION DÉPARTEMENTALE MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

La maîtrise de la langue française joue un rôle crucial dans la réussite scolaire et l'insertion professionnelle et sociale des enfants et des jeunes. Son apprentissage par chacun doit être encouragé très tôt et renforcé tout au long de la scolarité, en fonction des besoins identifiés. L'entrée par la langue apparaît ainsi à la fois comme une finalité et un moyen :

Une finalité, parce qu'elle participe de la construction de savoirs et de savoir-faire langagiers indispensables dans une société fondée sur l'écrit. Elle suppose la maîtrise de règles et de normes linguistiques essentielles, tant dans la vie quotidienne que dans les domaines scolaires, sociaux ou professionnels. Elle recouvre plusieurs dimensions complémentaires : lire, écrire, comprendre, s'exprimer à l'oral dans des formes variées.

Un moyen, car elle soutient l'ensemble des apprentissages disciplinaires. Les concepts, les démarches, les connaissances se formulent par le langage. La construction d'un lexique actif, la précision des formulations, la compréhension des consignes et des contenus sont autant de conditions pour apprendre en histoire, en sciences ou en mathématiques.

► UNE PRIORITÉ NATIONALE ET DÉPARTEMENTALE

Dans le cadre des politiques éducatives nationales, la maîtrise de la langue est une priorité structurante. Elle guide les actions menées dans le Gard, en cohérence avec la mission académique. La mission départementale a pour ambition de :

- Créer une culture professionnelle commune autour des apprentissages langagiers ;
- Renforcer la progressivité et la continuité des enseignements du cycle 1 au cycle 3 ;
- Outiller les enseignants à la lumière des résultats des évaluations nationales et des programmes 2024, centrés sur la lecture à voix haute, la compréhension et la production d'écrits variés.

► LE GROUPE DÉPARTEMENTAL ET SES MISSIONS

Piloté par l'IEN chargée de mission, le groupe départemental maîtrise de la langue réunit les conseillers pédagogiques référents du plan français. Il conçoit des ressources pédagogiques, propose des formations, mutualise les bonnes pratiques et accompagne les équipes.

► FORMER AU PLUS PRÈS DES BESOINS : LE PLAN FRANÇAIS

Le plan français, déployé depuis 2020, organise des formations en petits groupes appelés constellations. Tous les six ans, chaque professeur des écoles en bénéficie. Cette modalité vise :

- L'ajustement des pratiques pédagogiques aux réalités des classes ;
- L'appropriation des savoirs didactiques issus de la recherche ;
- La mise en place de dispositifs efficaces pour renforcer les compétences des élèves, en particulier dans la lecture, l'écriture et l'étude de la langue.

Chaque constellation est accompagnée par un conseiller pédagogique référent, pair-expert en pédagogie, garant de la qualité et de la cohérence des parcours.

► LECTURE ET COMPRÉHENSION : UN AXE STRATÉGIQUE

Les évaluations nationales (CP, CE1, CM1, 6e, 4e) ont mis en lumière des fragilités persistantes, notamment en fluence de lecture. En septembre 2024, 57,1 % des élèves de CM1 atteignaient le niveau attendu, pour un objectif fixé à 80 %. La lecture à voix haute est ainsi un axe prioritaire, tant pour automatiser le déchiffrage que pour accéder à la compréhension.

► ACTIONS EMBLÉMATIQUES

Vivre Livre : une lecture à voix haute partagée et expressive

Vivre Livre est une action départementale phare portée par la mission Maîtrise de la langue, en partenariat avec la mission du numérique éducatif. Elle vise à replacer la lecture à voix haute au cœur de la pratique pédagogique et à créer une véritable culture partagée autour des textes.

Les classes participantes – cycles 2 et 3 – choisissent des textes en lien avec une thématique fédératrice annuelle (par exemple, L'ogre pour l'année 2024), à partir d'une liste incitative d'albums proposée par la mission. Les élèves s'engagent dans un travail de lecture expressive, avec enregistrement des performances vocales, puis dépôt sur une plateforme numérique partagée.



Ce projet développe : aisance orale, compréhension, plaisir de lire, travail collectif et valorisation des élèves. Il s'inscrit pleinement dans les priorités des programmes 2024.

Le quart d'heure lecture : un rituel quotidien pour ancrer le goût de lire

La mission encourage fortement la mise en place du quart d'heure lecture dans les écoles, collèges et lycées. Ce dispositif simple consiste à consacrer chaque jour un temps fixe et silencieux de 15 minutes à la lecture personnelle, pour les élèves comme pour les adultes de la communauté éducative.

Ce moment devient : un espace de calme, un temps de lecture libre stimulant l'imaginaire, et un signal fort de l'importance de la lecture. Il favorise des habitudes durables et l'ancrage d'une culture commune autour du livre.



Des actions nationales pour valoriser les lecteurs en herbe

La mission départementale promeut la participation à des actions nationales telles que :

- Les Petits Champions de la Lecture : un concours de lecture à voix haute pour les CM2. En 2023, un élève du Gard a été distingué ;
- Les Nuits de la lecture : événements festifs organisés avec les bibliothèques ;
- Partir en Livre : fête estivale de la lecture jeunesse dans l'espace public.

Ces actions renforcent la motivation des élèves et valorisent les apprentissages à travers des projets concrets, visibles et mobilisateurs.

MISSION DÉPARTEMENTALE MATHÉMATIQUES

La mission Départementale Mathématiques est constituée de 12 membres : 1 conseiller pédagogique par circonscription ayant en charge les mathématiques, auxquels s'ajoute 1 IEN missionné Mathématiques.

Cette mission vise à développer la pratique des mathématiques dans le département du Gard au bénéfice de la réussite des élèves.

► UN GROUPE DÉPARTEMENTAL QUI ACCOMPAGNE ET FORME LES PROFESSEURS DES ÉCOLES EN MATHÉMATIQUES

Chaque année depuis 2019, près de 350 Professeurs des Écoles bénéficient de 18h00 de formation et de visites de classes. Ces professeurs des écoles réunis en collectifs de travail appelés « constellations », du cœur de la classe aux temps de regroupements, bénéficient d'apports théoriques et d'analyse de leurs pratiques adaptés aux besoins de chacun.

Le contenu travaillé est étudié chaque année à partir de l'analyse des résultats aux évaluations nationales des écoles concernées, croisée avec les demandes des enseignants.

Les thèmes abordés de la PS au CM2 sont variés : la résolution de problèmes, la symétrie axiale, l'utilisation des outils de géométrie, la verbalisation en mathématiques... Cette année, l'accent a été mis sur le Calcul mental.

Les enseignants s'appuient sur une démarche explicite travaillée ensemble pour mener les élèves vers l'abstraction et le plaisir de faire des mathématiques.

En fin d'année, des restitutions sont organisées dans tout le Gard pour présenter le travail produit pendant une année, sous forme de Marché de connaissances ou de Séminaire pédagogique.

► DES MEMBRES QUI NE CESSENT DE SE FORMER

Les membres de la Mission bénéficient chaque année de formations. Ils participent à divers colloques impliquant des professionnels de l'éducation comme des chercheurs. Les inégalités filles-garçons en mathématiques sont un des sujets sur lesquels ils ont pu se former. Conférences et ateliers ont été proposés à la COPIRELEM (Commission Permanente des IREM pour l'Enseignement Élémentaire) sur le sujet.

► DES ACTIONS A DESTINATION DES ENSEIGNANTS ET DES ÉLÈVES – TOUTES ET TOUS MATHEUX-SES !

La Semaine des Maths - Apprendre les mathématiques autrement !

La 14e semaine des mathématiques s'est déroulée du 10 au 19 mars 2025 sur le thème "Maths hors les murs" nous a invités à repenser le rapport aux espaces d'apprentissage en repoussant les frontières de la salle de classe. L'occasion de découvrir que les mathématiques sont présentes partout dans notre quotidien !

Les activités proposées par l'association M@ths en-vie ont été très appréciées. Une enseignante gardoise est intervenue sur le sujet lors du Webinaire national pour présenter « ses promenades mathématiques » dans le village de Saint Bonnet du Gard.



Dans chaque circonscription avec l'appui de chaque Conseiller Pédagogique de la « Mission Maths », c'est aussi le temps de valorisation des mathématiques : Permettre aux élèves de vivre les mathématiques différemment : ateliers décroisonnés inter écoles, inter degré avec des jeux mathématiques, des échanges d'énigmes maths, la participation de classes aux différents concours : Kangourou (du CE2 au Lycée), Koala (CP-CE1)... L'an prochain, un défi mathématique sera proposé au cœur du centre historique de Sommières.

Une banque collaborative de photos problèmes. 1539 photos problèmes créés par les classes du Gard, de la PS à la 6ème avec auto-correction sur la page de Gard aux Souris pour s'entraîner et faire des maths autrement.



► DES LIEUX POUR DÉVELOPPER L'EXPÉRIMENTATION ET L'INNOVATION EN MATHÉMATIQUES :



Des enseignants associés à la recherche, Le LéA MaPCV : un Lieu d'éducation Associé à l'IFé (Institut Français de l'Éducation/ENS Lyon) à Bagnols-sur-Cèze

Pour la deuxième année consécutive, le Léa « MaPCV », Mathématisation de Problèmes Concret Vidéo, a élaboré un problème concret en vidéo sur le thème de la « pizzeria ». Il a été testé en classe auprès des élèves de CE1 au CM2. Les traces récoltées sont analysées. Elles permettront de documenter et d'explicitier les pratiques des professeurs, sur la modélisation de problèmes vidéo concrets. Ces travaux donneront lieu à une formation auprès des enseignants.

L'état de la recherche du LéA a été présenté lors du séminaire de rentrée en septembre 2024 et à la rencontre internationale des LéA à l'Ifé de Lyon le 20 et 21 mai 2025. Lors de ce séminaire, les membres du LéA MaPCV ont échangé sur la question de la preuve dans le cadre des recherches collaboratives à l'échelle du réseau des LéA-IFE.

Ales 1, un terrain d'expérimentation pour la recherche sur la CUA en mathématiques (Projet CRIEM/ Laboratoire de didactique André Revuz)

Des classes de cycle 3 expérimentent une séquence inclusive. L'objectif de cette recherche est de relever des points d'appuis solides pour la mise en œuvre concrète de la Conception Universelle des Apprentissages en mathématiques.

Les laboratoires de mathématiques. L'addition de partage d'expériences et d'expertise, de lien inter-degré, d'écoute pour une équation qui fonctionne !

En plus des labos Maths de 5 lycées, le Gard compte 2 labos Maths inter degrés : collège/premier degré.

Le Labo du collège Romain Rolland à Nîmes regroupe les enseignants de cycle 3 des écoles du réseau et deux professeurs de mathématiques. Un des sujets travaillés a été la trisection du carré : un vrai défi pour montrer aux élèves que les mathématiques sont vivantes.

Le Labo-Maths « Maryam Myrzakhani » des écoles et collège de Roquemaure. Les enseignants après avoir travaillé sur des situations de référence pour l'enseignement de la symétrie, se sont penchés cette année sur les fractions, et la progressivité du cycle 2 au cycle 4.



MISSION DÉPARTEMENTALE MATERNELLE

Le volet départemental du plan académique de formation de l'école maternelle dans le Gard a pour objectif de renforcer l'expertise des enseignants et des formateurs du département pour une meilleure connaissance et une prise en compte des spécificités de la petite enfance en termes :

- D'acquisition des premiers outils mathématiques, du développement et de la structuration du langage en cohérence dès la rentrée 2025 avec les programmes révisés pour la maternelle (cycle 1).
- De connaissance et de prise en compte du développement du jeune enfant, de ses besoins, tant affectifs, physiologiques que cognitifs.
- De partenariats afin d'œuvrer chacun dans nos champs de compétences et de responsabilités propres à la continuité pédagogique et éducative du parcours de l'enfant et de l'élève.

► DES FORMATIONS

Formation des enseignants exerçant dans des dispositifs d'accueil et de scolarisation des enfants de moins de trois ans en lien avec les partenaires de la petite enfance

- Construire cohérence et continuité dans le parcours de l'enfant et de l'élève
- Mieux se connaître et se reconnaître dans des champs de compétences et de responsabilités propres et partagées
- Construire une culture professionnelle commune des différents acteurs et partenaires de la petite enfance autour de l'accueil et de la scolarisation

Formation des conseillers pédagogiques de circonscription (CPC) référents maternelle de chaque circonscription afin de venir renforcer l'expertise des formateurs dans l'observation et la prise en compte des besoins de l'enfant dans la formation et l'accompagnement.

- Repérer, identifier et prendre en compte les besoins de l'enfant pour mieux accompagner
- Une formation professionnelle IN SITU pour construire cet accompagnement au plus près de la réalité de la classe et du territoire

Formation des conseillers pédagogiques de circonscription (CPC) référents maternelle sur les fonctions cognitives transversales, les partenaires de la petite enfance au sein d'un LAB formatif maternelle initié par la DGESCO.

- Un dispositif de formation « tout distanciel » afin de venir renforcer l'expertise des formateurs sur la connaissance du jeune enfant.

Formation des conseillers pédagogiques départementaux (CPD) et directeurs référents sur les fonctions cognitives transversales, les partenaires de la petite enfance au sein d'un LAB formatif maternelle.

- Un dispositif de formation « tout distanciel » permettant un renforcement de l'accompagnement et du pilotage pédagogique du directeur

Formation des formateurs sur le pilotage pédagogique des directeurs (formation inscrite dans le plan académique de formation)

- 3 webinaires d'une heure permettant de renforcer l'expertise des formateurs dans l'accompagnement des directeurs dans l'exercice de leurs missions relatives au pilotage pédagogique de l'école.

Formation des formateurs sur les cultures scientifique et artistique à l'école maternelle (formation inscrite dans le plan académique de formation)

- 2 webinaires d'1,5 heures permettant de renforcer l'expertise des formateurs sur les cultures scientifique et artistique sur les pratiques et rencontres muséales dès l'école maternelle

► DES RESSOURCES POUR L'ENSEIGNEMENT EN MATERNELLE (CYCLE 1)

EDUSCOL

J'enseigne au cycle 1 :

<https://eduscol.education.fr/83/j-enseigne-au-cycle-1>

Un plan d'action pour la maternelle

<https://www.education.gouv.fr/bo/23/Hebdo2/MENE2300949N.htm>

Programmes d'enseignement révisés pour le cycle 1

pour l'acquisition des premiers outils mathématiques, le développement et la structuration du langage oral et écrit :

https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/ensel135_annexe1.pdf

https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/ensel135_annexe2.pdf

Autres domaines d'enseignement :

<https://eduscol.education.fr/document/20062/download>

Livrets d'accompagnement des programmes, pour l'acquisition des premiers outils mathématiques – avant 4 ans, pour le développement et la structuration du langage oral et écrit – avant 4 ans

<https://eduscol.education.fr/document/65307/download>

<https://eduscol.education.fr/document/65310/download>

Des vidéos : « Regards sur les programmes »

Le langage oral et écrit :

<https://eduscol.education.fr/105/mobiliser-le-langage-dans-toutes-ses-dimensions-cycle-1>

Les premiers outils mathématiques :

<https://eduscol.education.fr/2819/acquerir-les-premiers-outils-mathematiques-cycle-1>

Les guides fondamentaux pour l'enseignement

Pour enseigner le vocabulaire à l'école maternelle :

<https://eduscol.education.fr/document/299/download>

Pour préparer l'apprentissage de la lecture et de l'écriture à l'école maternelle :

<https://eduscol.education.fr/document/301/download>

Pour enseigner la construction du nombre à l'école maternelle :

<https://eduscol.education.fr/document/50924/download>

Pour l'éveil à la diversité linguistique :

<https://eduscol.education.fr/document/50921/download?attachment>

Des recommandations pédagogiques pour l'école maternelle

L'école maternelle, école du langage :

https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo22/MENE1915456N.htm?cid_bo=142293

Un apprentissage fondamental à l'école maternelle : découvrir les nombres et leurs utilisations

https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo22/MENE1915454N.htm?cid_bo=142291

Les langues vivantes étrangères à l'école maternelle :

https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo22/MENE1915455N.htm?cid_bo=142292



Des fiches thématiques pour accompagner la mise en œuvre des programmes de la maternelle :

<https://eduscol.education.fr/105/mobiliser-le-langage-dans-toutes-ses-dimensions-cycle-1>
<https://eduscol.education.fr/2819/acquerir-les-premiers-outils-mathematiques-cycle-1>

► POUR ALLER PLUS LOIN

Le groupe académique de l'école maternelle de l'académie de Montpellier (GAEM), piloté par l'ADASEN (adjointe au directeur académique en charge du 1er degré) du Gard regroupe des conseillères pédagogiques départementales des cinq départements de l'académie.

Chaque année, ce groupe académique conçoit et met en œuvre un plan de formation à destination, principalement, des formateurs afin de venir renforcer leur expertise sur la maternelle.

O2 : Accompagner la mise en œuvre et le pilotage des programmes révisés pour le cycle 1

MODULE 1 : Enrichir l'expertise des formateurs pour l'accompagnement à la mise en œuvre des programmes révisés en français et mathématiques

Cadre : Coordination des trois plans

Public cible : RMC et RFC / 25 formateurs x2

Candidatures ciblées

Modalité : 2 LAB distanciels / 1 LAB RMC et 1 LAB RFC

Durée : 3 semaines / 1,5 heures par semaine en synchrone / 0,5 heure en asynchrone

6 heures

Intervenants : 2 formatrices par LAB

MODULE 2 : Accompagner les formateurs dans l'accompagnement des directeurs au pilotage pédagogique en lien avec l'exploitation et l'appropriation des nouveaux programmes de C1 et C2 en français et mathématiques. Intégrer les FCT et CPS à la formation

Public cible : candidatures individuelles

Formateurs et directeurs référents

Modalités : 2 webinaires d'une heure

Intervenants : binômes de formatrices du GAEM

MODULE 3 : Accompagner l'enrichissement de l'expertise des formateurs dans l'appropriation des programmes révisés dans les autres domaines (arts, EPS)

Public cible : candidatures individuelles

Formateurs

Modalités : 1 webinaire d'une heure

Intervenants : binômes de formatrices du GAEM

Objectifs 2025-2026 :

- **O1 :** Déployer l'expertise acquise au sein des LAB maternelle et CPS (formation à distance / FCT / CPS / Petite enfance)
- **O2 :** Accompagner la mise en œuvre et le pilotage des programmes révisés pour le cycle 1
- **O3 :** Poursuivre le travail engagé en 2024-2025 sur les formations IN SITU et le développement des cultures scientifique et artistique
- **O4 :** Enrichir l'expertise des formateurs de l'académie

LES FORMATIONS DU GAEM

2025 - 2026

O1 : Déployer l'expertise acquise au sein des LAB maternelle et CPS (formation à distance / FCT / CPS / Petite enfance)

MODULE 1 : Déploiement de deux LABs académiques sur les FCT, CPS et Petite enfance

Durée : 5 semaines / 1,5 heures en synchrone par semaine / 0,5 heure en asynchrone par semaine

10 heures

Modalités : distanciel synchrone et asynchrone

Intervenants : binômes de formatrices du GAEM par LAB

Public cible : CPD des départements ou aide au déploiement F2→F3 dans les PO

Candidatures ciblées

25 formateurs par LAB

O4 : Enrichir l'expertise des formateurs de l'académie

MODULE 1 : En lien avec les programmes révisés de cycle 1 et 2 [webinaire](#) permettant de partager une culture commune autour des activités motrices.

Durée : 1 webinaire d'1h30

Modalités : Distanciel

Intervenants : Fabrice DELSAHUT

Public cible : formateurs de chaque département

Candidatures ciblées

O3 : Poursuivre le travail engagé en 2024-2025 sur les formations IN SITU et le développement des cultures scientifique et artistique

MODULE 1 : Accompagner les formateurs dans l'observation, l'analyse, le développement professionnel IN SITU. Intégrer les FCT et CPS à la formation

Durée : 5 sessions de 6 heures / 1 journée par département

30 heures

Modalités : Présentiel

Intervenants : binômes de formatrices du GAEM

Public cible : CPC maternelle / CPD arts, sciences

Candidatures ciblées

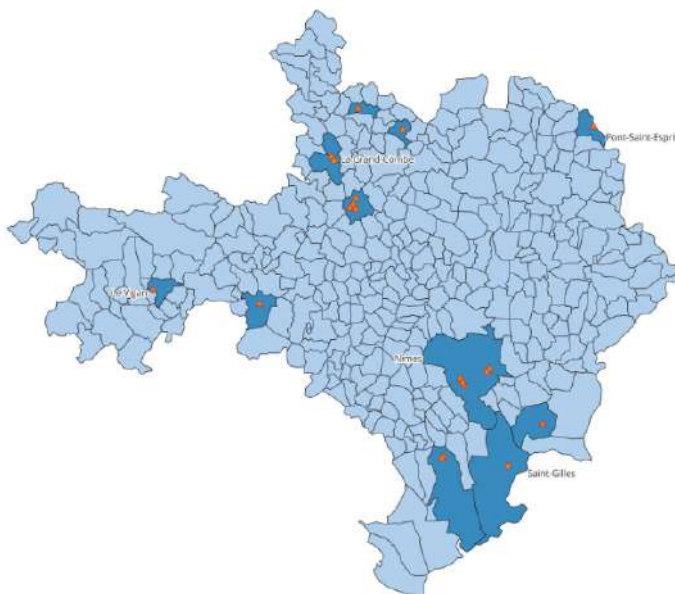
20 formateurs par session

► SCOLARISER LES ENFANTS DE MOINS DE TROIS ANS

La scolarisation des enfants de moins de trois ans vise à favoriser l'égalité des chances dès le plus jeune âge, en stimulant leur développement global (neurologique, moteur, socio-émotionnel, cognitif et langagier) dans un cadre sécurisant. Elle répond aussi à des enjeux sociaux, en facilitant l'accompagnement des familles les plus éloignées de l'école. Elle s'inscrit dans une logique de continuité éducative et nécessite une collaboration étroite entre l'école et les acteurs de la petite enfance dans le cadre du développement du service public de la petite enfance. Pour réussir cette transition, et afin de garantir un accueil de qualité pour chaque enfant, la collaboration entre professionnels de l'éducation et de la petite enfance est essentielle, dans une démarche de projet et de formation partagée.

Dans le Gard, cette scolarisation peut prendre la forme d'une classe spécifique, adaptée aux besoins des jeunes enfants ou d'une scolarisation dans des classes de l'école maternelle comportant un ou plusieurs autres niveaux.

Le Gard compte 21 dispositifs spécifiques de scolarisation des enfants de moins de trois ans répartis dans les réseaux d'éducation prioritaire, en QPV ou en zone rurale.



Afin de faciliter la mise en œuvre des projets de scolarisation des enfants de moins de trois ans, la DSDEN du Gard propose un Vademecum « Pour une scolarisation réussie des enfants de moins de trois ans en écoles maternelles et primaires. »



Conseillères pédagogiques
départementales auprès de l'adjointe
au directeur académique chargée du
premier degré
Marjorie Chevalier,
Nathalie Fournier

MISSION DÉPARTEMENTALE SCIENCES



L'enseignement des sciences et de la technologie à l'école primaire joue un rôle essentiel dans le développement de l'esprit critique, de la curiosité et de la rigueur chez les élèves. Il contribue à leur compréhension des enjeux contemporains, notamment environnementaux, et participe à la construction de citoyens éclairés.

La mise en œuvre de démarches d'investigation – manipulation, observation, expérimentation – permet de mobiliser des compétences transversales, tout en favorisant la coopération et le goût de la recherche. Il s'agit d'un levier précieux pour susciter des vocations, notamment dans les domaines scientifiques et technologiques.



2025 marque l'Année de la Mer. À cette occasion, l'académie de Montpellier lance le label "Académie de la Mer", en partenariat avec la DIRM Méditerranée et la Région Occitanie. Ce dispositif valorisera les projets scolaires liés à la mer, au développement durable et aux métiers maritimes, dans une dynamique interdisciplinaire et inclusive.

Dans ce contexte porteur, j'invite l'ensemble des équipes pédagogiques à s'emparer des sciences comme levier de sens, d'engagement et de réussite pour tous nos élèves.

Faisons des sciences un vecteur d'ouverture sur le monde.

Anne MARTIN

Inspectrice de l'éducation nationale en charge
de la Mission Sciences-Technologie-EDD du
département du GARD

► LA MISSION SCIENCES, C'EST DU PRÊT DE MATÉRIEL

Emprunt de malles sciences

Depuis la rentrée de septembre 2024, les malles sciences sont distribuées dans 3 pôles sur le département. Les pôles sont les circonscriptions d'Ales 1 et Ales 2, les circonscriptions de Nîmes 2 et

Nîmes 4 et la circonscription de Nîmes 3 -Marguerittes.

Elles sont disponibles pour les 3 cycles et accompagnées d'un dossier pédagogique proposant des séquences en références aux programmes de l'Éducation nationale ainsi que des ressources complémentaires.

Les thèmes des malles seront :

- L'air
- L'astronomie
- L'eau
- L'électricité
- L'ornithologie
- Le corps humain (digestion / respiration)
- Le corps humain (squelette)
- Les sorties dans la nature

Les prêts de robots

Comme tous les ans, la mission sciences, technologie et éducation au développement durable du département du Gard est mobilisée dans le développement de l'accès aux élèves à la robotique.

Elle propose des pistes de travail pour réaliser des projets reliant la programmation en mathématiques et l'expérimentation en sciences et technologie au sein de la classe quelque soit le cycle d'enseignement, en utilisant les robots Bluebot, Thymio et Lego wedo 2.0.

Les élèves peuvent découvrir les premières notions de programmation afin de coder le déplacement des robots puis aller plus loin en construisant les notions de fonction ou de récurrence. Ces activités, très appréciées des élèves, permettent de travailler le repérage et les déplacements dans l'espace, mais aussi le langage et la démarche scientifique.

Des malles de robots « Bluebot », « Thymio » et « Lego wedo 2.0 » peuvent être empruntées auprès de la mission sciences, technologie et éducation développement durable afin de réaliser ces projets.

► LA MISSION SCIENCES, CE SONT DES RESSOURCES

Un accompagnement aux ressources institutionnelles

Le Vade-mecum contient des ressources qui couvrent les 8 années de l'école primaire.

Les activités en sciences et technologie favorisent :

- La pratique des mathématiques
- L'enrichissement du lexique

- Le développement des compétences de communication l'oral
- Le développement des compétences citoyennes
- La prise de conscience des enjeux sociétaux actuels
- L'éducation à la santé

Le programme de cycle 3 en science a été actualisé le 22 juin 2023. Il reprend les éléments du Vademecum.

Un nouveau guide pour la transition écologique :

« Agir pour la transition écologique dans les écoles, collèges et lycées ».

Les mardis des sciences : des webinaires thématiques sur le modèle de la recherche à la classe sont proposés aux formateurs et enseignants. Ils permettent d'aborder un sujet relatif à l'enseignement des sciences et de la technologie à l'école primaire. Une conférence d'un chercheur est suivie du témoignage d'un enseignant sur le même sujet.

Dans le cadre des enjeux de l'enseignement des sciences, les tâches réalisées par les élèves sont très variées : conception et réalisation d'expériences, observation, tests de solutions techniques, études de documents, interviews, mesures, recueil de données, rédaction de comptes rendus, etc.



Le codage avec Scratch JR

ScratchJR est inspiré du fameux langage de programmation Scratch. Tout comme son aîné, il est basé sur la programmation par bloc. En lien avec le programme de mathématiques, les élèves emboîtent des blocs de programmation pour faire bouger, sauter, danser ou chanter les personnages afin de créer leurs propres histoires interactives et leurs propres jeux. ScratchJR s'utilise sur tablette ainsi que sur ordinateur et est accessible dès la fin du cycle 2.

La labellisation E3D, parlons-en

Valoriser les actions menées au sein des écoles dans le cadre de l'éducation au Développement Durable, reconnaître et encourager l'engagement de la communauté éducative : tels sont les véritables enjeux de la démarche de labellisation E3D. Parce que c'est eux qui en parlent le mieux, des enseignants du département inscrits dans cette démarche témoignent de leur engagement.

Gard au blob !

Cet organisme vivant, de son vrai nom Physarum Polycephallum n'est ni un animal, ni un végétal, ni un champignon. Composé d'une cellule unique géante qui peut mesurer jusqu'à 10 m², renfermant plusieurs milliers de noyaux, il est capable de se déplacer (1 à 4 cm/heure) et d'apprendre en absorbant les molécules issues de son environnement ou en fusionnant avec un autre blob.

Que pouvons-nous apprendre du blob ? Au cœur d'une démarche scientifique mise au point par le CNRS et le CNES, l'élevage de blob en classe dès la maternelle est l'occasion pour les élèves de construire des savoirs et des compétences au cœur des programmes : raisonner, explorer, observer, expérimenter, questionner...

Dans le cadre d'un projet fédérateur, les élèves peuvent s'approprier ces démarches scientifiques et développer leur esprit critique.

► LA MISSION SCIENCES, CE SONT DES PARTENARIATS

Eurêk'Alès

Tous les ans, l'association Eurêk'Alès propose aux classes de cycle 3 de visiter deux expositions gratuites du durant les deux premières périodes de l'année scolaire.

Cette année, les expositions auront pour thème :

- La mesure
- Une histoire de code

Les aires éducatives

Une aire éducative est un petit territoire naturel géré de manière participative par les élèves de CE2, de cycle 3 et 4 (du CM1 à la 3ème) et de lycée.

Outils de pédagogie active, les aires éducatives permettent aux élèves de choisir la zone sur laquelle ils veulent travailler, et de les mettre ensuite au cœur de la réflexion et de la décision tout au long de l'année. L'enseignant et un acteur de la sphère de l'éducation à l'environnement, le « référent », accompagnent les élèves dans leur cheminement.

C'est également un support interdisciplinaire pour les apprentissages, s'intégrant dans les programmes et ce en lien direct avec le patrimoine naturel et culturel de chaque territoire.

Le centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) du Gard, Maison de la Nature et de l'Environnement

Son but est de promouvoir et de développer l'Education à l'Environnement et au Développement Durable à travers la mise en réseau des acteurs. Le CPIE peut également vous accompagner dans vos projets sur le thème de la transition écologique des territoires.

Les écoles reçoivent en début d'année scolaire des appels à participation à différents programmes.

Un intervenant co-construit avec les enseignants un projet pédagogique pour intervenir sur plusieurs demi-journées en classe et sur le terrain.

Les thèmes abordés traitent les risques liés aux inondations, aux incendies, la sensibilisation au respect de l'eau ou encore la préservation de la biodiversité, de l'environnement.



GARD

Les robots et Canopé 30

La ville de Nîmes met à disposition de ses écoles des malles de robots « Thymio », « Bluebot » et « Ozobot ». Ces prêts permettent de favoriser la réalisation de projets en mathématiques, en Sciences et Technologie en initiant les élèves à la programmation dès le plus jeune âge.

En 2024-2025, une vingtaine de classes ont pu participer au tournoi Crocobots. La mission numérique éducatif est venue renforcer l'encadrement des jeunes codeurs.

► LES ROBOTS ET LE TER CÈZE CÉVENNES

La mission sciences est intervenue dans plusieurs classes de cycle 3 des écoles du Territoire Éducatif Rural Cèze Cévennes. Au programme, une initiation à la programmation et à la robotique centrée sur la manipulation et la réalisation de défis.



Ces interventions se sont conclues par un temps fort de valorisation au mois de juin à Bessèges en partenariat avec les collèges de Saint-Ambroix et de Bessèges, le lycée Jean-Baptiste Dumas d'Alès et l'École des Mines.



MISSION DÉPARTEMENTALE LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES

► LANCEMENT DU LABEL « ECOLE-EMILE »



L'Enseignement d'une Matière Intégrée à une Langue étrangère, EMILE, consiste à enseigner une discipline en utilisant une langue étrangère. Ce dispositif a pour ambition de permettre aux élèves de construire les compétences attendues dans la discipline tout en développant celles en langue étrangère.

A partir de la rentrée 2025, 5 écoles de différents secteurs du département seront engagées dans l'obtention de ce label. Pour les élèves, les langues vivantes représenteront chaque semaine 3h00 d'enseignement dont la moitié sera consacrée à des apprentissages en EPS, en arts, en sciences.

La mission départementale Langues Vivantes participera activement à l'accompagnement des classes dans cette démarche en proposant des actions de formation et des projets avec un objectif affiché : permettre à tous les élèves d'accéder à la réussite en utilisant une langue étrangère comme véritable outil de communication.

Les écoles engagées :

- **Secteur éducation prioritaire** : Préfecture (Beaucaire – circonscription de Manduel), Lakanal (Nîmes – circonscription de Nîmes 1)
- **Secteur urbain** : Tour Magne (Nîmes – circonscription de Nîmes 4)
- **Secteur rural** : Le Pin (circonscription de Bagnols sur Cèze) – Vallabrix (circonscription de Nîmes 3)

► « WHAT'S WRONG ? » LE PROJET QUI FAIT PARLER LES ÉLÈVES



Lancé cette année par les missions départementales Langues Vivantes et Numérique Éducatif, « What's Wrong ? » est un projet qui s'appuie sur des vidéos réalisées avec des assistantes anglaises et américaines. Ces vidéos sont spécialement conçues pour développer la compréhension puis inciter les élèves du CP au CM2 à parler en anglais.

Pour cela, les séquences d'anglais menées par les enseignants aboutissent à des enregistrements de dialogues ou de productions orales qui montrent que les élèves ont repéré les éléments intrus glissés dans les vidéos et qu'ils ont réussi à les corriger.

Tout au long du projet, les classes disposent de ressources (extraits audio, flashcards, fiches d'activités,

tutoriels) pour construire leurs réponses, préparer leurs enregistrements puis les partager avec les autres participants.

Pour sa première année, ce projet a regroupé des classes de tout le département qui ont réalisé une soixante d'enregistrements. La dynamique créée a permis d'engager les participants dans une démarche de projet au service des apprentissages en anglais.

► LES RALLYES LANGUES-VIVANTES : UN ÉVÉNEMENT POUR DONNER DU SENS AUX APPRENTISSAGES

Plusieurs circonscriptions du département (Nîmes 1, Remoulins, Nîmes 4, etc...) organisent des journées de rencontre inter-écoles qui permettent aux élèves d'utiliser, en situation de communication authentique, la langue qu'ils apprennent.

Pour les élèves, c'est un événement motivant qui donne du sens à leur apprentissage de la langue étrangère. Ainsi, tout au long de la journée, ils vont devoir échanger, collaborer avec d'autres élèves afin de réaliser plusieurs activités telles que des jeux de sociétés, la lecture d'album, la rédaction de textes.

Ces journées permettent également de renforcer la liaison école-collège avec la participation des élèves de sixième. Enfin, les élèves germanophones du lycée sont aussi mis à contribution en prenant en charge, avec les enseignants ou en autonomie, plusieurs ateliers du rallye.



MISSION DÉPARTEMENTALE LANGUE VIVANTE RÉGIONALE : L'OCCITAN

► FORMATION EN LANGUE POUR LES ENSEIGNANTS

« Devenir Autonome en Langue »

Ce dispositif académique est décliné à l'échelle départementale, sous la forme de 18 h d'atelier linguistique tourné vers la culture locale. Il est accessible via le PrAF (Programme Académique de Formation) et ouvert aux enseignants 1er et 2nd degré, c'est un bon moyen de se préparer à l'habilitation.

Du nouveau dans la formation continue des enseignants bilingues.

Sur le modèle des constellations du plan français ou mathématiques, les 11 enseignants des cursus bilingues du département ont pu bénéficier cette année d'un plan « bilingue ».

Un premier temps, tous ensemble pour mutualiser leurs outils et échanger sur leurs pratiques de classe. Un second temps, réunis par cycle pour traiter en cycle 1 de la place des rituels pour parler la langue, en cycle 2 du passage de l'oral à l'écrit en langue et à l'inverse en cycle 3 aider les élèves à bien oraliser l'écrit pour comprendre ce qu'ils lisent. Un dernier temps a été commun aux professeurs des écoles et de collèges pour travailler les liaisons maternelle/élémentaire et élémentaire/collège.

Des échanges riches et constructifs !

► LE GROUPE DE TRAVAIL DÉPARTEMENTAL

En amont du CALR (Conseil Académique des Langues Régionales) qui se réunit deux fois par an, un GTD suit l'évolution de l'enseignement de l'occitan sur le territoire gardois. Y sont présents les partenaires de la Convention État-Région à savoir la DSDEN, la région Occitanie Midi Pyrénées, l'OPLO (Office Public de la Langue Occitane), le CREO (Centre Régional de l'Enseignement de l'Occitan), l'IEO30 (Institut d'Estudis Occitanas), la fédération Calandreta et les organisations syndicales. Le dernier GTD rend compte d'une évolution positive de l'offre sur le département pour la rentrée 2024/2025

- Un enseignement renforcé sur l'école Georges Bizet d'Aspères
- L'ouverture d'un poste fléché à l'école Fernand Léonard de St Hippolyte du Fort pour assurer la continuité du cursus bilingue en CM2.
- Un atelier au collège Mont Duplan de Nîmes pour offrir une continuité aux Calandrons.
- Une option LVB et LVC au lycée du Vigan
- Une option LVB et LVC au lycée de Milhau

► PROJET PÉDAGOGIQUE ACADÉMIQUE 2024/2025 : « TAISSONET FA L'ARTISTA »



Cette année, plus de deux mille élèves gardois ont suivi « Taissonet », un petit blaireau, dans sa quête des animaux dans l'art à travers le temps. Ils se sont essayés comme lui à différentes techniques artistiques telles que la peinture sur mur comme l'art pariétal ou le street art, la mosaïque ou en encore le modelage. Un projet interdisciplinaire mêlant les grandes périodes historiques, l'art et l'histoire des arts mais aussi la culture régionale à travers les contes, chants, danses sur le thème de l'année.

► L'APPRENTISSAGE DE L'OCCITAN COMME LEVIER D'INTÉGRATION ET DE VALORISATION DES PARCOURS PLURILINGUES EN REP+

Découvrir l'occitan permet à l'élève de :

- Décoder son environnement proche ;
- S'enraciner dans la culture de son territoire ;
- Éveiller aux langues dès le plus jeune âge ;
- Comprendre les passerelles linguistiques des langues romanes ;
- Valoriser des cultures et des langues d'origine ;
- S'ouvrir sur le monde et aux langues étrangères.

Témoignage d'une enseignante de REP +

« Dans les établissements REP+, de nombreux élèves sont issus de parcours migratoires complexes. Il n'est pas rare qu'avant d'arriver en France, certains d'entre eux aient vécu en Espagne ou en Italie, pays dans lesquels ils ont acquis une première ou une seconde langue en plus de leur langue familiale. Ces enfants arrivent ainsi en France avec un bagage linguistique riche, souvent méconnu ou peu valorisé à l'école.

Dans ce contexte, l'enseignement de l'occitan représente une opportunité précieuse. Langue romane, proche à la fois de l'italien et de l'espagnol, l'occitan peut faire écho à des sonorités familières pour ces élèves. Cela crée un pont affectif et linguistique qui favorise leur engagement dans les apprentissages. Cette proximité linguistique contribue aussi à renforcer leur sentiment de compétence et leur confiance en eux, dans un système scolaire qui leur demande parfois de tout réapprendre.

De plus, apprendre l'occitan permet à ces élèves de s'appropriier le patrimoine culturel et linguistique du territoire dans lequel ils vivent désormais. En découvrant les traditions, les contes, les chansons et l'histoire du sud de la France à travers cette langue, ils se sentent davantage ancrés dans leur environnement local. Cette appropriation du patrimoine régional joue un rôle important dans leur intégration sociale et culturelle.

Enfin, en valorisant l'occitan dans les écoles de REP+, on envoie un message fort : toutes les langues ont leur place à l'école, et la richesse linguistique des élèves est une ressource, non un obstacle. L'occitan devient alors un outil de cohésion, de reconnaissance et de réussite. »

Conseiller pédagogique
départemental langues vivantes
étrangères
Jean-Michel Vivès

Conseillère pédagogique
départementale langue vivante
régionale
Aurélié Dieudonné

MISSION DÉPARTEMENTALE ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Des Cévennes à la mer, en ville comme à la campagne, chaque année les élèves sont invités à vivre une Éducation Artistique et Culturelle riche et variée. Les écoles et collèges du département peuvent compter sur l'expertise de la Mission arts et Culture, composée de trois conseillers pédagogiques départementaux et d'une coordonnatrice pour le second degré, sous la direction d'un Inspecteur d'Éducation Nationale. Elle travaille en collaboration avec les services de la Délégation Académique Arts et Culture (DAAC) et de la Direction Régionale Affaires Culturelles (DRAC) Occitanie notamment pour des soutiens financiers.



L'organisation de l'EAC - Éducation Artistique et Culturelle - dans le Gard, adossée aux trois piliers de l'EAC (rencontrer ; pratiquer ; connaître), vise quatre objectifs :

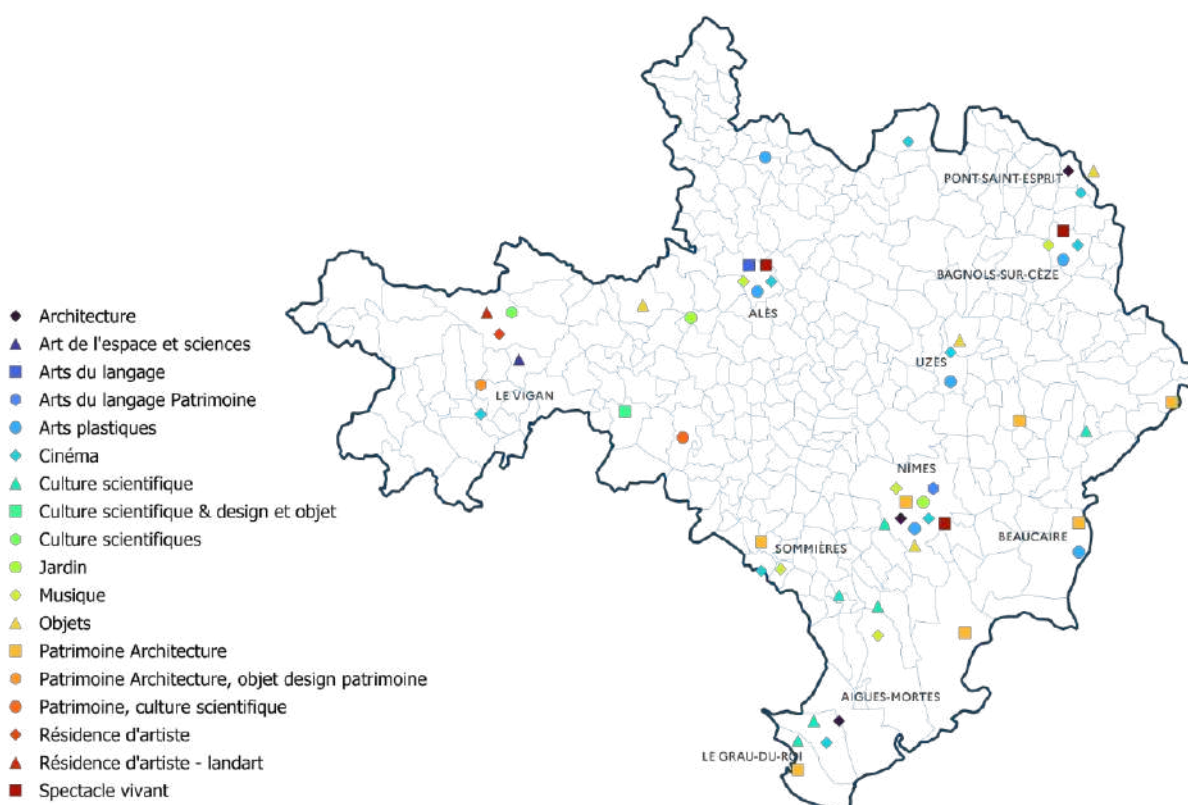
- Favoriser la mise en place du 100% EAC
- Développer une dimension partenariale et territoriale en impliquant les structures culturelles du Gard (cf. Carte ci-dessous), les centres d'accueil de scolaires avec nuitées, les communautés de communes, notamment Pays de Sommières qui a posé les jalons d'une riche et ambitieuse collaboration par la rédaction conjointe d'une Convention Généralisée Éducation Artistique et Culturelle. Cf. carte
- Mettre l'accent sur l'interdisciplinarité, avec des projets impliquant plusieurs niveaux, voire plusieurs écoles ou établissements, et plus encore les projets inter-degrés.
- Privilégier les publics les plus éloignés de l'offre culturelle : REP, REP+, écoles et établissements ruraux, lycées professionnels.

L'outil national unique de gestion et de développement de l'EAC, ADAGE, est utilisé par l'ensemble des acteurs de l'éducation artistique et culturelle. Il permet un recensement de toutes les actions menées dans les écoles et les EPLE, et est lié à l'utilisation du Pass culture collectif dans les collèges et lycées.

Les conseillers pédagogiques départementaux accompagnent, impulsent, coordonnent de nombreux projets pédagogiques (Paloma mon Chœur, chemins de musique, une classe une œuvre, Fabriques à musique, Grand écran - Grand Jury, Pont du G'Art, Passeurs de voix...) soit un total de 323 classes engagées tous domaines artistiques confondus hors dispositif Ecole et Cinéma.

Dans le cadre de la formation continue des enseignants, les conseillers pédagogiques départementaux conçoivent des documents ressources et accompagnent au plus près les équipes pédagogiques.

Répartition par commune des structures culturelles selon les domaines artistiques



► LES ARTS VISUELS

École et cinéma - maternelle au cinéma

A l'heure où les écrans sont omniprésents dans la vie des élèves, l'enjeu majeur de ce dispositif d'Éducation à l'image est d'organiser la Rencontre entre nos jeunes spectateurs et la salle de cinéma. Au sein d'un parcours annuel, les élèves découvrent 3 films selon leur cycle et deviennent des « spect'acteurs » curieux. Des programmations riches et ambitieuses, des formations et un accompagnement sont mis en œuvre.

Ce dispositif national d'éducation artistique au cinéma est soutenu par le Centre National du Cinéma et de l'Image Animée, avec les ministères de la Culture et de l'Éducation Nationale. Dans le Gard, il est coordonné par le Festival Cinéma d'Alès - ITINÉRANCES et la DSDEN du Gard. Ce dispositif, soutenu par la DRAC est bien implanté dans le Gard :



- 253 classes de Cycle 1
- 185 classes de Cycle 2
- 106 classes de Cycle 3
- 11 601 élèves
- 81 communes
- 14 cinémas, dont 3 en départements limitrophes Vaucluse et Bouches-du Rhône

Ce dispositif ÉCOLE ET CINÉMA -MATERNELLE AU CINÉMA constitue un incontournable outil éducatif et un levier fort pour éveiller dès le plus jeune âge aux enjeux de l'Éducation à l'image et du Parcours d'Éducation et Culturelle. C'est une force d'ouverture à la Culture.

► LES ARTS PLASTIQUES

Les arts plastiques au cœur de projets sur le territoire Alésien pour construire le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle.

Les deux événements présentés ci-dessous témoignent du potentiel EAC de ce territoire qui sera d'autant plus révélé par la CGEAC signée en ce début d'année entre la DSDEN, la DRAC, et Ales Agglomération.



« Pierres remarquées, pierres remarquables »

« Pierres remarquées, pierres remarquables » est un projet issu de la collaboration IMT Mine d'Alès et Mission Arts et Culture DSDEN du Gard. Il a été proposé aux classes ayant travaillé à partir des "cailloux"- pierres-minérales, de valoriser leurs créations. Une douzaine de classes réparties dans 4 écoles se sont emparées de cette proposition et ont exposé leurs créations au cours de Minér'Alès 2025. Les propositions des classes ont côtoyé ainsi des créations des élèves artistes des Beaux-Arts de Montpellier. Cette première participation de scolaires du bassin Alésien a permis aux élèves, aux

classes et aux familles de pousser la porte du monde des minéraux et de partager les richesses et spécificités de ce territoire.

Rendez-vous avec Pierre Alechinsky



A l'occasion de l'exposition « l'œuvre de Papier » au P.A.B., dédiée à l'artiste, en juin 2025, il a été imaginé un projet permettant aux élèves de rencontrer cet artiste à partir des œuvres de la collection permanente du Musée. Devenus en avant-première des spectateurs avisés, ils ont pu devenir des ambassadeurs de cet événement auprès de leur famille et des autres classes de l'école. Chacune des 9 classes participantes, a exposé une production plastique sous forme d'un cube qui raconte la rencontre des élèves avec l'œuvre de l'artiste.

► L'ÉDUCATION MUSICALE

Passeurs de voix

C'est un projet de chant choral inter-degré (cycle 3) en lien avec la programmation de la SMAC Paloma, ayant pour but de dynamiser la liaison école/collège autour du chant. Ce projet a vu le jour au cours de l'année scolaire 2022/2023. Il est porté par la délégation académique pour l'Art et la Culture et accompagné par la mission Arts et culture du département.

Au cours des 3 éditions passées, les répertoires travaillés ont été bien différents en passant du rock au rap et permettant une rencontre des artistes comme les New Kids, Bozo, artiste slameur ou les frères casquettes, mais aussi la fréquentation d'une structure culturelle importante sur le territoire Gardois, la Smac Paloma.

Une formation commune des enseignants du 1er et 2nd degré est organisée, au sein de la structure culturelle et en présence des artistes. A la suite, chaque enseignant s'engage à proposer un travail vocal avec les élèves de 1 à 3 chants, extraits du concert à l'aide des ressources fournies par les formateurs. Les élèves de CM et de 6e doivent à minima assister ensemble au concert à Paloma et /ou à un atelier avec les artistes pendant l'année scolaire au sein de l'établissement.

En plus de ces premières collaborations, une restitution libre, enregistrement sonore, vidéo, montage photo, interview des élèves, rencontre au collège, finalise le projet et la participation des élèves à ce projet riche artistiquement.

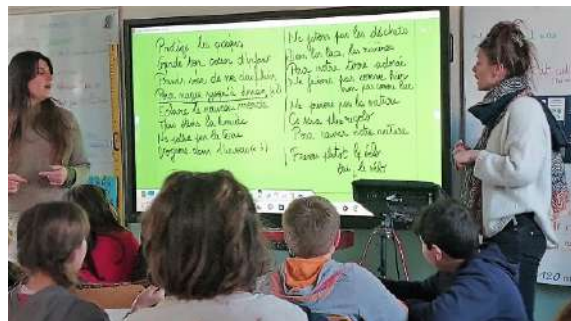
Depuis sa création, ce sont près de 75 classes de 6ème, CM2 et CM1, issues de tout le département qui ont partagé ces expériences musicales. Chapeau, les artistes !



Chemins de musique

Ce projet est proposé, chaque année scolaire, depuis la rentrée 2023, à une circonscription différente, et s'adresse, en priorité, aux classes des écoles des territoires ruraux. C'est un projet musical à la portée de tous, qui permet aux élèves de fréquenter un lieu culturel promouvant la musique, et d'en découvrir les coulisses et le fonctionnement, de rencontrer des artistes musiciens, auteurs, compositeurs, chanteurs, et de comprendre leur démarche de création à partir d'ateliers artistiques, autour du chant choral.

Une expérience artistique, inédite, enrichissante pour faire vivre une vie d'artiste aux élèves et finaliser ce travail, sur scène, au cours d'un concert ou d'un spectacle musical. Après la MOBA à Bagnols sur Cèze, les Tranes Cévenoles et la filature du Mazel à Val d'Aigoual, les chemins de musique mènent à L'Ombrière à Uzès autour de l'œuvre musicale de Thomas Pitiot.



Conseillère pédagogique
départementale arts visuels et
patrimoine

Pascale Henry

Conseillère pédagogique
départementale arts visuels et cinéma

Françoise Maurin

Conseiller pédagogique départemental
éducation musicale

Emmanuel Garcia

MISSION DÉPARTEMENTALE EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

► ROULER !

Ça roule dans le Gard grâce au développement du Savoir Rouler A Vélo et un travail collaboratif entre l'Education Nationale, les communautés de communes du Gard et les acteurs sportifs locaux. Pour rappel, l'objectif de ce dispositif national lancé en 2019 par le gouvernement est de lutter contre les accidents sur la voie publique en permettant aux jeunes cyclistes d'être autonomes en condition réelle de circulation, et de contribuer au développement des enjeux liés à la mobilité douce. De nombreux événements ont été organisés dans notre département pour favoriser l'apprentissage du

Savoir Rouler à Vélo - Génération vélo



Savoir Rouler et motiver élèves de cycle 3, familles et enseignants à s'engager dans ce dispositif, accompagnés par des personnes qualifiées. Ainsi, des opérations telles que Mai à Vélo à destination des enfants du pays Viganais, le Petit Tour Nîmois pour les écoles nîmoises ou encore l'évènement autour de l'Étoile de Bessèges pour les enfants de Marguerittes et Bessèges se poursuivent et se développent. Des projets et initiatives d'autres collectivités (Bagnols Sur Cèze, CC Pays de Sommières...) sont à l'étude pour l'année à venir. Cette ambition de développer le Savoir Rouler à Vélo s'inscrit dans la complémentarité de l'enseignement de l'EPS et des activités de Roule et de Glisse proposés par les enseignants. Soulignons notamment l'initiative de certaines écoles du Gard qui favorisent les déplacements à Vélo lors des sorties scolaires : Alors, roulez jeunesse !

► DANSER !

Au fil des années, le projet départemental des Petits Danseurs du Gard s'étend sur le territoire avec une soixantaine de classes inscrites de la maternelle au CM2. Danser « Autour du Fil » est la thématique choisie pour cette nouvelle année de création et de rencontres chorégraphiques. De Nîmes à Bessèges, en passant par Sauve, Sommières ou Calvisson, ce sont près de 1000 élèves qui se sont engagés de fil en aiguille dans une exploration gestuelle guidée par leurs enseignants. L'occasion pour ces derniers de mettre en place un projet interdisciplinaire et dérouler le fil de l'incitation choisie en s'appuyant sur les savoirs acquis dans les différents domaines d'apprentissages.



Selon les sites, le projet des « Petits Danseurs du Gard » permet de renforcer le travail partenarial avec les acteurs des différentes communes qui accueillent les rencontres dansées (médiateurs culturels, artistes, direction des sports, professeurs et élèves du 2nd degré). Enfin, ces rencontres invitent les élèves gardois à découvrir des lieux culturels à proximité de leur école et contribuent ainsi au tissage territorial.



► NAGER !

L'enseignement de la natation et du Savoir Nager en Sécurité est une priorité nationale réaffirmée en 2022 par l'État. L'objectif est de lutter contre les noyades et de développer l'aisance aquatique. La DSDEN du Gard en collaboration avec les différentes collectivités du territoire se mobilise chaque année pour augmenter le nombre de classes pouvant bénéficier d'une séquence d'enseignement en natation, et cela dans un département qui manque d'infrastructure ouverte au public scolaire.



Aussi, les initiatives se multiplient pour pallier ce déficit : signature de convention avec des établissements hôteliers et de tourisme, construction et réaménagement de nouveaux bassins en capacité d'accueillir les élèves ou encore prise de contact avec des responsables de camion-piscine.

Ainsi, les écoles de la communauté de communes du pays d'Uzès seront accueillies dans la nouvelle piscine d'Uzès à partir du mois d'octobre 2025 à l'instar des élèves de l'école de Sumène qui ont pu bénéficier pour la première fois d'une séquence de natation au bassin Aquatix de la résidence du Parc à Brissac dans l'Hérault. L'accès à des bassins réglementaires et à l'apprentissage du Savoir Nager reste un enjeu important pour notre département constitué de rivières, lacs et plages. L'objectif est encore de développer le dispositif dans certaines zones blanches afin de garantir pour tous les élèves gardois une même éducation à la sécurité.

► BOUGER !

Promouvoir les 30 min APQ avec nos partenaires sportifs Gardois, sous convention avec la DSDEN. Opération « héritage Paris 2024 » avec une semaine « scola » installée en début d'année, en présence de sportifs de hauts niveaux, dont (Flora VAUTIER médaillée de bronze aux JOP 2024). Des ateliers sportifs de découverte d'activités sportives ont eu lieu, avec les comités partenaires intervenants sur le temps scolaire en EPS, dans les 12 circonscriptions du Gard. Tous les ateliers sont organisés et animés par des éducateurs sportifs de clubs locaux partenaires, sous forme de 30 minutes de pratique, en référence au dispositif « 30 min APQ ».

Au total ce sont 1850 élèves Gardois qui ont pu profiter de cet événement marquant, qui sera reconduit chaque année. Trois nouveaux comités ont rejoint le dispositif « scola » cette année : le Golf, le Baseball et le Tir à l'arc... Une dynamique fédératrice entre l'éducation nationale et le monde sportif qui va se poursuivre, pour le plus grand plaisir de nos élèves Gardois !! A noter également la remise officielle lors d'un conseil d'inspecteurs de l'éducation nationale, des ballons de rugby de la fédération Française de rugby, pour toutes les écoles élémentaires du Gard.



M. Bonniol (directeur des sports de la ville de Nîmes), madame Flora VAUTIER (pongiste médaillée de bronze aux jeux paralympiques de 2024), monsieur Christophe Mauny (DASEN du Gard).



COMITÉ DU GARD
FFHANDBALL



TEN
NIS COMITÉ
GARD



Conseillères pédagogiques
départementale EPS
Valérie Cruz
Rafaëlle Tizi

MISSION DÉPARTEMENTALE POUR LE NUMÉRIQUE ÉDUCATIF

L'action de la mission numérique vise à soutenir et former les professeurs, à proposer des projets aux élèves et à accompagner les collectivités, sur les aspects numériques. Pilotée par un inspecteur de l'éducation nationale, elle est constituée d'un conseiller pédagogique départemental et de 12 ERUN. Son action s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale du numérique pour l'éducation et du projet d'académie 2024-2027.



► LES ENSEIGNANTS RÉFÉRENTS AUX USAGES DU NUMÉRIQUE



Dans chaque circonscription, un enseignant a en charge la mission d'ERUN. Il bénéficie d'une décharge de 50% pour favoriser la mise en œuvre des projets numériques à l'échelle nationale, académique et départementale tout en offrant conseil et expertise aux IEN, aux équipes pédagogiques et aux collectivités territoriales impliquées. Pour en savoir plus, un mini-reportage sur les ERUN du Gard vous est proposé en flashant le QR code.



► L'ACCOMPAGNEMENT ET LA FORMATION DES ENSEIGNANTS

Le CPD intervient dans les animations pédagogiques, les stages de formation des PES, les stages de formation des directeurs. Les ERUN interviennent dans les animations pédagogiques et sur des temps de concertation. L'ERUN école inclusive installe les robots Buddy pour les élèves éloignés de l'école pour des raisons de santé.

► LES PROJETS DÉPARTEMENTAUX

En collaboration avec les autres missions départementales ou à son initiative, la mission numérique propose des opérations pédagogiques motivantes et innovantes, s'appuyant sur des outils numériques, pour contribuer à l'acquisition des compétences du socle par les élèves de la maternelle au CM2.

► L'ENT ÉCOLE

Grâce à un conventionnement entre l'académie et les communes, près de 80% écoles du Gard bénéficient d'un Environnement Numérique de Travail (ENT école). Cette solution institutionnelle, conforme au RGPD, permet une continuité des apprentissages de la classe vers la maison. Les familles peuvent communiquer avec l'enseignant dans un espace web sécurisé. Les élèves disposent d'un outil pédagogique pour créer leurs premières publications sur le web. Une application mobile est également disponible.



► PIX JUNIOR



Pix Junior est une plateforme permettant de développer et d'évaluer les compétences numériques des élèves de CM1-CM2.

Elle a été mise à disposition janvier 2025 à l'ensemble des académies et les enseignants référents pour le numérique du Gard s'en sont emparé dans leur école. L'usage se généralisera à la rentrée 2025. Plus d'informations en suivant le QR code.

► LA ROBOTIQUE

Le ministère a proposé un kit robotique pour appréhender l'algorithmie de manière ludique à travers des activités variées et transdisciplinaires. Ainsi dans le Gard, chaque circonscription a bénéficié d'un kit. La mission numérique a organisé la mutualisation de ce matériel pour la mise en œuvre de formations et de prêts dans les classes.

Depuis 2023 à Nîmes en collaboration avec la ville et Canopé, la mission numérique participe à l'animation de Crocobot le tournoi annuel de robotique des écoles nîmoises.



► PRODUCTION DE RESSOURCES

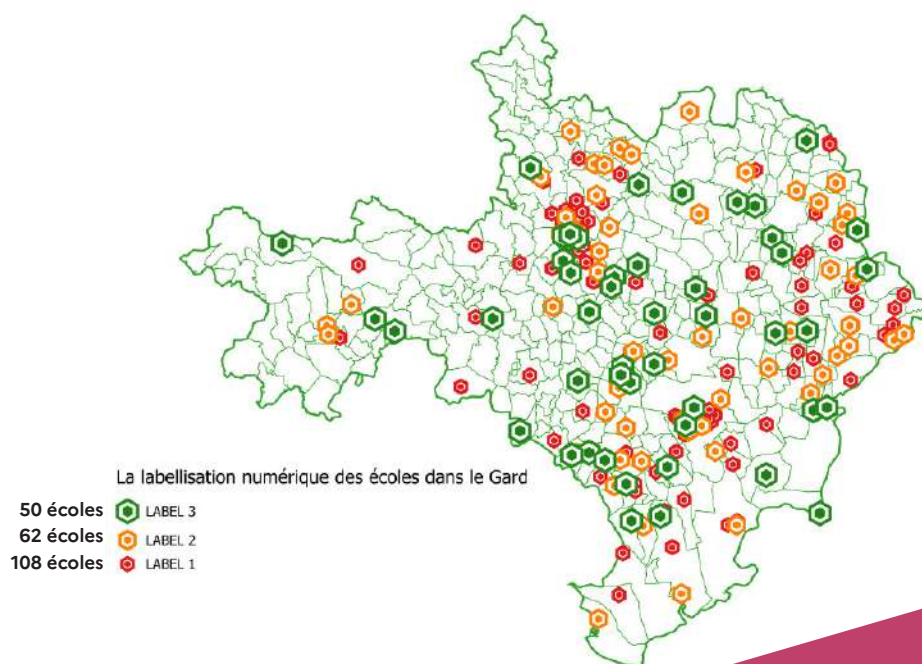
La mission numérique du Gard produit de courtes vidéos à destination des enseignants pour mettre en avant des pratiques accessibles et respectueuses du cadre institutionnel, qui favorisent une intégration pertinente des outils numériques au service de l'apprentissage des élèves. Pour un aperçu, nous vous invitons à « flasher » le QR code.

Comment les enseignants et les établissements scolaires intègrent-ils efficacement les outils et les ressources numériques pour enrichir les apprentissages ?



► LA LABELLISATION NUMÉRIQUE

À l'initiative de l'académie de Montpellier, le label numérique école valorise d'une part l'engagement des communes dans l'équipement des classes et d'autre part celui des enseignants dans les usages du numérique éducatif. 220 écoles gardoises ont obtenu ce label en 2024-2025.



Conseiller pédagogique départemental
pour le numérique éducatif
Xavier Blanc

Le Centre Académique pour la Scolarisation des Élèves Allophones Nouvellement Arrivés (EANA) et des Enfants de Familles Itinérantes et de Voyageurs (EFIV) est à la fois pôle d'expertise auprès du DASEN du Gard, instance de coopération et de médiation et centre de ressources et de formation pour les enseignants.

► ENFANTS ALLOPHONES NOUVELLEMENT ARRIVÉS (EANA)

L'inclusion est la modalité première de scolarisation. A ce titre, les EANA (Élèves Allophones Nouvellement Arrivés sur le territoire français) sont scolarisés dès leur arrivée dans une classe ordinaire correspondant à leur âge.

Modalités d'inscription et d'évaluation

En école élémentaire, la scolarisation fait suite à une affectation prononcée par le service de la scolarité de la mairie de la commune de rattachement.

En collège et lycée, l'affectation est prononcée par le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale du Gard.

Tous les élèves ont droit à une évaluation initiale en langue d'origine, en mathématiques et en français. Les modalités de mise en œuvre de cette évaluation diffèrent selon les lieux et les niveaux de scolarisation.

Les enseignements sont, dans la très grande majorité des cas, dispensés au sein de dispositifs appelés « unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants » (UPE2A).

Dans le 1er degré, les enseignants d'UPE2A réalisent l'évaluation initiale dans leur école de rattachement et dans les écoles de leur secteur non dotées d'UPE2A.

Dans le second degré, un premier accueil a lieu dans les CIO de secteur (Nîmes, Alès, Bagnols sur Cèze, Annexe Le Vigan).

- CIO Nîmes : 04 49 05 80 80
- CIO Alès: 04 49 05 80 81
- CIO Bagnols sur Cèze : 04 49 05 80 85

Puis le positionnement scolaire est réalisé au Centre Départemental de Bilan Initial (CDBI) au collège Révolution de Nîmes.

CDBI, collège Révolution
40 rue Clérisseau, 30 000 Nîmes
Tél : 06 84 94 48 82

Modalités de scolarisation

Scolarisés dans leur classe de référence, les EANA bénéficient en outre d'un enseignement spécifique en français langue seconde et de scolarisation, le plus souvent dispensé en UPE2A.

Cette prise en charge particulière, alternant temps de regroupement et inclusion en classe ordinaire, s'inscrit dans un temps limité à une année.

Les élèves d'âge collège, en grand retard scolaire, notamment ceux issus de pays francophones, peuvent bénéficier des dispositifs « Tremplin FLS » (Français Langue Seconde) à Nîmes et Alès.

- UPE2A 1er degré : 34 dispositifs UPE2A à hauteur de 12 h de FLS
- UPE2A collège : 10 dispositifs UPE2A à hauteur de 12h de FLS + 2 Tremplin FLS
- UPE2A Lycée : 2 dispositifs UPE2A à hauteur de 12h de FLS en lien avec les LP et LGT à Nîmes.

A partir de la classe de 4ème, les EANA sont préparés au diplôme d'étude en langue française scolaire (DELFsco), reconnu au niveau international. Trois niveaux peuvent être présentés : A1, A2 et B1.

► ENFANTS DE FAMILLES ITINÉRANTES ET DE VOYAGEURS (EFIV)

L'inclusion est la modalité première de scolarisation. A ce titre, les enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV) sont scolarisés dès leur arrivée dans une classe ordinaire correspondant à leur âge.

En école maternelle et élémentaire, la scolarisation fait suite à une affectation prononcée par le service de la scolarité de la mairie de la commune de rattachement.

En collège et lycée, l'affectation est prononcée par le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale du Gard (prendre contact avec le CASNAV).

Scolarisés dans leur classe de référence, les EFIV peuvent bénéficier d'un enseignement spécifique dispensé au sein de dispositifs appelés « unités pédagogiques spécifiques » (UPS).

UPS 1er degré : 4 écoles sont dotées d'UPS (Nîmes, Milhaud)

Les familles souhaitant faire une demande d'instruction en famille (IEF) au motif de l'itinérance, doivent envoyer leur dossier entre le 1er mars et le 31 mai au service IEF de la DSDEN.

► OUVRIR L'ÉCOLE AUX PARENTS POUR LA RÉUSSITE DES ENFANTS (OEPRE)

Le dispositif « Ouvrir l'École aux Parents Pour la Réussite des Enfants » est conduit en partenariat avec le Ministère de l'intérieur. Il vise à favoriser l'intégration des parents nouvellement arrivés volontaires en les impliquant notamment dans la scolarité de leur enfant.

Ces espaces d'enseignement s'articulent autour de l'enseignement du français, de la découverte des valeurs de la République et du fonctionnement du système scolaire.

Il y a 18 ateliers OEPRE dans le Gard.

Contact : casnav30@ac-montpellier.fr

Tél : 04 49 05 80 90

POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

ACADÉMIE DE MONTPELLIER
Liberté
Égalité
Fraternité

CASNAV de Montpellier
ACCUEILLIR
INCLURE
ACCOMPAGNER

Centre Académique pour la Scolarisation des Elèves Allophones Nouvellement Arrivés (EANA) et des Enfants issus de Familles Itinérantes et de Voyageurs (EFIV)

Responsable académique
Frédéric MIQUEL, IA-IPR de Lettres
06 86 08 90 39
Assistante : Elodie LOPEZ – 04 67 91 49 90
ce.casnav@ac-montpellier.fr

Quelques sigles

UPE2A Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants (EANA)

UPS Unité Pédagogique Spécifique (EFIV)

UPE2A -NSA Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants Non Scolarisés Antérieurement

FLE Français Langue Etrangère

FLS Français Langue Seconde

FLSCO Français Langue de Scolarisation

CECRL Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues

DELFSO Diplôme d'Etude en Langue Française Scolaire

CCFLS Certification Complémentaire en Français Langue Seconde

EBEP Elèves à Besoins Educatifs Particuliers

Cadrage institutionnel

- Circulaire nationale n° 2012-141 du 2-10-2012 relative à l'organisation de la scolarité des élèves allophones nouvellement arrivés
- Circulaire nationale n° 2012-142 du 2-10-2012 relative à la scolarisation des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs
- 2 circulaires académiques annuelles EANA et EFIV avec leurs annexes départementales disponibles sur Accolad, en lien avec le projet d'académie 2024-2027.

Chargés de mission des antennes départementales du CASNAV

AUDE 11	Casnav11@ac-montpellier.fr 04 68 11 58 04 ● Amélie Bechemilh ● Sébastien Alamargot
GARD 30	casnav30@ac-montpellier.fr 04 49 05 80 90 ● Christine Sentis ● Maud Famette ● Delphine Villaumet
HERAULT 34	casnav34@ac-montpellier.fr 04 67 91 50 14 ● Céline Papelard ● Cynthia Bertherat ● Stéphane Lloret ● Frédéric Bernard ● Julien Radenez ● Loïc Bernard ● Stéphanie Saumon
LOZERE 48	casnav48@ac-montpellier.fr 04 66 49 51 33 ● Laëtitia Roqueplan
PYRENEES-ORIENTALES 66	casnav66@ac-montpellier.fr 04 68 66 28 72 ● Emmanuel Fabre ● Thérèse Puig ● Olivier Duriez ● Emmanuel Pallisé

Chargée de mission évaluation EANA
Claire Pouget-Oulhani

Chargées de mission CASNAV
Mounia Bouha
Maud Famette
Delphine Villaumet

► FOCUS SUR LES OEPRE

L'opération « Ouvrir l'École aux parents pour la réussite des enfants » (OEPRE) est conduite en partenariat entre le ministère de l'Intérieur et le ministère chargé de l'Éducation nationale. Elle vise à favoriser l'intégration des parents d'élèves, primo-arrivants, étrangers, volontaires, en les impliquant notamment dans la scolarité de leur enfant.

Les formations ont pour objectif de permettre :

- L'acquisition du français (comprendre, parler, lire et écrire) ;
- La connaissance des valeurs de la République et leur mise en œuvre dans la société française ;
- La connaissance du fonctionnement et des attentes de l'École vis-à-vis des élèves et des parents.

Les formations gratuites, d'une durée comprise entre 60 et 120 heures annuelles, sont proposées à des groupes de 8 à 15 personnes environ **au sein d'écoles, de collèges ou de lycées**. Elles sont **organisées pendant la semaine, à des horaires permettant d'accueillir le plus grand nombre de parents**.





A nighttime photograph of a street in Nîmes, France. The street is lined with multi-story buildings, their windows and facades illuminated by warm yellow lights. A clear blue sky is visible above the buildings. In the foreground, a large potted palm tree stands on the left side of the street. The overall atmosphere is serene and well-lit.

Des actions d'écoles à valoriser sur le département

La Place de l'Horloge à Nîmes, Photo de Michel Monsay, reproduite avec l'aimable autorisation de son auteur

« Une action éducative ambitieuse et inclusive »

École primaire de Cardet

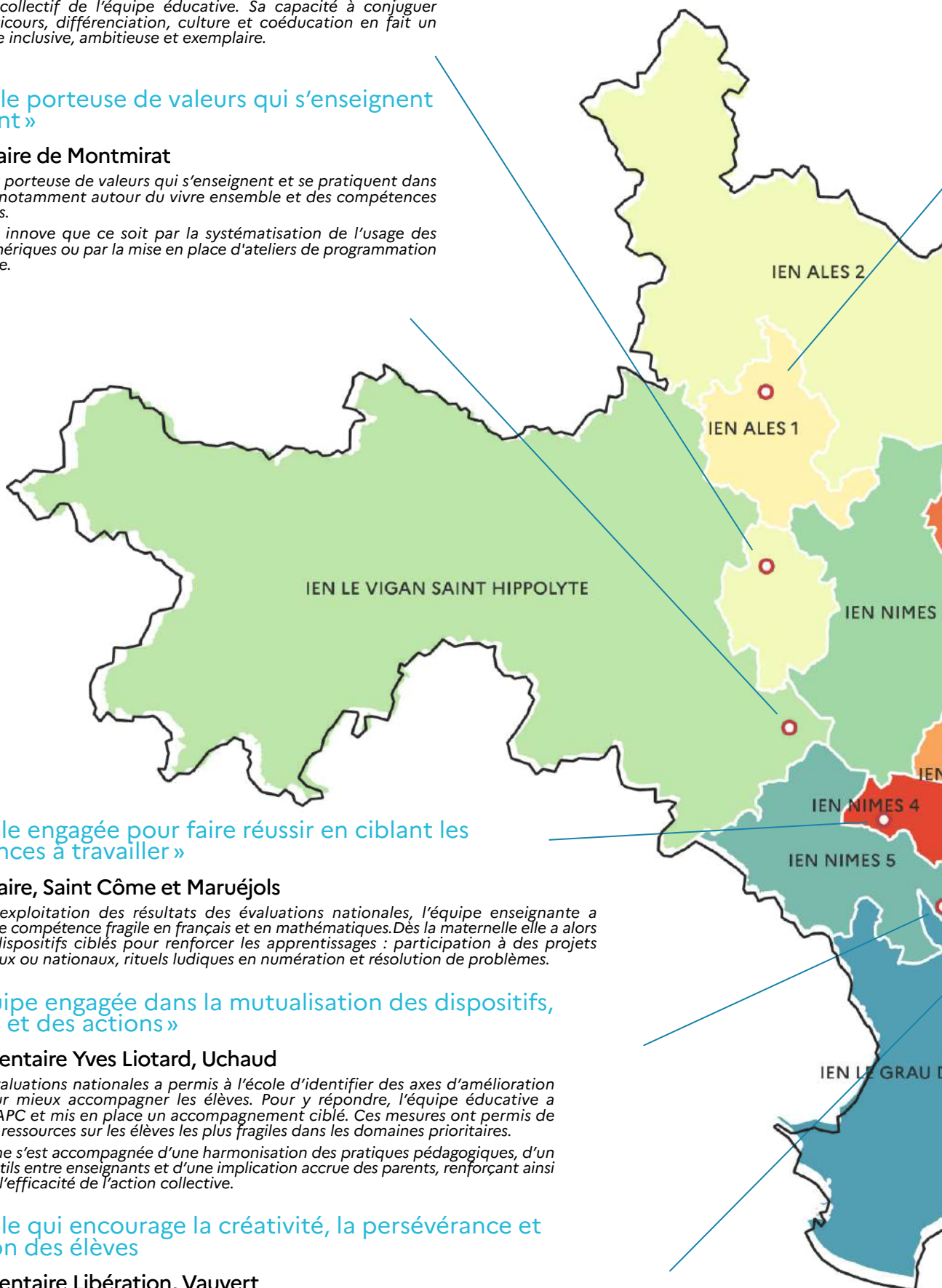
L'école se distingue par la cohérence de son projet pédagogique, la constance des résultats des élèves, la solidité de son pilotage et l'engagement collectif de l'équipe éducative. Sa capacité à conjuguer classes à multicours, différenciation, culture et coéducation en fait un modèle d'école inclusive, ambitieuse et exemplaire.

« Une école porteuse de valeurs qui s'enseignent et se vivent »

École primaire de Montmirat

L'école se veut porteuse de valeurs qui s'enseignent et se pratiquent dans divers projets notamment autour du vivre ensemble et des compétences psycho-sociales.

Une école qui innove que ce soit par la systématisation de l'usage des ressources numériques ou par la mise en place d'ateliers de programmation et de robotique.



« Une école engagée pour faire réussir en ciblant les compétences à travailler »

École primaire, Saint Côme et Maruéjols

À partir de l'exploitation des résultats des évaluations nationales, l'équipe enseignante a sélectionné une compétence fragile en français et en mathématiques. Dès la maternelle elle a alors déployé des dispositifs ciblés pour renforcer les apprentissages : participation à des projets départementaux ou nationaux, rituels ludiques en numération et résolution de problèmes.

« Une équipe engagée dans la mutualisation des dispositifs, des outils et des actions »

École élémentaire Yves Liotard, Uchaud

L'étude des évaluations nationales a permis à l'école d'identifier des axes d'amélioration communs pour mieux accompagner les élèves. Pour y répondre, l'équipe éducative a mutualisé les APC et mis en place un accompagnement ciblé. Ces mesures ont permis de concentrer les ressources sur les élèves les plus fragiles dans les domaines prioritaires.

Cette démarche s'est accompagnée d'une harmonisation des pratiques pédagogiques, d'un partage des outils entre enseignants et d'une implication accrue des parents, renforçant ainsi la cohésion et l'efficacité de l'action collective.

« Une école qui encourage la créativité, la persévérance et la réflexion des élèves »

École élémentaire Libération, Vauvert

En mathématiques, l'intégration de problèmes quotidiens et l'usage de jeux pédagogiques ont fortement amélioré les compétences des élèves en résolution de problèmes.

En français, des ateliers d'écriture quotidiens et des méthodes d'apprentissage variées ont permis des progrès marquants en orthographe.

« Une action éducative progressive et exigeante »

École Henri Barbusse, Saint Martin de Valgalgues

En mobilisant pleinement les leviers institutionnels (APC, soutien renforcé dans le cadre du PACTE, implication des familles) pour accompagner les élèves fragiles et en mettant en œuvre un enseignement explicite et progressif en tenant compte des élèves à besoins spécifiques, l'école apporte une plus-value éducative manifeste qui se traduit positivement dans les résultats scolaires.

« Un école rurale tournée vers l'avenir »

École primaire de Saint André d'Olérargues

L'école qui s'inscrit dans les labellisations nationales et académiques (E3D de niveau 3, Génération 24, label numérique de niveau 3) développe des pratiques pédagogiques collaboratives et innovantes en s'appuyant notamment sur un usage raisonné du numérique afin d'adapter l'enseignement aux rythmes individuels des élèves.

« Une école où il fait bon apprendre et réussir »

École primaire Rosa Bonheur, Castillon du Gard

Une équipe d'enseignants mobilisée autour de la réussite des élèves par l'harmonisation des pratiques, des méthodes et des outils. Des pratiques évaluatives pensées collectivement et qui impliquent les élèves dans leur apprentissage et la compréhension d'où ils en sont pour mieux apprendre.

« Un groupe scolaire qui associe les parents »

Écoles maternelle et élémentaire Pont de Justice, Nîmes

La logique du groupe scolaire associant l'ensemble des enseignants quel que soit leur niveau comme le travail d'association auprès des familles conduit par les deux directeurs est la clé de la performance des élèves aux évaluations nationales avec une évolution significative des réussites au-delà de la moyenne des écoles REP+.

« Donner du sens à l'écriture dès le CP : une démarche coopérative au service de la réussite »

École Nationale, Beaucaire

Les enseignants de CP et CE1 ont instauré une démarche ritualisée et coopérative, stimulant les progrès des élèves en production d'écrits et en compréhension de la langue. Son originalité ? Un tutorat entre CE1 et CP, qui développe l'autonomie des plus jeunes et les compétences métacognitives des aînés. Résultat : chaque élève rédige chaque semaine une phrase complète, porteuse de sens et valorisante, grâce à cette organisation alliant régularité, coopération et structuration.

« Une liaison cycle 1 et 2 renforcée en production d'écrits »

École Primaire André Galan, Nîmes

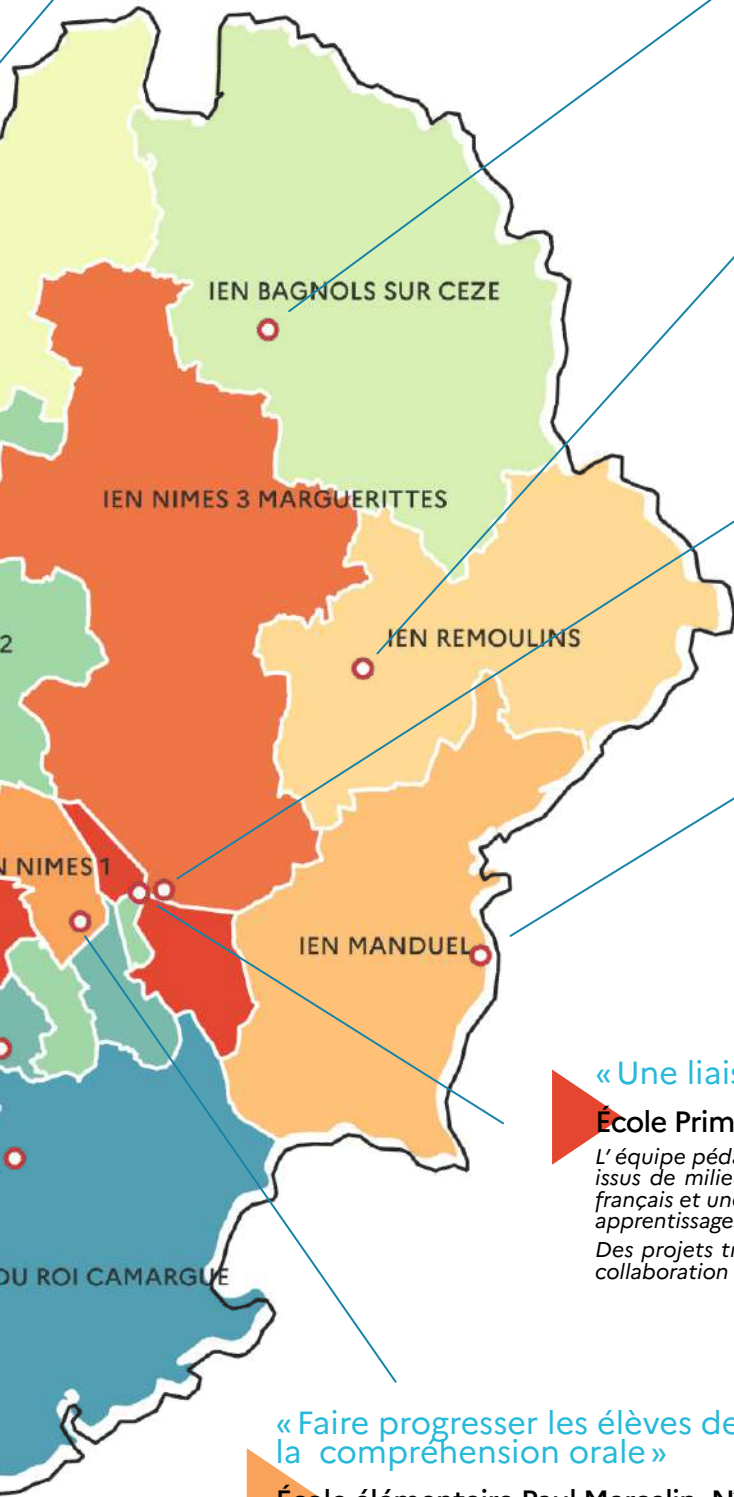
L'équipe pédagogique de l'école, a amélioré les résultats scolaires de ses élèves, souvent issus de milieux défavorisés. Grâce à une évaluation ciblée des besoins, des ateliers en français et une harmonisation des pratiques (outils communs, progressions partagées), les apprentissages sont devenus plus accessibles.

Des projets transversaux, comme la liaison CM2-6ème autour de la mythologie, et une collaboration sportive (label « Génération 2024 ») ont renforcé la continuité pédagogique.

« Faire progresser les élèves de CE1 dans la compréhension orale »

École élémentaire Paul Marcelin, Nîmes

Dans l'école, la coordination inter-cycles et une programmation ciblée – notamment dans le cadre du Plan Français – ont renforcé la cohérence de l'enseignement du vocabulaire et accompagné plus largement le parcours des élèves dès la petite section.





Le Duché d'Uzès, photo Pixabay.com



Le Service de la Jeunesse et des Sports (SDJES)

Intervenir en partenariats sur tous les temps de l'enfant

LE SERVICE DÉPARTEMENTAL À LA JEUNESSE, À L'ENGAGEMENT ET AUX SPORTS

Depuis le 1er janvier 2021, dans le cadre de la réforme de l'Organisation Territoriale de l'État, les missions liées aux politiques de jeunesse, d'éducation populaire, de vie associative, de sport et d'engagement sont rattachées au ministère de l'Éducation nationale. Les agents en charge de ces missions ont donc intégré la direction des services départementaux de l'Éducation nationale du Gard (DSDEN 30) au sein du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES)

Le SDJES relève de l'autorité hiérarchique du Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN).

Le préfet de département, pour les missions relevant de sa compétence (missions régaliennes, service civique, FDVA, etc.) dispose quant à lui d'une autorité fonctionnelle sur ce service.

Mise en œuvre par la circulaire du Premier ministre du 12 juin 2019, cette réforme territoriale avait pour objectif de :

- Développer une vision complète de l'enfant, de l'adolescent et du jeune au cours de leurs différents temps de vie ;
- Renforcer la continuité éducative entre les temps scolaire et périscolaire, entre les approches de l'éducation formelle et informelle ;

Le SDJES compte actuellement 13 agents dont 1 inspecteur de la jeunesse et des sports, 5 conseillers d'éducation populaire et de jeunesse (CEPJ), 3 conseillers d'animation sportive (CAS) et 4 gestionnaires administratives.

Plus précisément, les agents du SDJES mettent en œuvre dans le département les politiques relatives :

- Au service civique et à la réserve civique ;
- À la promotion, au développement, à l'organisation, à l'accès et au contrôle des activités physiques et sportives, au développement maîtrisé des sports de nature, à la prévention des incivilités et à la lutte contre la violence dans le sport ;
- A la lutte et à la prévention des violences sexuelles et sexistes
- A la prévention des noyades et au développement de l'aisance aquatique ;
- Au savoir rouler à vélo ;
- A la continuité éducative, à la qualité éducative des accueils collectifs de mineurs et à la sécurité physique et morale des mineurs qui y sont accueillis ;
- À l'animation des actions en faveur de l'engagement, de l'initiative, de l'expression, de l'information, de la mobilité internationale de la jeunesse ;
- A la médiation pour les rassemblements festifs organisés par les jeunes
- Au développement et à l'accompagnement de la vie associative, du bénévolat et du volontariat ;

Le SDJES concourt par ailleurs à la programmation et au financement des équipements sportifs, à l'insertion professionnelle des jeunes, à la formation, à la certification des métiers dans les domaines du sport et de l'animation







La Tour Magne à Nîmes, photo Pixabay.com

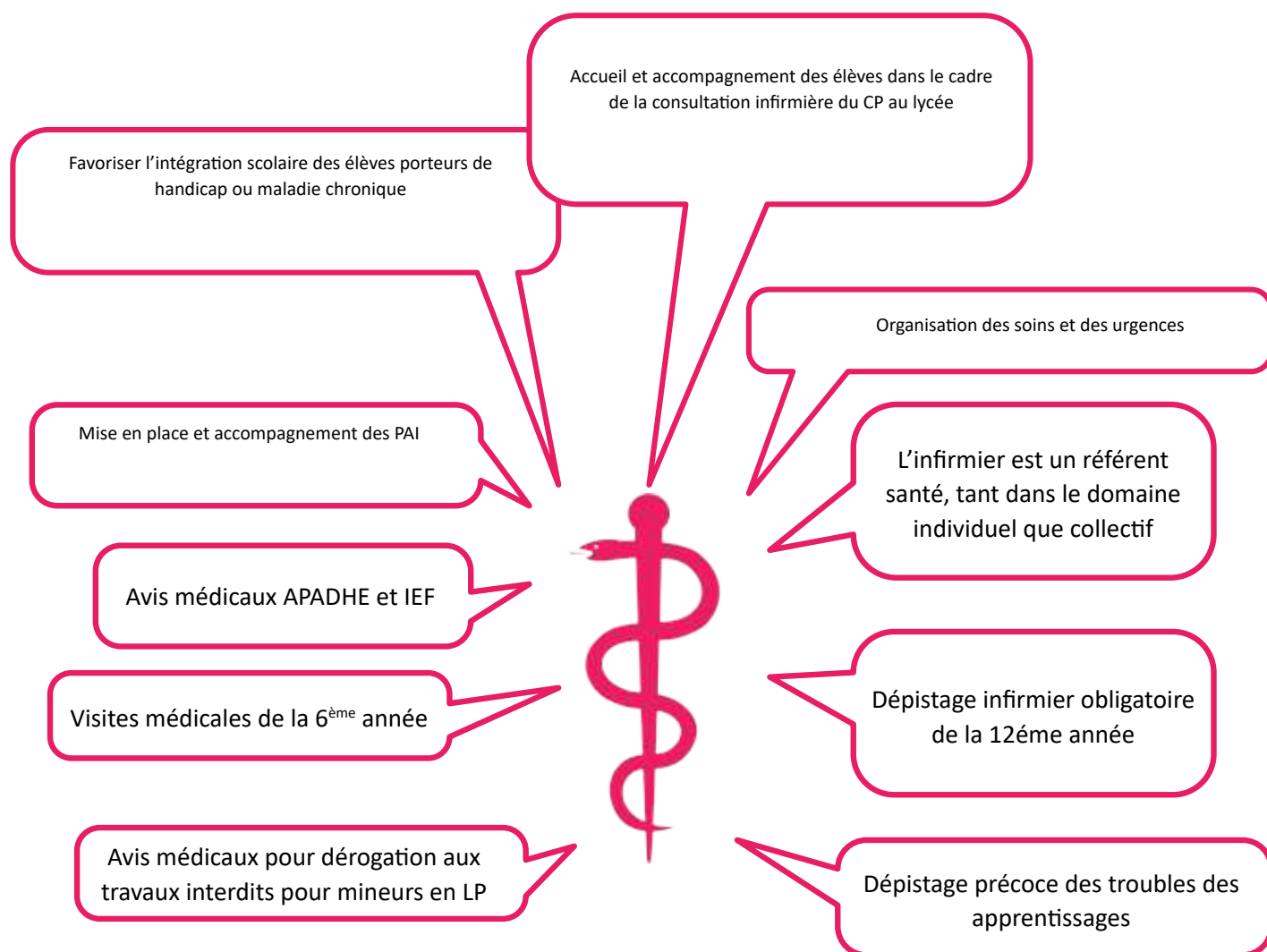
The background of the slide features a photograph of a tall, weathered stone tower, likely a historical monument, under a clear blue sky. Lush green trees are visible behind the tower and to the right. A semi-transparent white banner is overlaid across the middle of the image, containing the title and subtitle.

Les services départementaux

Des services pour contribuer au bien-être

LE SERVICE DE PROMOTION DE LA SANTÉ EN FAVEUR DES ÉLÈVES

► DES INFIRMIERS, DES MÉDECINS, DES SECRÉTAIRES, DES MISSIONS :



LE SERVICE SOCIAL EN FAVEUR DES ÉLÈVES

Le service social en faveur des élèves (SSFE) est coordonné et organisé par une conseillère technique de service social responsable départementale (CTSSD) qui, sous l'autorité du DASEN, a pour mission l'élaboration et la mise en œuvre dans le département de la politique d'action sociale en faveur des élèves.

Le Service social en Faveur des Élèves du Gard regroupe 28 assistants sociaux et conseillers techniques de service social qui interviennent dans les 72 établissements scolaires publics du second degré, une conseillère technique adjointe à la CTSSD, une assistante sociale chargée du conseil technique protection de l'enfance pour le 1er degré et un assistant administratif.

Dans les établissements qui composent son secteur, l'assistant social scolaire travaille en équipe avec l'ensemble de la communauté éducative avec pour objectif le bien-être des élèves, leur inclusion et leur réussite scolaire.

Ses connaissances théoriques et disciplinaires, ainsi que sa compétence dans des techniques spécifiques, lui permettent la compréhension et l'évaluation des situations sociales et humaines complexes. Cette expertise lui permet de proposer un accompagnement et des actions adaptées aux situations.

Les missions du service social définies par la circulaire du 22 mars 2017 s'inscrivent dans le cadre de la prévention globale en faveur des élèves et s'articulent autour de plusieurs axes principaux :

[<https://www.education.gouv.fr/bo/17/Hebdo12/MENE1709191C.htm>]

► ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET ÉDUCATIF

L'assistant social scolaire intervient en soutien aux élèves et à leurs familles, se situant à l'interface de l'établissement scolaire, du milieu familial, et des structures extérieures. Il offre écoute, conseil, et aide, dans le respect de la déontologie et du secret professionnel liés à la profession.

► SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

L'assistant social scolaire accompagne les parents dans leur rôle éducatif, en proposant des actions de soutien à la parentalité. Il travaille en étroite collaboration avec les familles en mobilisant le réseau partenarial pour faciliter l'accès aux droits et aides disponibles.

► PRÉVENTION DES RUPTURES SCOLAIRES ET FAMILIALES

Il contribue à la lutte contre l'absentéisme et l'échec scolaire en agissant sur les facteurs sociaux et

éducatifs à l'origine des difficultés. Il participe à la prévention du décrochage scolaire en proposant un accompagnement social adapté aux besoins des élèves et de leur famille.

► PROTECTION DES MINEURS

Il participe à la politique de prévention et de protection des mineurs en danger dans le cadre des protocoles départementaux et procédures en vigueur en évaluant les situations et en apportant un soutien aux élèves et à leur famille. Il apporte conseil à la communauté scolaire dans ce domaine.

► PRÉVENTION ET MÉDIATION

Il joue un rôle de médiateur dans les situations de tension, de conflit ou de harcèlement en soutenant les élèves et leurs familles. Dans le cadre de la prévention et de la lutte contre le harcèlement, il peut intervenir en tant que personnel ressource auprès de l'équipe PHARE. Son action vise à créer un climat scolaire serein et inclusif pour tous les élèves. L'assistant social scolaire collabore avec la communauté éducative pour mettre en place des actions de prévention et d'éducation à la citoyenneté. Il participe à des projets visant à renforcer les compétences civiques et sociales des élèves et à promouvoir des comportements responsables et respectueux.

► ORIENTATION ET SUIVI INDIVIDUALISÉ

Il participe à l'orientation et au suivi des élèves, notamment ceux qui nécessitent un accompagnement spécialisé ou une orientation spécifique. Il participe à l'équipe ressource de l'établissement en matière de santé mentale. Il contribue également à l'intégration des élèves en situation de handicap et informe les familles sur leurs droits et les aides mises à leur disposition.

Les élèves ou leurs responsables légaux peuvent solliciter un rendez-vous avec l'assistant de service social en contactant leur établissement scolaire.

Le SSFE conseille et forme l'ensemble des personnels de l'Éducation Nationale en matière d'enfance en danger et protection de l'enfance

Contact :

CTSS départementale : Geneviève LARUELLE

CTSS adjointe : Carine SOUBIRANT

ce.dsden30-socialeleves@ac-montpellier.fr

LES SERVICES QUI ACCOMPAGNENT LE PERSONNEL

► VOUS ÊTES PERSONNEL DU 1ER DEGRÉ : DIVISION DE L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DES PERSONNELS

Votre situation concerne votre état de santé

A la DSDEN du Gard, la Division de l'Accompagnement Personnalisé (DAP) (ce.dsden30-dap@ac-montpellier.fr 04.66.62.86.71) est votre interlocuteur pour le traitement et le suivi des demandes de :

- Congé supérieur à 6 mois
- Congé de longue maladie (CLM) / congé de longue durée (CLD)
- Disponibilité pour raison de santé
- Retraite pour invalidité
- Réintégration suite à ces congés
- Temps partiel thérapeutique
- Affectation sur poste adapté
- Allègement de service
- Bonification Handicap dans le cadre du mouvement
- Congé pour Invalidité Temporaire Imputable au Service : maladie d'origine professionnelle, accident de service/de trajet
- Protection fonctionnelle

Au service médical en faveur des personnels, le médecin de prévention assure le suivi des personnels à leur demande ou à celle de l'administration. Il organise ses consultations en lien avec l'infirmière présente à la DSDEN un jour par semaine en fonction des demandes (ce.recservicemedical@ac-montpellier.fr).

Votre situation concerne une évolution professionnelle

A la DSDEN du Gard, la Division de l'Accompagnement Personnalisé (DAP) (ce.dsden30-dap@ac-montpellier.fr 04.66.62.86.71) est votre interlocuteur pour le traitement et le suivi des demandes de :

- Congé de formation professionnelle
- Compte Personnel de formation
- Formations (CAPPEI...)

► VOUS ÊTES PERSONNEL DU 2ND DEGRÉ OU PERSONNEL ADMINISTRATIF, SOCIAL ET DE SANTÉ

Votre situation concerne votre état de santé

La Division de l'Accompagnement des personnels (DIAP) est votre interlocuteur pour toutes questions relatives aux Affaires Médicales, aux Accidents de Service, maladies professionnelles (ce.recdiap@ac-montpellier.fr) :

- Bureau des Affaires Médicales 2nd degré/ATSS : Madame Barbara Cellier 04 67 91 45 71
- Bureau des Accidents de Services : Madame Christine Delon 04 67 91 46 04

Au service médical en faveur des personnels, le médecin de prévention assure le suivi des personnels à leur demande ou à celle de l'administration. Il organise ses consultations en lien avec l'infirmière présente à la DSDEN un jour par semaine en fonction des demandes (ce.recservicemedical@ac-montpellier.fr).

Le Service d'Accompagnement Individualisé des Personnels (SAIP) au Rectorat est votre interlocuteur pour le dispositif des postes adaptés.

► POUR TOUS LES PERSONNELS

Le Bureau des retraites de la DIAP au Rectorat

Il est votre interlocuteur pour toutes questions relatives aux retraites (ce.retraites@ac-montpellier.fr).

- Ghyslaine LYCZKO, coordination 1er degré, 04 67 91 53 37
- Marie GUEGUEN, coordination 2nd degré, 04 67 91 50 80

Le service social en faveur des personnels

A l'interface entre vie privée et vie professionnelle, le service social en faveur des personnels de la DSDEN s'adresse à tous les personnels en activité, titulaires, stagiaires, contractuels de droit public et privé sous contrat, retraités, enseignants, administratifs, techniques ou sociaux et de santé, ainsi qu'à leurs ayants droit afin de les accompagner dans les diverses démarches.

Domaines d'intervention :

- Affectation et mobilité professionnelle motivées par une situation sociale particulière ;
- Accompagnement dans les procédures d'aménagement, de reclassement et de poste adapté ;
- Souffrance au travail, risques psycho-sociaux ;
- Information, orientation et accès aux droits administratifs et sociaux ;
- Difficultés matérielles, budgétaires et financières.
- Vie familiale et sociale : changement de situation, garde d'enfants, logement et législation.

L'assistante sociale en faveur des personnels

Elle intervient toujours avec le consentement des agents et dans le strict respect de la vie privée, fondée sur l'obligation du secret professionnel.

Myriam Malartre (04.66.62.86.50)

Marie-Hélène Poulain (04.66.62.86.05)

servicesocial.personnels30@ac-montpellier.fr



Un service social spécialisé du travail,
à l'interface entre
vie professionnelle et privée,
présent dans chaque département

Les Espaces d'Accueil et d'Écoute (EAE) du réseau Prévention, Aide et Suivi (PAS)

Dans le cadre d'un partenariat entre le ministère de l'Éducation nationale et la MGEN, les espaces d'accueil et d'écoute (EAE) permettent aux agents qui le souhaitent d'échanger avec un(e) psychologue clinicienne en face à face ou par téléphone.

Ces entretiens se déroulent dans le respect de la vie privée et du secret professionnel.

L'objectif est de répondre aux difficultés personnelles ou professionnelles des agents.

Ces entretiens sont gratuits et la confidentialité y est garantie, ils sont limités à trois par an, et, si nécessaire, la personne peut être orientée vers des ressources adaptées.

Les entretiens en face à face se déroulent à l'Espace d'Accueil et d'écoute de la section MGEN du département ou par téléphone du lundi au vendredi.

La prise de rendez-vous individuel se fait à partir du numéro national : 0 805 500 005 (appel gratuit) de 8h30 à 18h30.

La Mission d'Accompagnement Individualisé et de proximité de la DIAP au Rectorat

Elle comprend différents acteurs que vous pouvez contacter :

→ Une Équipe Mobile Ressources Humaines de Proximité (EMRHP)

Composée de conseillers en ressources humaines de proximité (CRHP) et positionnée dans chaque département de l'académie (emrhp30@ac-montpellier.fr 04 66 62 86 77 / 04 66 62 86 58).

Son rôle consiste à accompagner, conseiller et informer tous les personnels de l'académie, quel que soit leur corps (AESH, AED, enseignant, personnel d'éducation, psychologue, personnel de direction ou d'encadrement, personnel administratif) ou leur statut (titulaire ou contractuel) en toute confidentialité et hors hiérarchie.

Les CRHP accompagnent individuellement les personnels qui le souhaitent dans leur évolution professionnelle (projet de mobilité, de formation ou de carrière). Ils aident en cas de difficulté professionnelle (atteinte à l'image ou à l'intégrité, violence verbale ou physique, harcèlement, etc.) et conseillent et accompagnent dans la prévention et la résolution des conflits. Ils sont formés au coaching, à la médiation et au Codéveloppement.

Les CRHP peuvent apporter un appui managérial aux personnels en situation d'encadrement (Personnels de direction, CPE, adjoints gestionnaires, directeurs d'école, chefs de service/de bureau). Il s'agit de séances de coaching (accompagnement individuel orienté solutions) qui s'inscrivent dans une temporalité définie et favorisent la montée en compétences sur des thématiques managériales (posture, communication interpersonnelle...). Ces séances permettent également d'accompagner les encadrants dans la gestion de situations spécifiques au sein des établissements scolaires ou des des services administratifs.

→ Une psychologue du travail

Véronique Delmas (04.67.91.50.46)

Véronique Benard (04.67.91.49.63)

psychologuedutravail@ac-montpellier.fr

→ Une correspondante Handicap

Nathalie Valette, accompagne les personnels handicapés dans leurs démarches et les aide à faire valoir leurs droits (correspondant-handicap@ac-montpellier.fr 04.67.91.45.21).

→ Une référente poste adapté (2nd degré) et reclassement

Agnès Bonnet, (04 67 91 50 88)

Les conseillères de prévention départementale et académique adjointe

Elles accompagnent les personnels sur les questions en lien avec la prévention des risques professionnels (liés à l'activité, au bâti et aux situations à risques psychosociaux), ainsi que sur les démarches en lien avec les registres réglementaires (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels, PPMS, Registre Santé Sécurité au Travail, Registre des Dangers Graves et Imminents) :

Nelly Chalabert, conseillère de prévention départementale (nelly.chalabert@ac-montpellier.fr)

Cécile Forcina, conseillère de prévention académique adjointe (cecile.forcina@ac-montpellier.fr)

Les dispositifs de signalement, de protection à votre disposition

Le Registre Santé et Sécurité au Travail (RSST)

Il est accessible via le portail « ARENA » - « Intranet, Référentiels et Outils », ce registre dématérialisé permet à tout personnel de :

- Signaler une situation qu'il considère comme anormale ou susceptible de porter atteinte soit à l'intégrité physique et la santé des personnes, soit à la sécurité des biens;
- Formuler des suggestions pour l'amélioration des conditions de travail ;
- Assurer la traçabilité de la prise en compte d'un problème, afin de traiter dans les meilleurs délais les signalements

Le dispositif de signalement de harcèlement, discrimination et de violence au travail « Violence, Discrimination, Harcèlement et Agissements sexistes » (VDHAS)

Il a pour objectif de recueillir et de traiter les signalements dans un cadre neutre, de confiance, impartial et indépendant. Une adresse courriel dédiée est mise à disposition :

situationdeharcementpersonnels@ac-montpellier.fr

Les courriels sont traités, en toute confidentialité, par le service de l'accompagnement individualisé (SAIP) au Rectorat.

Une fois le signalement déposé, un entretien avec la victime est proposé par un écoutant de la cellule dans un cadre sécurisant qui garantit l'anonymat. La victime est informée de ses droits, des suites possibles et des procédures éventuelles. Elle est orientée vers des professionnels pour un accompagnement médical, psychologique ou juridique (interne ou externe).

Le dispositif de signalement des « Faits Établissements »

Lors de la survenance d'un fait grave ayant une incidence sur le climat scolaire, à l'intérieur ou hors de l'établissement, le chef d'établissement ou le directeur d'école est tenu d'en informer la hiérarchie.

Pour cela, un fait établissement est rédigé et transmis par le biais de l'application dédiée sur « ARENA ». Celle-ci précise notamment la nomenclature des faits pouvant donner lieu à signalement ainsi que le niveau de gravité associé.

Outre le rectorat et la DSDEN, l'EMAS (Équipe Mobile Académique de Sécurité) est destinataire. Une procédure d'accompagnement est alors systématiquement engagée par un membre de cette équipe. L'accompagnement consiste à préciser la nature exacte de l'incident, identifier les protagonistes, conseiller et accompagner le rédacteur et les personnels victimes sur les possibilités offertes en termes de suivi et de suites données (Information préoccupante, signalement procureur, main courante ou plainte, signalement CDDF, protection fonctionnelle, etc.)

Par ailleurs, en cas d'interrogation, de doute sur la conduite à tenir ou d'urgence, l'EMAS peut être jointe aux numéros suivants :

Responsable EMAS 30 : Marc-Olivier Caze (04 66 62 86 47 ou 06 12 06 05 66)

Coordonnateur EMAS : Richard CABRERA (04.49.05.80.96 ou 06.07.37.57.07)

ce.emas30@ac-montpellier.fr

Pour les « Faits établissements » caractérisés par une situation de harcèlement, une collaboration entre l'EMAS et le pôle Harcèlement 30 est assurée. Le pôle Harcèlement 30 de la DSDEN assure le suivi et réalise si besoin un appui conformément à la procédure départementale (cf. note de service du DASEN du 24 septembre 2024).

La protection fonctionnelle ou juridique ou statutaire

Les agents publics bénéficient d'une protection fonctionnelle organisée par l'administration dans deux situations :

- En cas d'attaques (menaces, violences, outrages...) à condition que l'agent victime établisse un lien direct de causalité entre les attaques subies et les fonctions exercées ;
- En cas de mise en cause de l'agent devant une juridiction judiciaire, pour des faits qui n'ont pas le caractère de faute personnelle.

Lorsque les conditions d'octroi sont remplies, la rectrice apprécie et détermine les modalités les plus appropriées et conformes à l'objectif de protection poursuivi. Celles-ci peuvent consister, par exemple, en des actions de prévention et de soutien, une prise en charge partielle ou totale des frais d'instance, ou la réparation des dommages causés aux biens.

Pour constituer un dossier de demande de protection, se reporter à la circulaire académique du 7 septembre 2023 et passer par la voie hiérarchique via l'adresse de messagerie : protectionfonctionnelle@ac-montpellier.fr. Le dossier est instruit par le bureau des Affaires Juridiques et Disciplinaires (BAJD) au Rectorat.

Pour les situations de menaces ou d'agressions caractérisées, le Pôle Académique d'Accompagnement des Personnels Victimes (PAASPV) prend en charge les personnels concernés. Le référent RH du pôle pour le département contacte l'agent pour l'informer sur l'ensemble des dispositifs d'accompagnement existants (juridiques, psychologiques, etc.) et assurer un suivi de leur situation. Il met en œuvre le protocole d'accompagnement permettant d'assurer une écoute et un suivi personnalisé du personnel et de coordonner la prise en charge de sa situation par les différents acteurs.

► FOCUS SUR LE RÉSEAU PAS

Le réseau Prévention, Aide et Suivi (PAS) c'est :

Un dispositif gratuit et accessible à tous les personnels de l'éducation nationale, adhérents ou non à la M.G.E.N.

La possibilité lors d'entretiens avec des écoutants de faire le point en toute confidentialité, dans le respect de la vie privée, du secret professionnel et médical.

Des réponses immédiates et adaptées à chaque situation, avec une orientation si nécessaire vers des dispositifs sociaux ou médicaux appropriés.

En dehors des horaires affichés, une permanence est assurée 7j/7 et 24h/24.

**VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS
DANS VOTRE VIE PROFESSIONNELLE
OU PERSONNELLE ?**

**ÉCHANGEZ AVEC
UN(E) PSYCHOLOGUE**

en face-à-face
à l'Espace d'Accueil
et d'Écoute

par téléphone
du lundi au vendredi

Appelez le
0 805 500 005 Service & appel
gratuits

de 8h30 à 18h30

Service anonyme,
confidentiel et gratuit

Réservé aux agents du MENESR

Réalisation : P-Yal • Photo : iStockphoto.com/Johnny Greig

Ministère de l'Éducation Nationale
Direction des Ressources Humaines

Réseaux PAS
ESPACE D'ACCUEIL ET D'ÉCOUTE

mgen*



Les gorges du Gardon, photo Pixabay.com

The image is a composite of two photographs. The top portion shows a bright blue sky with large, white, fluffy clouds. The bottom portion shows a wide river, likely the Dordogne, winding through a deep valley. The river has a greenish-grey hue. The surrounding hills are covered in dense green trees and shrubs. In some areas, the vegetation is sparse, revealing light-colored soil or sand. A prominent, light-colored rock formation or cliff face is visible on the right side of the valley. The overall scene is a natural, scenic landscape.

Rétrospective 2024-2025

D'AOÛT À SEPTEMBRE 2024



8 août : Stages d'aisance aquatique à l'école de police de Nîmes



27 août : Accueil des personnels stagiaires du premier degré au lycée Lamour de Nîmes



2 septembre : Rentrée des classes, visite des écoles de Nîmes avec les élus



2 septembre : Visite du collège Paul Valéry de Roquemaure avec les élus



4 septembre : Première rencontre avec les directeurs d'école, circonscription du grau du Roi



5 septembre : Deuxième rencontre avec les directeurs d'école, circonscription d'Alès 1



12 septembre : Mise en place de la réforme des lycées professionnels, visite du DAASEN au lycée Langevin d'Alès



12 septembre : Présentation de la feuille de route pluriannuelle aux cadres des premier et second degré



17 septembre : Intervention devant les chefs d'établissements de Didier Migaud, président de la haute autorité pour la transparence de la vie publique



18 septembre : Réunion de la communauté éducative d'Alès Agglomération pour préparer le projet de la future cité éducative



19 septembre : Réunion de concertation entre acteurs économiques et éducatifs pour évoquer l'évolution de la carte des formations, les dispositifs d'accompagnement et la loi pour le plein emploi



19 septembre : Premier forum de ruralité organisé par la préfecture réunissant les maires de communes rurales et les services de l'Etat



23 septembre : deuxième réunion de concertation entre acteurs économiques et éducatifs à Bagnols-sur-Cèze



26 septembre : Accueil des personnels de direction nouvellement affectés dans le Gard, stagiaires ou faisant fonction



27 septembre : Remise à la piscine de Meynes et en présence d'élus, des attestations de « savoir nager » à 100 élèves du premier degré



28 septembre : Lancement du dispositif « élèves engagés » au lycée Lucie Aubrac de Sommières en présence des élus et de représentants e la gendarmerie nationale



30 septembre : Inauguration en présence de Flora Vautier, médaillée de bronze aux J.O Paris 2024, de la semaine Scola. L'occasion pour 1850 écoliers de découvrir des sports olympiques.



30 septembre : Signature entre la Police nationale, le centre de prévention et de citoyenneté jeunesse et la DSDEN de la convention relative à l'organisation des mesures de responsabilisation des élèves

D'OCTOBRE À DÉCEMBRE 2024



2 octobre : Troisième réunion de concertation entre acteurs économiques et éducatifs en présence de Mme Levasseur, sous-préfète à Avignon



3 octobre : Quatrième et dernière réunion de concertation à Alès entre acteurs économiques et éducatifs



8 octobre : Première à Bagnols-sur-Cèze d'un cycle de sept réunions des réseaux pédagogiques de territoire : présentation au directoire du réseau Gard Rhodanien de la déclinaison de la feuille de route départementale.



10 octobre : Inauguration du premier dispositif d'auto-régulation (DAR) dans le Gard au collège Jean Rostand de Nîmes.



11 octobre : Signature avec M. Ribot, président de l'association des maires et des présidents d'EPCI du Gard (AMF30), M. le sénateur Burgoa d'une convention favorisant l'intervention d'élus dans les écoles, collèges et lycées.



11 octobre : Salon des métiers à Alès : Plus de 3000 élèves participants et de nombreux acteurs professionnels impliqués. Ouverture en présence de Kamel Chibli, vice-président de la Région Occitanie



12 octobre : Réunion départementale de l'éducation prioritaire autour du pilotage pédagogique des réseaux, des savoirs fondamentaux et du parcours de l'élève



7 novembre : Renouvellement de la convention du Comité Local Ecole Entreprise de Bagnols sur Cèze élargie à l'Uzège



7 novembre : Journée de mobilisation nationale pour la lutte contre le harcèlement à l'école : de nombreuses manifestations dans les écoles, les collèges et les lycées gardois



12 novembre : Signature de la charte de partenariat du CLEE du réseau pédagogique La Romanité au lycée Voltaire de Nîmes



18 novembre : Lancement de la semaine de l'industrie dans une classe de CAP électronique au lycée Mistral de Nîmes de plusieurs partenaires professionnels.

19 novembre : Dans le cadre de la semaine de la citoyenneté, visite du DASEN au collège Jean Moulin d'Alès pour assister à un atelier de sensibilisation au handicap.



20 novembre : Réunion à Alès avec l'ensemble des partenaires autour de la sécurisation des écoles et des établissements scolaires



27 novembre : Comité départemental de suivi de l'école inclusive en présence de représentants du Conseil Départemental, de la MDPH, de l'ARS, des associations et des parents.



29 novembre : Réunion au lycée Frédéric Mistral de Nîmes des CLEE pour penser leur articulation avec les Comités Locaux pour l'Emploi.



4 décembre : Formation d'enseignants du premier degré dans le cadre du TER Cèze Cévennes à l'utilisation pédagogique de l'Intelligence artificielle



10 décembre : Rencontre avec Sarah Abitbol, sportive de haut niveau en patinage artistique lors du regroupement des référents gardois pour la lutte et la prévention des violences sexuelles et sexistes



11 décembre : 2ème observatoire des dynamiques rurales co-présidé par Mme Levasseur, sous-préfète et le directeur académique du Gard



16 décembre : Journée de sensibilisation des élèves à la sécurité routière, au lycée de Milhaud en présence de Jérôme Bonet, préfet du Gard

DE JANVIER À MARS 2025



13 janvier : intervention de Laurent Burgoa, sénateur au collège de Marguerittes dans le cadre de l'opération "le Parlement des enfants". Échanges autour d'une proposition de loi rédigée par les élèves.



27 janvier : Première rencontre avec les élus gardois au lycée Dumas d'Alès en présence d'un représentant de la préfecture



28 janvier : Deuxième rencontre avec les élus gardois au lycée Damour de Nîmes en présence du secrétaire général de la préfecture



30 janvier : Troisième rencontre avec les élus gardois au lycée Einstein de Bagnols-sur-Cèze en présence du secrétaire général de la préfecture



3 février : Rencontre du directeur académique et de son équipe avec les élus de l'arrondissement du Vigan pour échanger autour des enjeux et priorités de la carte scolaire



6 février : la Ligue de Rugby remet symboliquement un ballon de rugby à chaque IEN pour la promotion de la pratique physique et sportive et les 30 minutes d'APQ dans les écoles



7 février : A l'occasion des vingt ans de la loi du 11 février 2005 sur le handicap renforçant l'égalité des droits et des chances pour les élèves atteints de handicap, visite du directeur académique à l'unité d'enseignement maternelle autisme (UEMA) de l'école Courbet de Nîmes.



10 février : Lancement du comité local école entreprise du réseau pédagogique Les Ponts du Gard co-animé par le lycée agricole de Rodilhan, le collège de Marguerittes l'entreprise Veolia



10 février : Inauguration en présence du préfet, du premier dispositif d'auto-régulation (DAR) au collège Jean Rostand de Nîmes



11 février : Séminaire départemental inter CLEE. Intervention de Mme Cazal (ENEDIS) et de M. Merck, ingénieur pour l'école (IPE) détaché par Schneider Electric



28 février : Cérémonie de clôture du 10ème stage de cohésion du SNU à Mejanès le Clap. 1200 jeunes ont été accueillis depuis 4 ans par ce dispositif dans le Gard.



1er mars : Cérémonie de remise des certificats de formation de la 4ème promotion des cadets de la gendarmerie du Gard au lycée agricole de Rodilhan



5 mars : Lancement du plan départemental pour l'égalité femmes/hommes à la préfecture du Gard en présence du préfet du Gard, de la procureure de la République et du Conseil départemental



7 mars : visite au lycée Jules Raimu de Nîmes à l'occasion de la journée de promotion du parcours des filles dans les formations industrielles.



25 mars : Rencontre du directeur académique et de son équipe avec les élus des communes de Causses pour échanger autour de l'évolution de leur territoire



27 mars : A l'occasion de l'assemblée générale du Comité Départemental Olympique et Sportif du Gard, remise de distinctions aux membres bénévoles méritants

D'AVRIL À JUILLET 2025



2 avril : Remise des palmes académiques aux côtés de l'AMOPA30 au lycée Lucie Aubrac de Sommières



3 avril : Remise par le directeur académique du 1er prix du jeu concours national "Sur la piste des métiers du Transport-logistique" à la classe de 3ème prépa métiers du lycée Jacques Prévert de Saint-Christol-Lès-Alès



10 avril : Rencontre avec les équipes d'Aqwa Itinériss (centre aquatique mobile) sur leur projet pour faciliter l'accès à l'eau dans les territoires dépourvus d'installations



29 avril : Inauguration du groupe scolaire Léo Rousson de Nîmes en présence de Jérôme Bonet, préfet du Gard, et de Jean-Paul Fournier, maire de Nîmes



23 mai : Visite de Carole Drucker-Godard, rectrice de l'académie de Montpellier au lycée Einstein de Bagnols-sur-Cèze. Echange avec les acteurs de l'école et les professionnels de la filière autour des enjeux du nucléaire sur le territoire gardois



23 mai : Célébration des 50 ans du lycée Jules Raimu de Nîmes en présence de Carole Drucker-Godard, rectrice de l'académie de Montpellier, avec l'inauguration de la fresque de l'artiste Benoît Drogoul



23 mai : Rencontre de Carole Drucker-Godard, rectrice de l'académie de Montpellier avec les élèves scolarisés dans l'UEEP et l'UEMA du groupe scolaire Courbet de Nîmes



5 juin : Remise par le DASEN du label école numérique niveau 3 à l'école de la Calmette



6 juin : Inauguration au collège Jules Verne de Nîmes de la première unité d'enseignement en France pour les élèves polyhandicapés en présence de nombreux partenaires dont la Croix Rouge, le Conseil départemental et l'ARS



6 juin : Visite du directeur académique à l'école maternelle de La Calmette dans le cadre de la réalisation par les élèves accompagnés de l'artiste peintre Adec d'une grande fresque murale



13 juin : Remise par le directeur académique des prix au 83 lauréats gardois du Concours nationale de la Résistance et de la Déportation cette année autour du thème "Libérer et refonder la France (1943-1945)"



16 juin : Visite au lycée Lucie Aubrac pour soutenir les élèves à l'occasion de l'épreuve de philosophie du baccalauréat



3 juillet : Dernier conseil des IEN du Gard à la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon



4 juillet : Au lycée Daudet de Nîmes à l'occasion de l'annonce des résultats du baccalauréat



8 juillet : Moment convivial pour les personnels de la DSDEN du Gard à l'occasion de la fin d'année scolaire



25 juillet : A l'occasion de la journée nationale de la prévention de la noyade, installation par les équipes de la école de police de Nîmes d'un bassin éphémère afin d'enseigner à 300 enfants les bases de la natation



25 juillet : Remise des diplômes aisance aquatique à l'école nationale en présence de Jérôme Bonet, préfet du Gard

DIRECTEUR ACADEMIQUE DES SERVICES DE L'EDUCATION NATIONALE DU GARD
Christophe MAUNY

Assistante : Valérie BANULS-GUAY

ADJOINTE AU DASEN pour le 1er degré
Martine GROUTHIER

Assistante : Sarah MANAI

DIRECTEUR DE CABINET : Julien MANOT

Assistants : Valérie BANULS-GUAY, Florence LUSSEULT,
Sarah MANAI

Conducteur : Marek GOLICZ

IEH Carré régalien climat scolaire : Corinne GRASSET

SECRETAIRE GENERALE

Sylvie TAIX

Assistante : Florence LUSSEULT

Renfort services : Fatima IMOUHAY

IEH Ecole inclusive : Corinne CROS

IEH 1er DEGRE ET CPD

**INSPECTRICES / INSPECTEURS EN CHARGE DE
CIRCONSCRIPTION DU 1ER DEGRÉ**

NIMES I : Céline MAZEYRIE
Secrétaire : Anne BROUSSOUX
NIMES II : Bruno BARTHELEMY
Secrétaire : Maria BLANCA
NIMES III : Jean-Louis TOURVIELLE
Secrétaire : Christine ROUSTAN
NIMES IV : Anne GUILLON
Secrétaire : Christine PIACENZA
NIMES V : Stéphane SEBASTIEN
Secrétaire : Emilie COUTRERAS
REMOULINS : Pierre JACOB
Secrétaire : Guillaume HERZOG
MANDUEL : Valérie DUBOC
Secrétaire : Estelle FREMIOT
ALES I : Anne MARTIN
Secrétaire : Claire CHAMPETIER
ALES II : Marie-Christine KAYSEN
Secrétaire : Linda CHAZALON
LE VIGAN : Céline GARCIA
Secrétaire : Karine FABRE
BAGNOLS-SUR-CEZE : Christine PRETCEILLE
Secrétaire : Sabine JARRIGE
LE-GRAU-DU-ROI : Eric CIABRINI
Secrétaire : Djamilia BADJI
ECOLE INCLUSIVE : Corinne CROS
Secrétaire : Corine CEVAER
Fatima IMOUHAY

**CONSEILLERS PEDAGOGIQUES
DEPARTEMENTAUX ET CHARGES DE MISSION**

CP ADASEN :
Marjorie CHEVALIER
Nathalie FOURNIER
CPD Aide au pilotage :
Gautier GOURMAUD
CPD Référente harcèlement :
Valérie THER
CPD EPS :
Rafaëlle TIZI
Valérie CRUZ
CPD Arts Plastiques :
Françoise MAURIN
Pascale HENRY
CPD Education musicale :
Emmanuel GARCIA
CPD Occitan :
Aurélie DIEUDONNE
CPD Langues vivantes :
Jean-Michel VIVES
CPD Numérique éducatif :
Xavier BLANC
Chargée de mission Politique de la ville
Marie-Claude GOULOUMES

POLE RESSOURCES HUMAINES

**DIVISION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS
DU PREMIER DEGRE**

Chef de service : Jean-Christophe BERARD

Secrétaire : Florence COUDERC 86.71

Gestion individuelle et financière :
Cheffe de bureau : Christelle GOBE
Yolaine BENITO-CARRION
Cécile DE FUENTES-BOUCHER
Julien LATOURNERIE
Cécile LEHMANN
Maryse ROBERT
Jordane ROUSSEL
Philippe SOULIE
Dossiers spécifiques : Patricia KRET

Gestion collective :
Cheffe de bureau : Françoise BRISSAC
Christel GROSCATAU
Stéphane VERDU

Pôle remplacement :
Chef de bureau : Guillaume MOUSTARDIER
Marion LYDIE-LECUYER

**DIVISION DE L'ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISE**

Cheffe de service : Nelly CHALABERT

Secrétaire : Florence COUDERC

Affaires médicales, accidents de service,
Congés de formation, postes adaptés :
Alain ADAM DE VILLIERS
Virginie CAZALET / Florence TISSANDIER

ASSISTANTES SOCIALES DES PERSONNELS

Marie-Hélène POULAIN
Myriam MALARTRE

EQUIPE MOBILE RH DE PROXIMITE

Valérie LENEVEU
Béatrice BERGUIGNOL

CONSEILLERES DE PREVENTION

Cécile FORCINA, CP académique adjointe
Nelly CHALABERT, CP départementale

Organigramme des services de la DSDEN du GARD

Année scolaire 2025-2026

DIRECTEUR ACADEMIQUE ADJOINT Régis BEGORRE

Assistante : Sarah MANAI

IEN Chargé de l'information et de l'orientation Paul HERNANDEZ

Assistante : Sarah MANAI

POLE ELEVES - ECOLES - ETABLISSEMENTS

SERVICE INTERDEPARTEMENTAL DES BOURSES

Cheffe de service : Karine PIQUET

Départements Aude, Gard, Lozère
Stéphane BASTIDE chef de bureau
Betty ABERLENC (Aude-Lozère)
Marion MONTALBAN (Gard)
Myriam POIRAUD (Gard)

Départements Hérault, PO
Stéphanie LOPEZ cheffe de bureau
Isabelle BOCAHUT (Hérault)
Nelly RONDEAU-BABASSUD (Hérault)
Béatrice POIX (PO)
Séverine ZAGO (Hérault et PO)
Kate BRIOT

SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ECOLE INCLUSIVE

Cheffe de service : Karine PIQUET

Coordinatrices : Christine PLANCHON
Laurence ROQUES
Assistants : Pascale CASTELLI
Nicole GUIRAUDOU
Laurence VIRE-SARTORI

AESH Référentes: Mélissa FERROUDJI
Laurie NOUGUIER

SERVICE SANTE ET SOCIAL ELEVES

Infirmière conseillère technique :

Sylvie PELLERIN/Gwénaëlle BOBE

Conseillère technique service social : Geneviève LARUELLE

Christine NICOLAS adjointe AS
Carine SOUBIRANT adjointe CTSS
Fabienne GANDELOT, assistante
Frank ROUSSEAU, assistant
Médecins scolaires :
Laurence BOUZANQUET
Pascale LUBRANO
Bénédicte FOUVET
Secrétaires des centres Médico-scolaires :
Magali BOMPARD, Bagnols-sur-Cèze et Villeneuve-lez-Avignon
Rahmouna CHENEBRAS, Le Vigan
Elodie FONTES, Nîmes
Valérie GICQUEL, St-Christol-lez-Alès
Colette GUIGUE, St-Christol-lez-Alès
Fathira HAMADI, Vauvert
Elisabeth LEGAL, Nîmes

POLE HARCELEMENT

Corinne GRASSET, IEN carré régallien

EQUIPE MOBILE ACADEMIQUE DE SECURITE

Conseiller sécurité : Marc-Olivier CAZE 86.47

Responsable d'équipe :
Richard CABRERA

DIVISION DE LA VIE DES ELEVES

Cheffe de service : Sylvia BERTRAND

Bureau des affectations
Cheffe de bureau : Sandrine HOLOYE
Affectation en lycées ; conseils de discipline :
Dominique GARCIA
Léa COULIN
Affectation en collèges, conseils de discipline :
Valérie BENOIT
Affectation lycées professionnels ; sorties scolaires ;
Cérémonies officielles :
Estelle BERTHONNEAU
Sorties scolaires, conseil école, agréments centres
hébergement, affectation prépa. métier :
Annick SIVASLIAN
Bureau du parcours des élèves :
Cheffe de bureau : Dorothee LARAMAS
Absentéisme, recherche de scolarité
Instruction en famille :
Nathalie DURAND
Morgane ROUSSEL
Accidents scolaire, CNRD, privé HC :
Dominique GARCIA
Intervenants extérieurs, Concours ; Examen retour
public ; évitement scolaire :
Isabelle BOMPARD

DIVISION DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

Chef de service : Joris TAULEIGNE 86.17

Gestion des moyens 1er degré, suivi du budget :
Sandrine LISLE
Nihal BOUKANTAR
Gestion des moyens collèges publics :
Corinne PELLEGRINETTI
Nihal BOUKANTAR
Services civiques, postes AED/AESH, vacances apprenantes :
Conception SERRANO
Instances et moyens - HSE, 1er et 2nd degré
Kate BRIOT

CASNAV

Chargées de mission :
Maud FAMETTE
Delphine VILLAMET
Mounia BOUHA

CPD : Valérie THER
Chargée de mission : Barbara SEBASTIEN
Chargée de mission : Anne BREYSSSE

Catherine CHRISTOL
David CHRISTOL
Philippe DEMORIVALLE
Luc FEJAN
Jean-Paul LALLEMAND Pascale MORELLI

POLE JEUNESSE, ENGAGEMENT ET SPORTS

SERVICE DEPARTEMENTAL JEUNESSE, ENGAGEMENT ET SPORTS

Chef de service et conseiller jeunesse, engagement et sport, Yves CABON

Gestionnaires administratives :

Juliette DUGARDIN, jeunesse, engagement
Christelle ORECCHIONI, jeunesse engagement
Audrey MERLE, sport
Lydie PINCELOUP, vie associative

Conseillers techniques et pédagogiques (CTP) :

Anne GIGONDAN, jeunesse
Karine CAPOCCHIANI, jeunesse
Sabine PIERREDON, vie associative
Blandine Poix, jeunesse
Thibaut Vallet, jeunesse
Laurent HOFER, sport
Sandrine MAZZIA, sport
Marion SOAVI, sport

POLE SOUTIEN

PÔLE DE PROXIMITE INFORMATIQUE

Chef de service : Lambert JEANNOU

Technicien poste client : Jean-François LIRON

DIVISION DES AFFAIRES GÉNÉRALES ET FINANCIÈRES

Chef de service : Jean-Renaud BERTRAND Adjointe au chef de division : Martine MARY

Accueil, standard :
Nathalie COSTAGLIOLA
Commandes, dépenses, suivi budgétaire :
Sylvie LORENTE
SMA, frais de formation, IFCR :
Sylvie BELLOC
Carole GENEVEY-MONTAZ

Logistique, maintenance :
Adrien BALMES
Laura COURTIAL
Axelle DI-FUSCO
Karine LATOUR
Marielle POSPICK-PRZYBYLSKI

Vous pouvez suivre en ligne l'actualité des services de l'Education Nationale dans le Gard sur :



<https://x.com/Dsden30>





L'équipe de la DSDEN du Gard - janvier 2024

Remerciements

Tous mes remerciements
à l'équipe de direction de la DSDEN du Gard,
aux équipes des circonscriptions de l'éducation nationale,
aux membres des directoires des réseaux pédagogiques de territoire,
à mesdames et messieurs les conseillers pédagogiques,
au Service De la Jeunesse Et des Sports,
aux chefs de services de la DSDEN
ainsi qu'aux services de la DAPEC et du SRD du rectorat

Christophe Mauny

Retrouvez le dossier de rentrée 2024-2025 à partir du lien ci-dessous :

https://edurl.fr/dossier_rentree_2425



Directeur de publication :
Christophe Mauny

Inspecteur d'Académie
Directeur académique des
Services de l'Éducation
Nationale du Gard

DSDEN 30

58, rue Rouget-de-Lisle
30031 Nîmes Cedex 1

ce.dsden30@ac-montpellier.fr

Coordination éditoriale,
maquette & graphisme :
Gautier Gourmaud
Conseiller aide au pilotage
DSDEN 30

Impression :
SRD

Parution :
Octobre 2025



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services
départementaux de
l'éducation nationale
du Gard (DSDEN 30)